

L'ESPACE SOCIAL : MÉTHODES ET OUTILS, OBJETS ET ÉTHIQUE(S)

En 2006, l'École d'été de géographie sociale s'est tenue à Rennes sur le thème « L'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s) ».

Cet événement qui s'adressait en priorité aux doctorants et aux jeunes chercheurs n'était alors que l'une des nombreuses manifestations du même type proposées en France. Il faudrait sur le fond s'interroger sur les raisons de la multiplication de ces réunions de jeunes chercheurs. Peut-être faut-il y voir l'effet d'une plus grande attention portée à la formation des doctorants. Peut-être aussi la conséquence des logiques comptables d'évaluation des équipes et des Écoles doctorales. Ou encore une réponse aux demandes des jeunes chercheurs, à la fois soucieux d'améliorer leurs compétences et inquiets devant les difficultés croissantes d'insertion dans les métiers de la recherche.

Pour ESO et quelques autres Unités relevant de la géographie sociale, l'expérience remonte au milieu des années 1980. Les premières éditions ne s'adressaient pas uniquement aux jeunes chercheurs et relevaient plutôt d'une logique de diffusion et défense de la géographie sociale. Peu à peu, les doctorants et docteurs des Unités organisatrices ont assumé l'organisation et la préparation scientifique, tout en se rapprochant dans la forme de l'esprit des colloques : appel à communication, sélection des propositions, appel à des conférenciers et animateurs de renom. La formation à la recherche passe aussi par cet apprentissage de l'organisation de manifestations scientifiques. Et ainsi, au-delà de l'inscription de leurs travaux dans les programmes scientifiques de leur Unité, les jeunes chercheurs participent à la vie scientifique. Que ceux et celles qui, malgré les exigences croissantes de délais dans l'achèvement des thèses, ont donné de leur temps à l'édition 2006 reçoivent ici l'expression de la gratitude de la Direction de l'UMR ESO.

Les intitulés des dernières éditions témoignent des exigences qualitatives : « Le temps analysé à travers le prisme du territoire » (Toulouse, 2004) ; « Imaginaire, territoires, sociétés » (Montpellier, 2005) ; et enfin « L'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s) ».

Je souhaite que des nouveaux entretiennent la flamme et je vous invite à lire les textes qui suivent. Il s'agit de l'appel à communication et des textes de synthèse issus des ateliers correspondant à chacun des termes de l'intitulé. Les formes sont différentes, mais tous sont riches.

Bonne lecture donc.

RAYMONDE SÉCHET

Directrice de l'UMR ESO – Espaces et Sociétés

**ECOLE D'ÉTÉ DE GÉOGRAPHIE SOCIALE
2006**

**« L'ESPACE SOCIAL :
« MÉTHODES ET OUTILS,
OBJETS ET ÉTHIQUE(S) »**

**RENNES
6-7-8 SEPTEMBRE 2006**

L'édition 2006 de l'école d'été de géographie s'est tenue à Rennes les 6, 7, 8 septembre 2006 sur le thème: « L'espace social: méthodes et outils, objets et éthique(s) »

Depuis plus de quinze ans, cette école d'été itinérante de géographie sociale réunit des jeunes chercheurs de sciences sociales autour de questions théoriques et méthodologiques appréhendées par le biais de thèmes spécifiques comme « Du temps et des territoires » à Toulouse en 2004 ou « Imaginaire, Territoires et Sociétés » à Montpellier en 2005. Ces rencontres suggèrent des échanges basés sur l'oralité et encouragent la prise de parole, quel que puisse être le degré d'avancement des travaux des participants.

En 2006, ces journées ont mis justement un accent particulier autant sur la construction que sur le devenir des objets de recherches, se situant en amont comme en aval des analyses.

En effet, nous sommes peut-être captifs des dynamiques sociales et spatiales qui traversent notre quotidien et qui orientent nos directions et nos axes de réflexion. Notre objet de recherche constituerait alors, au moins en partie, le produit implicite de nos propres sociétés. Aussi chaque étape des travaux appelle à une prise de recul et à une réflexivité quant à la position de chercheur. L'analyse de l'espace social, qui constitue le thème de 2006, doit mettre à jour les logiques de domination et d'inégalités tout en évitant que le chercheur devienne *in fine* un instrument au service de celles-ci.

La construction d'une recherche est marquée par l'articulation de trois grandes perspectives: les acteurs, les terrains, et l'éthique:

- Acteurs (axe 1)

Qui est acteur? Quels acteurs interroger? Interroger les acteurs dans l'espace social suppose d'abord de bien les identifier. Cette identification est une étape importante pour appréhender la dimension spatiale de la société. Comment interpréter les différentes formes d'expression des acteurs? Le chercheur dispose d'un

large panel d'outils. Comment le chercheur doit-il composer avec les catégories d'acteurs pour retranscrire leurs expressions? Quel statut doit-il leur accorder? Comment déjouer dans certains cas les stratégies des individus (ou acteurs)?

- Terrains (axe 2)

Penser l'espace social peut impliquer de sélectionner des terrains où seront validées/infirmer les hypothèses et les questions. Ce moment de la recherche constitue une étape-clé de la démarche scientifique. Le renouvellement de questions ou problématiques relatives aux terrains amène le chercheur à repenser en permanence ses méthodes et ses outils. Ses caractéristiques influencent l'élaboration du corpus scientifique. Au final, les terrains mettent en jeu des questions de distance entre le chercheur et son espace d'étude.

- Éthique (axe 3)

Au cours des recherches, une autre question appelle notre attention: celle de l'éthique. Nous devons a priori définir un cadre éthique afin de mettre en œuvre un code de pratiques intellectuelles et d'action. Ainsi, nous analysons les limites éthiques des études et par conséquent la nature des outils, des méthodes et des méthodologies. Nous cherchons aussi à prendre du recul quant au regard posé sur des espaces et sur des sociétés dont les valeurs et la morale ne sont pas forcément les nôtres. Au-delà d'une géographie des positions morales, cette réflexion touche enfin à l'engagement du chercheur et au statut de ses travaux au sein de sa discipline comme au sein de la sphère publique, entre académisme et activisme (ou militantisme).

Ainsi, le colloque itinérant de géographie sociale 2006 suggérait de suivre le cheminement d'une recherche et de s'interroger sur les méthodes et les outils mobilisés aujourd'hui en sciences sociales, dans une démarche interdisciplinaire. Les débats se sont déroulés dans un climat d'écoute, de bienveillance et de respect entre chercheurs. Ces rencontres constituent un moment fort de la réflexion tant théorique que méthodologique du débat scientifique.

AXE 1 : INTERROGER LES ACTEURS DANS L'ESPACE SOCIAL

La notion d'« acteur territorialisé » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003) met en évidence la relation entre l'acteur et la dimension spatiale de la société (Veschambre, 2004). Il s'agit d'étudier ses discours et ses actions spatialement situés en faisant appel aux différents usages de la notion d'acteur en sciences sociales comme l'interactionnisme symbolique (Goffman, 1974; Le Breton, 2004), la sociologie des organisations (Crozier, Friedberg, 1992), la sociologie prônant un retour au sujet (Touraine, 1984) ou encore la théorie de l'agir communicationnel (Habermas, 1987). Cette notion marque la volonté d'une prise en compte des acteurs individuels ou collectifs, qui développe des stratégies, des capacités d'action, des intentions, rompant avec une conception de l'individu comme agent, réagissant plus qu'agissant (Lévy J., 2003). Ces différentes approches sont parfois regroupées sous l'expression « tournant actoriel » (*actorial turn*). Toutefois, la fécondité de leur application ne saurait masquer la persistance d'une série de questions, à l'interface entre choix méthodologiques et construction de l'objet de recherche.

1. Définir les acteurs

Qui est le sujet de l'action et de l'énonciation? Répondre à cette question équivaut à identifier les acteurs.

L'institution est-elle un acteur à part entière, comme l'autorise la généralisation « les acteurs publics »? Dans ce cas on peut s'interroger sur le discours de l'individu représentant cette institution: faut-il transformer la parole de l'individu-acteur en étendard de l'institution? Ne court-on pas alors le risque de souscrire à une conception hiérarchique de l'organisation et de sa capacité d'action territoriale? Or Crozier et Friedberg montrent que les membres des grandes organisations disposent de sphères d'autonomie. On peut aussi prendre en compte/évaluer/mesurer un décalage (lié par exemple à la capacité réflexive de l'individu) entre les individus-acteurs et les institutions, en les qualifiant d'« actant » (Di Méo, Buléon, 2005, p. 29). Comment combler ou interpréter ce décalage?

L'espace social concerne d'autres types de personnes, habitants ou citoyens, désignés tantôt comme

acteurs, tantôt comme agents. La notion d'agent est parfois utilisée pour désigner les individus ou groupes qui semblent disposer d'une capacité de transformation moindre de l'espace social. Mais ne fait-on pas de ces individus de nouveaux « oubliés du territoire », au profit de ceux organisés en collectifs d'action plus ou moins institutionnalisés? Les expressions de ces derniers sont-elles plus efficaces? Pourquoi? Par ailleurs, le chercheur est confronté à la construction de classes ou de catégories d'acteurs. Les déterminants classiques (PCS, sexe, âge) sont-ils toujours suffisants et ne risquent-ils pas de conduire le chercheur à entériner des rapports de dominations?

Au final, en utilisant les notions d'acteur, actant, d'agent ou de groupe, et donc en définissant des interlocuteurs légitimes, ne fait-on pas déjà le choix d'un système d'interprétation et est-il possible de faire de la recherche sans faire ce choix?

2. Comment recueillir les expressions des acteurs?

Comprendre le rôle des acteurs c'est les observer et les interroger. Pour cela, le chercheur dispose d'un panel d'outils tels les entretiens, les questionnaires, les récits de vie, les itinéraires, la méthode Delphi (Linstone, Turoff, 2002). La parole est-elle la seule modalité d'expression de l'acteur? Quelles autres méthodologies peuvent éventuellement être mobilisées? La technique de la carte mentale, par exemple, a priori non discursive, sera rendue parlante par l'interprétation que le chercheur fera à partir des questions complémentaires qu'il aura posées. La question de l'interprétation se pose pour d'autres types d'énoncés: tribunes dans la presse, tracts, documents administratifs ou prospectifs, archives historiques, graffitis et murs peints, voire formes matérielles interprétées par la socio-linguistique (Levy A., 1996).

Par ailleurs, peut-on établir des correspondances entre types de méthodes d'enquêtes ou de questionnement, et catégories d'acteurs ou d'individus? Interroger les acteurs revient parfois à leur demander une description d'actions qui se sont déroulées ou se dérouleront. Les expressions peuvent être en complète dissonance avec l'observation des pratiques et des discours. Les évaluations que les acteurs font des pratiques sont alors aussi intéressantes en soi pour expliquer et comprendre de tels décalages. Les acteurs qui énoncent,

écoutent ou commentent les descriptions, donnent un statut positif, objectif ou relatif à ces discours.

De plus, sur le terrain, tous les échanges ne peuvent être formalisés par une procédure fixe. Certains contacts informels peuvent se révéler tout aussi intéressants pour la recherche (interactions au quotidien, connaissances éloignées...). Mais l'absence de cadre régularisé les rend-il inutilisables? Si tel est le cas, des carnets de voyage ou de terrain narrant ces rencontres peuvent-ils être exploités? On peut même inverser la hiérarchisation entre entretien et propos informels, si, comme le suggère L. Mondada, tout discours est inséparable de son contexte d'énonciation (Mondada, 2001). Doit-on privilégier les méthodes in situ?

Les participants seront invités à présenter la façon dont ils recueillent ces formes d'expression et justifient leurs énoncés.

3. Comprendre, interpréter, illustrer: quelle portée?

L'analyse peut porter soit exclusivement sur le contenu de la forme exprimée (analyse thématique ou par entretien), soit sur ses structures (discours ou observation des pratiques). Dans ce dernier cas, elle ne révèle pas seulement des intentions mais aussi une certaine catégorisation des objets et de l'espace. Un autre moyen d'aborder les acteurs dans l'espace social implique de s'intéresser à leurs pratiques et à leurs intentions: appropriation, représentation...

Il convient de s'interroger sur les différents niveaux de validité des recherches entreprises. Dans quelle mesure l'ensemble d'un dispositif empirique correspond-t-il aux phénomènes que l'on souhaite étudier (validité d'indicateurs)? Ou encore, dans quelle mesure les données statistiques produites restent-elles fidèles aux données individuelles collectées (validité individuelle)? Dans certains cas, la moyenne statistique peut dénaturer les données individuelles d'origine.

Les intervenants seront invités à partager la façon dont ils comprennent, interprètent et illustrent ces rapports entre pratiques et construction socio-spatiale.

À ce stade de la recherche, d'autres interrogations surgissent. L'idée d'acteur qui évoque des stratégies (Boltanski, Chiapello, 1999) n'évacue-t-elle pas les déterminants sociaux de l'action? De Certeau oppose stratégies et tactiques spatiales au quotidien (De Cer-

teau, 1990, pp. 57-63), ce qui permet à la fois une conception politisée et spatialisée des relations entre acteurs. Cette distinction permet de replacer la question des rapports sociaux dans leurs dimensions spatiales et temporelles, dans la production d'espaces qui catégorisent et de discours qui marginalisent.

Di Méo et Buléon (2005) mettent également en œuvre une synthèse qui se positionne entre l'utilisation de la notion d'acteur territorialisé et les problématiques de la domination. Mais cette synthèse est-elle opératoire dans nos recherches? Peut-on appréhender dans une recherche marquée par le tournant actoriel les problématiques liées à la domination et l'inégalité des ressources et légitimités à l'action? Les communications qui alimenteront cet atelier s'interrogeront sur le rôle et la place de l'acteur, sur ses capacités à agir ou réagir. Elles se pencheront aussi sur la portée spatiale des catégories que les acteurs utilisent et celle dont nous parlons dans nos travaux.

AXE 2: CHOIX ET CONTRAINTES DES TERRAINS

L'analyse du champ sémantique de la notion de terrain révèle la pluralité de ses acceptions. Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés le définit comme « une entité spatio-temporelle et une instance épistémique où se manifeste l'attitude empirique du chercheur dans sa tentative d'établissement de faits scientifiques » (A. Volvey, 2003). Au même titre que les thématiques et les objets de recherche, la pratique du terrain se renouvelle et se construit. Pour C. Ghasarian, « les nouveaux terrains et leurs nouveaux dilemmes entraînent une nouvelle façon de réfléchir » (Ghasarian, 2002, p. 21), mettant en jeu la réflexivité et toutes les négociations préalables à la réalisation du terrain (ce qu'il appelle le « sous-terrain »).

En sciences sociales, le terrain met en lumière les interfaces de la recherche en termes de distance, de durée et de déterminants socioculturels. C'est plus largement le regard que le chercheur porte sur son terrain et à partir duquel il va ancrer sa problématique qui nous intéresse ici.

S'interroger sur le terrain implique avant tout de l'identifier, qu'il soit support ou objet de la recherche. Son choix est l'une des étapes sensibles de la recherche. Le sujet et sa problématisation peuvent être subordonnés à un terrain et à ses caractéristiques, voire à un objet

socio-spatial (démarche inductive). Inversement, on peut adopter pour chaque sujet ou pour chaque objet de recherche un terrain spécifique (démarche déductive). Comment alors doit-on l'appréhender: comme le résultat de rétroactions entre un questionnement initial et l'investigation ou comme un constant mouvement d'allers-retours ?

1. Des outils et des méthodes pour « coller à la réalité du terrain ».

L'objectif de cet atelier est d'identifier les démarches associées aux terrains, de préciser la façon d'y accéder, de les appréhender ou de les illustrer.

Le chercheur peut adopter une démarche d'immersion (observation participante) ou au contraire maintenir une distance avec le terrain (observation désengagée qui le conduit à être « spectateur »). Pourquoi faire le choix de l'observation ? Que permet l'observation que ne permet pas le recueil du discours ? Ceci pose la question du degré de visibilité des phénomènes et de leurs explications. Ceci nous interpelle aussi au sujet des moyens mis en œuvre pour appréhender les caractéristiques et originalités du terrain choisi.

En fonction des outils mobilisés que devient le rapport au terrain ? En règle générale, l'enquête par entretiens est surtout utilisée pour recueillir les aspects plus sensibles et subjectifs de la vie sociale tandis que l'enquête par questionnaire sert à collecter les aspects plus quantitatifs par le biais de questions courtes : mais est-ce toujours le cas ? Le recours aux outils non discursifs tels que la lexicologie, la graphique, l'imagerie (sous toutes ses formes) permet-il d'objectiver le terrain étudié ? La photographie, la vidéo, la carte, sont-ils simplement des instruments de restitution de l'expérience de terrain ou bien ne contribuent-ils pas à le façonner (Raoulx, 2003, 2004) ? Cet atelier invitera les jeunes chercheurs à présenter les expérimentations réalisées au cours de leurs pratiques du terrain.

Le terrain est le lieu des pratiques du chercheur. Ses modalités peuvent être diverses. Quoi qu'il en soit le terrain est toujours objet d'interprétation. Il peut également être un lieu de vérification, de validation des données.

2. De l'observation à la validation des terrains

Le chercheur est confronté à la nécessité d'admettre différentes échelles d'observation, du micro-local au

global afin de prendre en compte la complémentarité des objets. Néanmoins, le terrain ne peut pas être étendu à l'infini. Comment le choix d'une échelle peut-il avoir un impact sur la validité des résultats formulés ? Quel rôle joue la notion d'échelle (conçue comme simple étalon de l'étendue ou bien comme indicateur d'un niveau d'analyse) dans la pratique de l'approche comparative (D. Retailé, 2003) ?

La démarche comparative soulève des questions majeures, en particulier au niveau de la conception de la place des terrains d'enquête dans le raisonnement du chercheur. La comparaison peut porter sur des espaces, pour en saisir les spécificités : ainsi M. Roncayolo construit le « cas » marseillais qu'il compare au contexte français (le changement d'échelle est alors la base de la comparaison). Au contraire, la comparaison peut porter sur des processus spatialisés (M. Détienné, 2000 ; P. Gervais-Lambony, 2000), auquel cas on construit une catégorie dont les différents terrains de recherche sont autant de manifestations. Quel est l'objet de la comparaison, quels sont les comparables et comment les construit-on ? La méthode comparative est-elle un gage de scientificité permettant de passer du singulier à l'universel (quelle place accorder alors à la monographie) ?

On pourra arguer que le choix des méthodes modifie les regards portés par les chercheurs sur leurs terrains : une série de questions peut être formulée à cet égard. Que le terrain soit abstrait ou concret, comment appréhender ses limites : sont-elles saisissables, sont-elles « floues » (C. Bromberger, A. Morel, 2001) ? Entendu comme une étape de la pratique de recherche et/ou un support sensible de l'observation, le terrain n'est-il pas influencé par la vision de la réalité sociale du chercheur ou au contraire se justifie-t-il par lui-même (limites intrinsèques) ? Dans ces conditions le terrain est-il limité au groupe social et non délimité spatialement ? Par extension, on peut se demander si extraire le terrain de son contexte est envisageable.

De plus les participants seront peut-être amenés à évoquer les difficultés spécifiques inhérentes aux comparaisons internationales. Peut-on notamment dépasser les comparaisons continentales (P. Gervais-Lambony, F. Landy, S. Oldfield, 2003), pour mettre en place ce que M. Détienné appelle l'« impossible comparaison », qui se joue des frontières spatio-temporelles ?

3. Terrains valorisés, terrains interdits ?

Le débat portera sur les affinités entre le chercheur et le terrain. Différents temps du terrain existent: la phase exploratoire, celle du recueil de données, jusqu'au terrain sur lequel on s'appuie pour valider les résultats. Ces terrains sont-ils ceux prédéfinis par le chercheur ou évoluent-ils au gré de l'étude, et dans quelles conditions ?

Les temps de la recherche conditionnent-ils nos choix, qu'ils soient imposés par les contrats, les bailleurs de fonds ou au contraire laissés au libre arbitre du chercheur ? Dans ces conditions, on peut se poser la question de la dépendance, ou non, du chercheur par rapport à son terrain en termes de durée, de budget et de distance.

D'autres contraintes, liées en partie aux contextes de la recherche, peuvent agir sur cette dernière. Par exemple, l'actuelle tendance à la concentration et à la « territorialisation » des financements de la recherche (pôles de compétitivité, PRES, incubateurs, réseaux, associe de plus en plus une thématique à un espace géographique: doit-on dénoncer des terrains imposés ?

À une autre échelle, certaines ONG internationales financent des chercheurs en imposant des sujets et des terrains d'étude. La question est alors de savoir quelle est la marge de manœuvre du chercheur lorsqu'il est financé, par exemple, par des industries pharmaceutiques.

Enfin, la conjoncture (socioéconomique et géopolitique) détermine l'accès au terrain. Les récents évènements dans les banlieues françaises ou les mutations politiques en Côte d'Ivoire peuvent être cités en exemple: comment aborder des lieux en crise ou des espaces contrôlés par les pouvoirs publics ? Existe-t-il alors des terrains interdits ?

Les spécificités du terrain sont susceptibles de modifier les grandes orientations de la réflexion ou de la problématique. Dans le même sens le regard du chercheur sur son terrain est marqué par sa position, sa posture et son implication. Ainsi, la position du chercheur est-elle déterminée ou déterminante ? Quelle place doit-on laisser à l'intuition dans le choix et la pratique du terrain ? En ce sens, doit-il « faire corps avec son terrain » ? Qu'il soit proche ou lointain (en termes socio-culturels), dedans ou dehors (en termes d'implication), le chercheur dispose-t-il des outils et du recul nécessaire pour gérer sa propre charge émotionnelle ?

De manière générale, sont sollicitées autour de cet axe des réflexions qui questionnent à la fois la place mais aussi la pertinence de la construction des terrains.

AXE 3 : ETHIQUE (S) : QUELS SENS ET USAGES AU SEIN DES SCIENCES SOCIALES ?

Plusieurs facteurs interviennent dans le choix du thème de recherche et dans la formulation du sujet, nous l'avons vu: le contexte, la discipline et ses directions de recherche, le hasard parfois. Ce choix peut aussi, éventuellement être lié à l'intérêt personnel du chercheur. Ce dernier point soulève la question de la rigueur scientifique et des nécessités de l'objectivation autant que celle de l'engagement et de l'éthique. Il convient donc de présenter un panorama du traitement de la question éthique dans les recherches en sciences sociales.

Les études féministes anglophones ont été les premières à remettre en cause la neutralité scientifique et à revendiquer le droit à une orientation féminine du traitement des faits sociaux (*Canadian Geographer*, 1993; Rose, 1997), soulignant l'intérêt propre du chercheur à mener des travaux spécifiques.

Ainsi, dans la littérature scientifique anglophone, l'éthique est une thématique importante, trouvant racine dans une géographie radicale (Harvey, 1973; Peet, 1974) critiquant les valeurs et la morale cachées derrière certaines recherches. Ces auteurs ont impulsé un courant qui cherche à poser les questions éthiques en interrogeant la pertinence des sujets de recherche (Proctor, 1998). Se démarquant de l'influence du traitement quantitatif développé dans les années soixante-dix, d'autres géographes, du courant humaniste, comme A. Buttimer ou Y.-F. Tuan ont souhaité œuvrer à une meilleure compréhension des faits socio-spatiaux dans le but d'intégrer la géographie à une réflexion d'ensemble des sciences sociales. Les valeurs humanistes qui en découlent posent alors les jalons, dans les années quatre-vingt, de la géographie humaniste, reposant sur le cultural turn. Ce courant, suivi par le courant post-moderne (Ley, 1989), propose d'étendre les recherches en dehors des sphères institutionnelles en allant interroger des réalités telles que les mouvements pour les droits civiques, les mouvements féministes, écologistes ou anti-guerre.

En 1997, un groupe spécifique (le VJESG: *Values, Justice and Ethics Speciality Group*) est créé autour de l'association des géographes américains (AAG: Association of American Geographers). Le but est de répondre aux demandes de géographes en matière d'éthique qu'elles émanent du milieu professionnel ou universitaire. Il ne s'agit plus de se demander si l'éthique est une réflexion nécessaire, mais comment porter attention à cette question. Des travaux du groupe naît la revue *Ethics, place and environment* en 1998. En 2001, en étendant la réflexion à d'autres sciences sociales, le groupe fusionne avec le Human Right Speciality Group, donnant naissance au Values, Ethics and Human Right Speciality Group. Les quelques géographes qui en sont membres soulignent régulièrement la relation entre la géographie américaine et le monde dans lequel elle évolue (Sack, 1997; Smith, 1998), plus particulièrement depuis le 11 septembre 2001.

En France, les années soixante-dix voient fleurir les prises de position de divers chercheurs des sciences sociales dans la sphère publique. Le sens de l'éthique est fortement présent, sans que le terme ne soit nécessairement prononcé, à l'image des travaux de Michel Foucault et du Groupe d'Information sur les Prisons (G.I.P., P. Artières, 2003) sans compter ceux de nombreux sociologues, tels A. Touraine (1985) ou P. Bourdieu (1993).

En géographie, dans les années quatre-vingt, les débats s'amorcent sur l'engagement du chercheur autour de Renée Rochefort et du colloque de géographie sociale de Lyon de 1984, « Marginalité sociale, marginalité spatiale ». Ces débats perdurent toujours (voir en particulier les colloques de géographie sociale de Caen en 1998 et 2001). Au-delà de la géographie sociale, c'est toute la discipline qui s'interroge. La question de l'engagement du chercheur s'étend à d'autres « branches » spécifiques: géographie qualitative/quantitative, géographie tropicaliste/géographie du Tiers-Monde (ou du sous-développement)

La géographie francophone (et surtout française) paraît donc timorée par rapport à la géographie anglophone. Les débats sur l'éthique sont restés informels. Le terme « éthique » émerge plus tardivement, notamment dans le domaine des recherches sur la santé et sur la maladie. Aujourd'hui, il prend de l'ampleur. En témoigne en 1994 la création d'un COMité d'ETHique pour les Sciences (COMETS), puis en 2000 la création du Comité de Déontologie et d'ETHique de l'IRD ().

En France, la question éthique semble davantage se tourner vers l'engagement moral. De façon différente, le panorama des recherches anglophones dévoile une réflexion plus large, autant sur le choix des thèmes et de leur traitement que sur la recherche-action (féminisme, mouvements écologistes, minorités, mouvements anti-guerre, critique des politiques publiques, critique des choix des outils également).

L'éthique est donc plurielle. L'engagement et l'implication qui l'accompagnent ne sont donc pas des positions qui coulent de source: celles-ci doivent être réfléchies et théorisées. Dans un premier temps, il paraît donc nécessaire de mener une réflexion sur la place de l'éthique dans nos travaux en commençant par retracer l'histoire de la notion, en mettant l'accent, par exemple, sur les décalages temporels de ses usages, d'une discipline à une autre et d'une aire culturelle à une autre.

Les interventions proposant une démarche épistémologique pluridisciplinaire nourriraient un premier atelier au sein de ce troisième axe. Proctor et Smith (1999), en réfléchissant sur ces questions ont été amenés à parler d'éthique théorique (*theoretical ethics*) et d'éthique appliquée (*applied ethics*). Dans un deuxième temps, nous nous pencherons donc sur l'éthique théorique qui interroge nos recherches à tout niveau du processus. Dans un troisième temps, nous ouvrirons la réflexion sur l'éthique appliquée qui concerne les points spécifiques soulevés par le degré d'engagement des chercheurs.

1. Une épistémologie de la notion d'éthique

Qu'entend-on par éthique? La notion se rapporte souvent à des questions de valeurs ou de morales (moralités), jugées justes ou non. D'un côté, les valeurs guident l'action individuelle et collective et reposent sur d'importantes implications politiques et personnelles. D'un autre côté, la morale (moralité) se réfère à des standards de conduite (la sphère normative) à travers lesquels l'action humaine est jugée bonne ou mauvaise, meilleure ou pire.

S'interroger sur les valeurs et la morale (moralité) apporte un éclairage important sur les processus sociaux. Mais l'exercice est d'autant plus délicat que le terrain de recherche est éloigné: le chercheur risque de juger plus que d'analyser suivant ses propres valeurs et systèmes de normes. Cela a largement été le cas sous la colonisation avec la mise sur pied d'une ethno-

anthropologie appliquée et orientée, mais aussi d'une certaine géographie coloniale (Amselle, 1999). A contrario, le relativisme culturel n'est pas sans danger non plus. Comment saisir le fonctionnement d'une société en un espace et un temps donné, comprendre ce qu'elle estime juste et mauvais ? Si la prise de conscience de ce questionnement est universelle, les réponses tendant à définir « le bien » et « le mal » divergent, mettant en doute l'existence d'une éthique universelle mais appuyant l'existence d'une géographie des positions morales.

En outre, existe-t-il des thématiques en lien plus direct avec la question éthique ? Celles ayant lien avec l'environnement, la neutralité, la justice spatiale appellent-elles plus que d'autres à un traitement éthique ?

Cet atelier sera articulé autour d'interventions de jeunes chercheurs s'interrogeant sur la place de l'éthique dans leur discipline et au sein de leur thème et de leur terrain.

2. Éthique théorique : quelles démarches éthiques ?

Pour les chercheurs en quête de neutralité scientifique et axiologique, on peut se demander s'il existe des méthodes et des outils permettant d'atteindre un tel objectif, ou au contraire si tout choix d'outils ne relèverait pas déjà d'une certaine subjectivité.

En aval, lors du processus de recherche et, plus encore, lors de la communication des résultats, nous devons nous interroger sur les moyens de préserver l'anonymat complet ou partiel des sources. Comment relever le paradoxe existant entre accessibilité des données et confidentialité : constitution de listes d'enquêtés et de données à la CNIL, observations à l'échelle micro de données sensibles telles les conduites addictives ? Ces contraintes peuvent-elles limiter certains questionnements ?

S'il y a des « limites éthiques » à ce que les outils permettent, c'est certainement qu'il y a un recul critique à prendre par rapport au traitement des objets de recherche et par rapport à nos interlocuteurs.

En effet, la collecte des données implique une réflexion sur la relation du chercheur à la personne enquêtée. Quels liens se tissent entre eux ? Comment éviter la relation dominant/dominé du chercheur vers le sujet de l'enquête ? À l'inverse, comment éviter l'instrumentalisation du chercheur ? Comment ne pas décevoir

l'enquêté qui souhaite peut-être voir les fruits de sa collaboration effective ? C'est la question de la restitution de la démarche qui importe ici.

Les interventions au sein de cet axe s'interrogeront donc sur la façon dont nos choix, nos outils et nos méthodes engagent la question de l'éthique.

3. L'éthique appliquée : quels effets sur la recherche ?

Cet atelier propose de dépasser la question de l'engagement. Dans certains cas, les chercheurs deviennent des activistes : à travers leurs recherches, ils souhaitent promouvoir le changement social et mènent diverses actions, tout en publiant ou en enseignant. La question n'est plus alors de savoir s'il est légitime de s'engager mais de s'interroger sur les manières de le faire, (P. Cloke, 2002). En effet, introduire l'engagement et l'activisme dans la recherche fait évoluer le rôle « traditionnel » du chercheur. Comment gérer l'interface entre l'académisme et l'activisme ? Comment tenir une certaine distance entre celui-ci et ses écrits, ou ses enseignements, et conserver sa légitimité ?

Travailler sur certains objets peut aussi créer le risque de leur légitimation par excès de réalisme et asseoir leur existence par leur introduction dans le champ scientifique. Enfin, s'engager représente aussi un risque vis-à-vis des bailleurs, dans un contexte où l'accès aux financements se réduit drastiquement, au profit des acteurs privés.

Cet atelier appellera des communications de la part de ceux qui ont décidé de s'engager ou non, et de ceux qui sont déjà engagés et le revendiquent, entre échecs et réussites.

BIBLIOGRAPHIE

- AMSELLE J. L., 1999, *Logiques métisses*, Paris, Payot, 257 p.
- ANSART P., 1999, « Méthodes comparatives », dans AKOUN A. & ANSART P., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, pp. 95-96.
- ARTIERES P., 2003, *Le Groupe d'information sur les prisons: archives d'une lutte, 1970-1972*, Éditions de l'IMEC, 249 p.
- BAUELLE G., OZOUF-MARINIER Marie-Vic, ROBIC Marie-Claire, 2001, *Géographes en pratiques: le terrain, le livre, la cité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 390 p.
- BLANCKAERT C. (dir.), 1996, *Le terrain des sciences humaines. Instructions et enquêtes (XVIII-XX^e Siècle)* Paris, L'Harmattan, 404 p.
- BOLTANSKI, CHIAPELLO, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*. NRF essais, Gallimard, 843 p.
- BOURDIEU P., 1993, *La Misère du monde, Effet de lieu*, Le Seuil, Paris, 947 p.
- BROMBERGER C., MOREL A. (dir.), 2001, *Limites floues frontières vives*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, Coll. Ethnologie de la France: Cahier 17, 390 p.
- BUTTIMER A., 1974, « Values in Geography », *Association of American Geographers, Resource Paper*, n° 24, 58 p.
- CEFAL Daniel (ed., coord.), 2003, *L'enquête de terrain*. Ed La découverte, M.A.U.S.S., 615 p., 2003
- CLOKE P., 2002, « Deliver us from evil? Prospects for living ethically and acting politically in human geography », *Progress in Human Geography*, 26, pp. 587-604.
- Collectif, 1993, « Focus: feminism as method », *Canadian Geographer*, 37, pp. 48-61.
- Collectif, 1984, « Géographie tropicale, géographie du Tiers Monde », *L'espace géographique*, XIII, 4
- COPANS J., 1999, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan Université, 127p.
- CROZIER, FRIEDBERG, 1992, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Points essai, Seuil, 500 p.
- DE CERTEAU M., 1990, *L'invention du quotidien, 1. arts de faire*. Folio essais, 350 p., 1990.
- DETIENNE M., 2000, *Comparer l'incomparable*. Éditions du Seuil.
- DI MEO G., BULEON P., 2005, *L'espace social, lecture géographique des sociétés*. Armand Colin, 303 p.
- ELIAS N., 1983, *Engagement et distanciation: contribution à la sociologie de la connaissance*, Paris, Pocket, 258 p.
- FREMONT A., 1999, *La Région, Espace-Vécu*, Champs Flammarion, 288p.
- GERVAIS LAMBONY P., 2000, « De la ville inutile... à la comparaison nécessaire. Pour une géographie humaine », in H. Nicolai, P. Pelissier et J-P Raison (dir) *Un géographe dans son siècle, actualité de Pierre Gourou*, Karthala Géotropiques.
- GERVAIS LAMBONY P., LANDY F., OLDFILED S., 2003, *Espaces arc-en-ciel: Identités et Territoires en Afrique du Sud et en Inde*. Khartala, 370 p.
- GHASARIAN C., 2002, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 248 p.
- GOFFMAN E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 230 p.
- GUMUCHIAN, GRASSET, LAJARGE, ROUX, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Editions Economica, anthropolos, 186 p.
- HABERMAS J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*. 2 vol. 1. *Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. 2. *Critique de la raison fonctionnaliste*, Paris, Fayard.
- HARVEY D., 1993, *Social justice and the city*, London: Edwin Arnold, 336 p.
- HARVEY D., 1974, « What kind of geography for what kind of public policy? », *Transaction of the Institute of British Geographers*, 63, pp. 18-34.
- KITCHIN R., HUBBARD P.J., 1999, « Research, action and « critical » geographies », *Area*, 31-3, pp. 195-198.
- LE BRETON D., 2004, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, Coll. Quadrige.
- LEVY A., 1996, « Pour une socio-sémiotique de l'espace. Problématique et orientations de recherche », in Sylvia Ostrowsky ed, *Sociologues en ville*, L'Harmattan, 276 p
- LEVY J., 2003, « acteur » et « agent », in LEVY J. & LUSSAULT M. (dir), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 1034 p.

- LEY D., 1989, « Fragmentation, coherence and limit to theory », in A. Kobayashi, S. Mackenzie (eds), *Remaking Human Geography*, Boston: Unwin Hyman, pp. 227-244.
- LINSTONE H.A. et TURROF M., 2002 (1975), *The Delphi method: techniques and applications*,
- LIVET P., 2005, « Les différentes formes de raisonnement pas cas », in PASSERON J.-C. & REVEL J. (dir), *Penser par cas*, Paris, Éditions. de l'EHESS, pp. 9-44
- MONDADA L., 2001, *Décrire la ville, la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Collection Villes, Anthropos, 320 p.
- PEET R. (ed.), 1978, *Radical Geography*, London: Methuen, 387 p.
- vPROCTOR J., 1998, « Ethics in geography: giving moral form to the geographical imagination », *Area*, 30, pp. 8-18.
- PROCTOR J., SMITH D., 1999, *Geography and ethics: journey on a moral terrain*, London, Routledge, 303 p.
- RAOULX B., 2004, « Les médias, un champ de recherche et d'intervention en géographie sociale ». Actes en ligne, Colloque « Faire de la géographie sociale aujourd'hui », UMR ESO, Rennes, 21-22 octobre 2004.
- RAOULX B., 2003, *Traplines in Vancouver*, Film produit par ACCAAN – Atelier Cinéma de Normandie/MRSH Caen/SFRS – Service du film de Recherche Scientifique, 37 minutes.
- RETAILLÉ D., 2003, « Comparatisme », in LEVY J. & LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 187-188.
- REYNAUD A., 1984, « L'intérêt de la démarche comparative en géographie », *Espaces Temps*, n° 26/27/28, pp. 26-33.
- ROSE G., 1997, « Situating knowledge: positionality, reflexivity and other tactics », *Progress in Human Geography*, 21, pp. 305-320.
- SACK R., 1997, *Homo Geographicus: a framework for action, awareness and moral and concern*, Baltimore, John Hopkins University Press, 292 p.
- SMITH D., 2000, *Moral Geographies. Ethics in a World of Difference*, Edinburgh Univ. Press, 244 p
- SMITH D., 1998, "Geography and moral philosophy: some common grounds", *Ethics, Place and Environment*, 1, pp. 15-38.
- TOURAINE A., 1985, « An introduction to the study of social movements », *Social Research*, 52, pp. 749-787.
- TOURAINE, A., 1984, *Le retour de l'acteur. Mouvements*, Fayard. 349 p.
- TUAN Y., 1974, *Topophilia: a study of environmental perception, attitudes and values*, Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice Hall, 260 p.
- URBAIN J.-D., 2003, *Ethnologue mais pas trop... Ethnologie de proximité, voyages secrets et autres expéditions minuscules*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 285 p.
- VALENTINE G., 2005, « Geography and ethics: moral geographies? Ethical commitment in research and teaching », *Progress in Human Geography*, 29-4, pp. 483-487.
- VESCHAMBRE V., 2004, « L'approche dimensionnelle de l'espace: pour une géographie (sociale) de plain-pied dans les sciences sociales », Communication orale, Colloque « espaces et sociétés aujourd'hui », Rennes, 21-22 octobre 2004, en ligne: http://eso.cnrs.fr/evenements/contribution_10_2004/VV.pdf
- VIEILLARD-BARON H., 2004, « Le « terrain » et la « proximité » en questions ». Actes en ligne, Colloque « Faire de la géographie sociale aujourd'hui », UMR ESO, Rennes, 21-22 octobre 2004.
- VOLVEY A., 2000, « L'espace, vu du corps », in LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Logiques de l'Espace, Esprit des Lieux, Géographies à Cerisy*, Belin, Coll. Mappemonde, pp. 319-332
- VOLVEY A., 2003, « Terrain », in in LEVY J. & LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, pp. 904-906

Peut-on parler d'un tournant actoriel ?

Synthèse collective*

INTRODUCTION

Cet atelier est mu par les questionnements autour de la notion d'acteur. En effet, la mobilisation de cette notion semble devenue incontournable, sans pour autant que le jeune chercheur trouve toujours de façon claire une explicitation des enjeux épistémologiques. L'atelier visait alors à caractériser cette notion d'acteur (répondre à la question « qui est acteur ? »), à s'interroger sur les modes d'interrogation des acteurs (« Comment recueillir les expressions des acteurs ? »), et à définir la validité des interprétations et conclusions opérées à partir de la parole des acteurs (« quelle validité ? »). L'expression de « tournant actoriel » parfois rencontrée implique l'idée d'une reconfiguration méthodologique et épistémologique à partir de l'élucidation des problèmes et enjeux posés par la mobilisation de la notion d'acteur. Cet atelier tentait alors de cerner les conséquences sur les différentes disciplines représentées à l'atelier (géographie, sociologie, psychologie) d'un tel tournant.

Chacun des trois ateliers de l'école d'été a élaboré une méthode spécifique de retranscription des débats et des résultats des discussions opérées; aussi convient-il de présenter la démarche d'élaboration de notre propre synthèse. Parmi les 16 participants de l'atelier Acteurs, les deux auditeurs, R. Lajarge et A.F. Hoyaux ont entrepris de rédiger un compte rendu consistant des débats, à partir de notes prises durant les deux journées, avec la volonté d'inclure les positions de chaque participant, de manière illustrative ou argumentative. Ces deux textes ont ensuite été relus par tous, avec la possibilité de réagir pour approfondir ou présenter un éclairage différent, ce qui se traduit par des cadres inclus dans les textes¹. La conclusion de ce texte souligne les convergences des deux auditeurs, en

n'omettant pas les points de différence. En effet, cette synthèse ne manifeste pas un consensus total entre les participants, car tel n'est pas le but de la démarche. À partir de questionnements communs, il s'agit non de produire un ensemble de thèses partagées mais de développer des visions, éventuellement discordantes, reposant sur des bases assumées.

Le texte de R. Lajarge constate la concomitance de microphénomènes qui fondent l'action et de méta phénomènes qui changent le monde. Tout en tenant compte de la logique de l'individu qui agit en interaction, R. Lajarge donne une place aux structures et interroge les surdéterminants sociaux en mettant en avant les inégalités sociales. Parmi les huit points qu'il a recensés dans les débats de l'atelier, trois proposent de délimiter l'acteur, trois points s'intéressent à la méthode pour étudier l'acteur, et les deux derniers mettent en avant l'interactionnisme. Le point huit est l'aboutissement de sa réflexion pour analyser « ce qui change ».

Le texte d'A.F. Hoyaux est construit comme un cadrage théorique et méthodologique du concept d'acteur. Il se structure autour de citations provenant des différents textes des participants. Ces citations sont des points d'ancrages qui ont pour but d'exemplifier le propos sans forcément permettre aux lecteurs de contextualiser le terrain d'étude et la nature même des idées développées par chaque auteur. L'optique développée est plutôt de montrer les convergences épistémologiques qui sont apparues durant les discussions en atelier. Il estime qu'à travers la place des citations dans ce texte, les lecteurs se rendent compte que deux domaines ont été particulièrement abordés lors de l'atelier: la pertinence du concept d'acteur en géographie mais surtout la pertinence de la démarche méthodologique et la portée éthique du chercheur face à son objet-sujet de recherche.

* André-Frédéric Hoyaux, Romain Lajarge, Solène Gaudin, Christophe Guibert, Sylvain Guyot, Régis Keerle, Jean-Pamphile Koumba, Yann Leborgne, Yvon Le Caro, Caroline Lenoir, Françoise Philip, Emmanuelle Renaud-Héliér, Eugénie Terrier, Anne Winter, Charles-Edouard Houllier-Guibert, Sébastien Jacquot

1- Les pointillés qui encadrent les textes sont une illustration des éléments théoriques à partir des éclairages particuliers offerts par chaque participant et les cadres pleins incarnent le positionnement a posteriori de ces mêmes participants, complétant ou infléchissant le propos.

Le point de vue de Romain Lajarge :

ACTIVONS LES ACTEURS !

A- TOUT CHANGE MAIS RIEN NE BOUGE

Au « tout bouge mais rien ne change » de R. Rochefort, rappelant que la domination, l'oppression et l'exploitation continuaient à exister et fondaient la légitimité, pour la géographie sociale, de travailler sur les causes, les déterminants et les conséquences des inégalités socio-spatiales, il serait peut-être dorénavant possible de proposer un « tout change mais rien ne bouge », reconnaissant à la fois que dans ces 45 années, non seulement les problèmes se sont déplacés mais qu'ils ont probablement changé profondément de nature. Ce qui n'invalide en rien la posture de la géographie sociale, ses approches, son utilité, sa pertinence. Cependant, la recherche continue de nouveaux ancrages, de nouvelles méthodes, de nouveaux objets a amené la géographie sociale, comme d'ailleurs presque toute géographie, à aller au-delà de ses thématiques classiques et à s'investir de plus en plus dans des champs connexes. Effectivement, tout paraît changer. La mondialisation change le rapport à la distance ; l'individualisation croissante de la société change le rapport aux autres ; la libéralisation économique change le rapport au travail ; la mobilité généralisée change le rapport au temps ; et d'autres méta phénomènes sont encore mobilisables pour dire que le changement semble bien devenu un état bien plus qu'une étape. Changement de domicile, de voiture, de travail, de religion, de look, d'habitudes de consommation, d'amis, de conjoints, d'enfants... ne sont plus des actes isolés, marginaux et exceptionnels. Tiens, oui, d'ailleurs, ce sont des actes. Personne ne nous obligeant à changer de maison bien plus souvent que nos grands-parents, changer de voitures dès qu'un nouveau modèle nous fait envie... changements par l'action. Agir pour partir étudier à l'étranger quelle que soit la transgression scalaire que cela provoque [comme le propose Eugénie Terrier]. Agir pour se saisir de l'opportunité de la présence d'une vague à Hossegor et ainsi municipaliser une image sportive [comme le propose Christophe Guibert]. Agir pour faire renaître les Cités

oubliées à Gonfreville et participer à la (re-) construction d'une identité héritée [comme le propose Yann Leborgne]. Agir pour brûler des voitures dans les banlieues françaises et dire ainsi, par la violence, aux adultes du reste du monde que des jeunes existent là [comme le propose Anne Winter].

Quel avantage avons-nous à dire qu'ainsi, c'est l'action qui nous intéresse ? Quels liens peut-on faire entre les méta phénomènes qui changent le monde et les microphénomènes qui fondent l'action ? À considérer, comme définition minimaliste, que l'action est ce qui modifie le rapport aux choses et aux gens, alors la géographie sociale ne peinera pas à être actancielle. Cependant, ce « rapport aux choses et aux gens » est bien d'abord de l'ordre de « l'inter » ; intervention au mieux, interpellation a minima, interaction toujours. Si l'action est d'abord une mise en interaction, alors les opérateurs de cette interaction vont être l'objet de tous nos soins et de quelques-unes de nos investigations. Par commodité langagière, appelons-les « acteurs ». Ainsi résumée, la posture qui pousse à mettre les théories de l'action sur la paillasse du géographe n'est ni d'une grande innovation, ni d'une grande prise de risque. Car il y a des théories de l'action en sciences sociales, de nombreuses théories, que la géographie réinterprète. En tout cas, tout change et il y a des acteurs partout. Chacun parvenant plus ou moins facilement à modifier son rapport aux choses et aux gens.

Évidemment, une autre partie du problème est dans le « plus ou moins ». Car, il est un fait qui se confirme encore et encore en donnant raison à P. Bourdieu contre R. Boudon : il existe bien des structurations sociales, culturelles, économiques et donc spatiales qui font que l'écart entre les « plus » et les « moins » ne se réduit pas, qu'il se reproduit, qu'il rend chaque jour plus difficile pour certains la possibilité de changer leur rapport aux choses et aux gens. Il s'agit bien alors d'un méta-phénomène. Et en la matière, on aurait volontiers la tentation de dire que « rien ne bouge ». Car, il est parfois malaisé de devenir acteur, lorsque ni les moyens, ni les ressources, ni les capacités ne permettent de s'émaner de ses propres contraintes existentielles. Quel intérêt y a-t-il alors à faire faire à la géographie ce détour par l'action, par les théories de l'action et leurs corollaires, les acteurs, alors que les concepts d'indi-

vidus et de collectifs, d'êtres humains et d'habitants, d'actifs et de non-actifs, de détenteurs de capital spatial et de détenteurs de capital symbolique nous avaient suffi jusqu'alors ?

Eugénie Terrier rappelle ainsi que J. Lévy a été l'un des premiers à proposer et à défendre la notion de capital spatial comme élément d'appréciation des stratégies individuelles. Le capital spatial serait constitué de l'ensemble des ressources tirées de l'usage de la dimension spatiale de la société, c'est-à-dire de ce que les individus acquièrent par leurs pratiques spatiales, leurs connaissances et leur appropriation des lieux. Selon J. Lévy, ces ressources peuvent être de deux ordres : les lieux appropriés d'une manière ou d'une autre par les individus forment un patrimoine et les savoir-faire développés lors de ces actions d'appropriation constituent des compétences. Le concept de capital spatial est un objet de débat épistémologique en géographie en partie en lien avec cette utilisation ambiguë du terme de capital par des chercheurs ayant plutôt une approche par l'individu. En effet, cette notion, empruntée à P. Bourdieu et évoquant les théories structuralistes pousse à la réflexion en termes de rapports de pouvoir et de reproduction sociale des inégalités. Par exemple, les voyages réalisés pendant l'enfance avec des parents qui possèdent les ressources économiques, culturelles et relationnelles nécessaires à la concrétisation de ces voyages sont autant de lieux appropriés et de compétences difficilement accessibles pour les enfants issus de milieux plus modestes. La capitalisation des ressources que l'individu accumule grâce à ses déplacements, ses ancrages, son appropriation idéale ou matérielle de l'espace ne peut être totalement indépendante des rapports de pouvoir et des jeux sociaux. Cependant les rapports à l'espace ne sont pas strictement déterminés par ces métaphénomènes ; J. Lévy appuie par exemple l'idée qu'il n'y a pas forcément de lien entre capital économique et capital spatial : « Les mieux dotés en capital économique ne sont pas nécessairement les mieux dotés en capital de mobilité » ; d'où la nécessité, comme le propose R. Lajarge, de s'intéresser aussi aux logiques d'acteurs qui se construisent au sein de ces contextes sociaux.

Trois bonnes raisons, théoriques, problématiques et méthodologiques paraissent l'emporter sur d'autres raisons également valables mais probablement un petit peu plus anecdotiques². Prendre les acteurs en considération, les examiner attentivement, envisager à leur propos les opportunités et les menaces, l'intérêt scientifique et la pertinence disciplinaire permettra de dire s'il s'agit seulement d'un dos-d'âne sur la route tracée collectivement par les géographes pour la géographie ou plus profondément d'un tournant actoriel dont il est question ici.

B- UNE TRIPLE NÉCESSITÉ DU RECOURS À L'ACTION ET/OU À L'ACTEUR EN GÉOGRAPHIE

1- Raison de méthode: qualifier l'action dans l'espace

La géographie n'a jamais été vraiment étrangère à la question de l'action, au moins au titre de ce que les matérialités marquaient l'espace, « étaient » l'espace pour les plus kantiens des géographes, et que ces matérialités étaient bien implicitement pour une partie d'entre elles, le résultat d'actions humaines. Implicitement voulant dire qu'il ne s'agissait pas nécessairement de s'intéresser au processus de l'action puisque ce que l'action produisait en tant que résultat suffisait à dire ce qu'était l'espace géographique. C'est encore probablement le cas d'une grande partie des autres géographies que celle qui, se dénommant sociale, reconnaît son objet comme essentiellement en construction permanente. Finalement, tant que l'objectif était de dire et de décrire ce qu'est l'espace géographique, la position fixiste suffisait amplement : tout d'abord fixer des objets dans l'espace afin de les saisir en les informant. Mais pour ce faire, il fallait que ces objets soient stabilisés afin de faciliter l'usage de méthodes de lecture et de dessin (puisque la géographie était une – graphie) puis dire ce qu'étaient les liens que ces objets entretenaient entre eux, afin de ne pas avoir à s'occuper de ces « opérateurs » -cachés- qui rendent possibles les liens.

² Par exemple, la volonté de participer au renouvellement de la discipline en empruntant aux voisins leurs acquis les plus solides ou l'espoir de créer ainsi un espace de liberté pour jeunes chercheurs lassés des impasses analytiques de la recherche d'hypothétiques lois générales d'organisation de l'espace ou encore l'ambition d'inscrire des sujets de recherche dans une lisibilité sociale, économique et politique pour « les acteurs de terrain »...

Ce subterfuge pratique (laissant penser que les objets dans l'espace sont animés par des forces propres) ne tient plus guère aujourd'hui et ce sont bien les mises en action qui sont interrogées.

Lorsqu'il s'agit d'expliquer la violence dans la ville, la métropolisation des campagnes, la mobilité individuelle généralisée, la patrimonialisation de la nature, la recomposition territoriale, la marchandisation de l'espace, la déstructuration du travail, comment passer outre une analyse de la nature de l'action qui aboutit à ces processus? Les problèmes contemporains semblent réclamer de se pencher sur la qualification de l'action. D'abord et avant tout pour sortir des héritages en matière de classification toute faite des positions, une analyse par les acteurs permet d'identifier des catégories d'action propre au problème posé. Les classes socio-professionnelles sont par exemple des catégories en perte de vitesse, moins utilisées dans l'analyse entre autre parce qu'elles postulent qu'à niveau social équivalent, les comportements se ressembleront. On sait dorénavant que cela est de moins en moins vrai. Mais les catégories également souvent usitées, comme celles mettant en opposition deux types d'acteurs (leaders/autres, public/privé, élus/société civile...) présentent vite l'inconvénient de figer les positions relatives. Or, nous savons qu'une analyse en termes d'acteurs pose comme point de départ le statut nécessairement « multi-casquette » de l'acteur (Gumuchian et al, 2003). Sa capacité à changer de rôle, à jouer plusieurs rôles, à s'engager dans de l'action multiple, à diversifier sa présence, son intervention, le rend stratégique et composite; donc difficile à catégoriser a priori. Seule la qualification de l'action permet de construire des catégories d'acteurs, in itinere, mouvantes, adaptées au problème, datées, situées.

2. Intérêts problématiques: analyser les processus plutôt que les résultats

S'il existe un projet scientifique faisant des acteurs, en géographie, des clefs de lecture pour qualifier l'action, c'est probablement parce que comprendre les transformations de l'espace nécessite d'entrer dans les processus qui les génèrent. Par exemple, les villes croissent. On sait mesurer leur étendue, leurs activités, leurs populations. On sait que les facteurs de la croissance sont multiples, celui de l'attractivité est la plupart du temps dominant. On saura analyser les résultats de

cette attractivité dans la ville, ou à proximité d'elle. Mais le processus qui génère cette attractivité, produisant à la fois l'effet direct de la croissance de la ville (et quelques effets indirects), continue d'interroger. Se pencher sur les processus oblige donc à s'engager dans une voie explicative, en faisant des acteurs de la construction urbanistique de la ville, de ceux de l'économie de marché, de ceux des politiques agricoles et rurales à l'entour, de ceux des transports et de l'habitat, des co-opérateurs de ce processus.

Pour Christophe Guibert, comprendre les logiques sociales à l'œuvre dans la définition d'une politique publique implique de prendre en considération les actions et les représentations structurantes d'un grand nombre d'individus ou de groupes d'individus. Par exemple, si l'action politique des élus en faveur du surf en Aquitaine est territorialisée - au sens où on ne peut saisir avec acuité les usages politiques du surf si l'on ne connaît pas l'espace social local, l'histoire du surf, la vocation touristique de la commune... – il convient de prendre en considération l'ensemble des agents de l'espace du surf au niveau national puis au niveau local. Les choix politiques municipaux sont définis à partir d'un mixte de représentations et de réalités qui permettent de justifier des actions et d'en retirer par exemple des profits en terme de développement territorial, de l'identification ou encore de la reconnaissance politique. En d'autres termes, toute politique municipale se définit à partir des propriétés communales, des représentations des élus, de l'existant sur le plan local, de l'histoire locale de l'activité... Les élus locaux ne peuvent à ce titre être autonomisés en ce sens que leurs choix ne sont pas réductibles à leurs conceptions personnelles. Ainsi, les élus de Biarritz valorisent le surf à travers la notion de patrimonialisation et le principe de « l'éternel hier »; les élus de Lacanau inscrivent durablement le surf professionnel dans la commune; les élus d'Hossegor mobilisent quant à eux plusieurs ressources contradictoires qui n'encouragent pas systématiquement l'essor de ce sport...

Mais alors, faut-il considérer qu'une lecture par les acteurs est nécessairement une lecture par les puissants, les dirigeants, les leaders? Évidemment non, sinon probablement la question de l'action serait restée

une question des sciences politiques. Car, tout humain est acteur au sens où tous et toutes peuvent entrer en action et participer aux processus. Enfin, « peuvent » au sens de « sont autorisés à... », ce qui ne veut bien entendu pas toujours dire « sont en capacité de... ». Les migrants des campagnes qui viennent nourrir les villes des pays en mal-développement ou les jeunes couples qui vont lotir un pavillon là où le prix du foncier le leur permet, c'est-à-dire loin de l'autoroute et/ou du périphérique peuvent être considérés comme acteurs dans le processus de croissance des villes, pour peu que l'on prenne la peine de dire ce que sont les ressorts de leurs actions. Pour peu que l'on ne s'arrête pas à seulement constater les faits. Pour peu que l'on considère l'action de ces individus mue par des volontés, des mobiles et des intentions significatives, et non pas comme des automates répondant à des injonctions à agir.

Charles-Edouard Houllier-Guibert insiste sur cette dernière phrase pour expliquer que la capacité d'agir et la volonté d'agir peuvent être différemment perçue selon chacun. Là où certaines personnes sont convaincues de ne pas pouvoir agir, même si elles le voulaient, d'autres pensent qu'à partir du moment où elles veulent, elles peuvent agir. La capacité renvoie à un ensemble de dispositions et d'acquis d'un individu pour agir, tandis que la volonté est un ensemble d'orientations gouvernées par un principe rationnel qui laisse à l'individu un libre choix ainsi qu'un libre-arbitre pour construire une suite d'actions cohérentes. La perception de la maîtrise des actes de l'auteur varie et c'est ici la question de la conviction de soi qui est posée.

3. Perspectives théoriques : vers un constructivisme actoriel ?

L'enjeu est donc celui de l'autonomisation contre celui de l'automatisation [comme le propose Régis Keerle]. Considérer que l'espace social est le théâtre permanent de constructions en tension entre des acteurs composites, multiples, stratégies n'est pas, en soi, d'une grande nouveauté. A contrario, envisager que les forces qui alimentent les processus de construction, de déconstruction et de reconstruction (permettant alors d'expliquer les transformations de l'espace), ne

sont pas préexistantes à l'action, et donc qu'elles vont dépendre notamment des interactions entre les « membres » dans et à propos de l'espace en question, constitue peut-être une proposition nouvelle des postures actorielles en géographie. Cette proposition est celle de l'autonomie relative du champ de l'action. Les acteurs seraient ceux qui sont « en action » et donc en interaction entre eux ; ainsi, ils participeraient à la co-construction des processus de transformation de l'espace. Cette proposition s'opposerait donc à celle faisant de l'action des hommes le résultat de contraintes « automatiques ». Mais il n'y aurait pas grand intérêt à utiliser le concept d'acteur si c'était seulement pour dire que les interactions expliquent les décisions englobantes et la construction des cadres de l'action du plus grand nombre. Car nous ne croyons plus guère aux cadres englobants explicatifs des faits sociaux et il est nécessaire alors de rappeler que ces interactions produisent de la relégation, des dissensions, de l'exclusion en générant des laissés pour compte, des pauvres et des exclus. Changer de focale reste donc un enjeu majeur. Préférer une lecture des processus par les acteurs, à une échelle plus micro, revient à considérer que la société se construit dans des rapports sociaux situés dans l'action et non pas seulement dans des rapports de force préexistants. « Prendre les acteurs au sérieux », pour paraphraser les ethnométhodologues, nécessite donc de s'accorder sur la dimension essentielle de ce qu'ils construisent et donc d'ancrer plus profondément dans les acquis des sciences sociales cette terminologie faussement innocente.

C - QUESTIONS, ÉCUEILS ET PRÉCAUTIONS POUR L'USAGE DE LA TERMINOLOGIE « ACTEUR »

Le problème posé par ce terme n'est pas contenu dans son problème de définition, même si le définir n'est pas chose aisée pour le « géographiser », ou à tout moins le rendre utilisable en géographie. Il est un fait que le principal dictionnaire de géographie disponible fournit, pour la première fois, une définition en grande partie satisfaisante ; autant partir d'elle : un acteur est un « actant pourvu d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative » (Lussault M., 2003, 39). Lors des débats de l'école d'été de

Géographie sociale à Rennes en septembre 2006, les propositions des différents intervenants ont permis de soulever 8 questions, écueils et précautions pour un usage approprié du terme d'acteur.

1. Différencier l'acteur parmi l'ensemble des actants

Afin de ne pas ramener l'ensemble de l'action automatiquement à un ensemble d'acteurs (bien trop commode pour être honnête, bien trop radical pour être juste), il s'agit de repérer et de différencier les « actions » entre « actants » et « acteurs ». Les actants existent en tant que tels, productions sociales ou opérateurs de la production sociale. « Réalité sociale, humaine ou non-humaine, dotée d'une capacité d'action » (ibid, 38), catégorie générique, relativement déterminée, ils permettent de constater, de décrire, d'observer les faits tels qu'ils se passent. La ville est un actant [comme le propose Jean-Pamphile Koumba], comme la montagne, la vague, le désert; d'autant plus si l'on signifie qu'ils sont considérés en tant que représentations humaines. La « ville », la « montagne », la « vague », le « désert » autorisant des métaphores « humaines » : la « ville rejette les pauvres à sa périphérie », « la montagne a encore tué », « la vague a bien voulu du surfer », « le désert avance » Mais, sans prendre de risque, il est raisonnable de considérer que la ville, pas plus que le désert ne sont des acteurs. L'acteur renvoie bien à une (ou des) personne(s) humaine(s), porteur(s) de sens propre même s'il persiste souvent de l'ambiguïté entre les termes d'usagers, d'agents, de pratiquants... [comme le propose Emmanuelle Renaud-Hellier]. Catégorie particulière dans laquelle le sens se construit en permanence, de manière relativement indéterminée, « l'acteur » en tant que concept trouve un intérêt scientifique dans la compréhension qu'il permet des processus et des dynamiques portés par des humains.

2. Accepter les synonymes

Puisque les acteurs construisent quelque chose qui éclaire autrement l'action, le vocable théâtral est utile : s'il y a acteur, il y a scène de l'action, rendue visible à des spectateurs (sauf à considérer que la salle est une scène et ou alors nous aurions à faire – en utilisant un néologisme – à des « spectateurs »). Parce qu'ils sont dotés d'intentions, de visées stratégiques, de capacités

et de compétences en partie visible dans l'action, alors ils sont aussi des « auteurs », au sens de créateurs, qui font advenir quelque chose dans une circonstance et une situation particulières [comme le proposent Anne Winter et Caroline Lenoir]. Mais parmi les synonymes courants, certains posent problèmes puisqu'ils relèvent d'autres catégories de l'histoire des idées en sciences sociales : agent, individu, personne, sujet... [comme le propose Françoise Philip]. Ces autres acceptations des opérateurs humains producteurs d'actions obligent à faire un détour par un grand nombre de théories de l'action (plus ou moins holistiques ou individualistes, plus ou moins déterministes, plus ou moins structuralistes, plus ou moins interactionnistes) afin de ne pas rendre le synonyme contradictoire et contradicteur. Finalement l'avantage paradoxal du terme d'acteur est d'être tellement usité qu'il gagnerait plus à être affublé d'un adjectif plutôt que d'un synonyme. Reste à savoir lesquels sont les plus pertinents.

3. User à la fois des classifications pour expliquer et des typologies pour comprendre

Habituellement, dans une approche « classique » de la géographie, faire référence aux acteurs nécessite un travail de regroupement, puisque comme de nombreuses sciences sociales, ce ne sont pas les humains en tant que tels qui sont objet de préoccupations mais bien les ensembles dans lesquels les humains se trouvent. Lorsque les catégories toutes prêtes ne sont plus pertinentes, et pour autant encore trop peu critiquées, — notamment celles des Catégories Socio-Professionnelles (CSP) — que l'INSEE crée et entretient avec un art consommé de la continuité statistique et parfois même avec le souci de la pertinence scientifique, alors on justifie de s'en remettre à d'autres catégories ad hoc... d'acteurs. On a recours alors à des classes d'individus, dont on pourrait évidemment imaginer qu'elles soient principalement définies en géographie par leur dimension spatiale. Ces classes sont construites soit selon les principes de la distribution d'un échantillon sur un axe thématique (ou sur plusieurs lorsque toutes les conditions méthodologiques sont réunies – c'est-à-dire rarement dans les enquêtes géographiques –), soit selon l'implicite et l'intuitif du chercheur (qui pousse ainsi à regrouper par exemple dans une seule classe les « acteurs étatiques » alors même que la science politique nous a montré depuis bien longtemps qu'il n'y

avait probablement pas plus hétéroclite que « l'État »). Les typologies, en offrant la possibilité de synthétiser une posture d'un ensemble d'acteurs défendant des visées, des positions et/ou des discours communs sur un problème sont l'autre version du travail de regroupement des acteurs [comme le propose Sylvain Guyot]. Mais typologies comme classifications sont souvent animées du souci de faire disparaître les particularités individuelles, en les regroupant, en cherchant les régularités, les constances et les permanences, en les mettant en exergue dans une catégorie englobante, finalement plus facile à utiliser dans une démonstration.

4. Poser la question de méthode

Car le « comment faire » est une des inquiétudes les plus récurrentes pour expliquer les difficultés à prendre plus et mieux en compte les acteurs. Avoir la certitude qu'accéder aux acteurs passe par l'analyse de discours est rassurante, mais vont-ils nous dire ce qu'on cherche? Comment pratiquer l'entretien pour obtenir de la part des acteurs des propos utiles? La méthodologie des enquêtes de terrain doit permettre de recueillir suffisamment de matériaux valables, de la part des acteurs, pour se mettre à l'abri contre les faux-semblants : évoquer la présence des acteurs sans se référer à eux. Or, l'entretien n'est pas une méthode si facile. Elle est peu enseignée en tant que telle dans les cursus de géographie, largement étrangère à la géographie classique alors même que l'entretien est probablement une des méthodes de base des sciences sociales, au moins depuis Weber. Que ce soit en opérant des allers-retours entre interviewés et interviewers [comme le propose Yvon Le Caro] ou en pratiquant le double entretien [comme le propose André-Frédéric Hoyaux], les innovations méthodologiques ne manquent cependant pas! Il n'existe en tout cas pas d'impasse méthodologique pour opérer des travaux de géographie par une entrée « acteurs », pour peu que des emprunts soient faits à la sociologie, à l'ethnologie, à la linguistique, à la science politique... et/ou que soient conduites des enquêtes de terrain communes.

5. Ajouter à la question de « l'expression des acteurs » celle de « l'interprétation des actions »

Puisqu'on reconnaîtra qu'il ne peut pas y avoir raisonnablement d'analyse des visées, des intentions et des stratégies des acteurs sans accéder à leurs

propos, à leurs manières de dire et d'énoncer ce qu'ils mettent en actes, on reconnaîtra également que la prise en compte de « l'expression des acteurs » ne peut se suffire à elle-même. Il risque bien de se poser d'autres questions méthodologiques probablement moins instrumentales, afin de s'assurer de comprendre les ressorts de l'action, à travers et au-delà de la seule expression qu'en ont leurs protagonistes [comme le propose Charles-Edouard Houllier-Guibert]. Cette phase d'interprétation nécessite souvent des dispositifs d'enquêtes croisées, en interrogeant des acteurs sur une question connexe, en observant les proximités, les distances entre les déterminants de l'action, en traçant les contours, les effets, les origines, les trajectoires... bref en s'immergeant dans ce qui constitue un ensemble d'actions, mêlant un ensemble d'acteurs, et pas seulement au titre de ce que les différents protagonistes disent être leur système d'acteurs; regarder finement les acteurs imposant également de regarder tout autour d'eux. Il s'agit bien alors de retrouver le sens de l'action, parfois en reconnaissant que les acteurs ne sont pas capables de (ou ne souhaitent pas) dire eux-mêmes la signification de leurs actes.

6. Reconnaître que l'acteur agissant n'est pas nécessairement un acteur institutionnalisé

Une des critiques les plus immédiates, et de laquelle il faut se prémunir, considère qu'une analyse des jeux d'acteurs consiste d'abord en une analyse des jeux de pouvoirs. La possibilité d'un acteur de se dresser contre des méta phénomènes, de conduire une stratégie dans une certaine autonomie, de poursuivre des buts et des visées qui lui sont propres, de garantir son intérêt malgré le milieu dans lequel il évolue... n'est pas une possibilité offerte seulement aux puissants. Les travaux nombreux et récents sur l'individualisation de la société, sur la prédominance de la classe moyenne qui se définit justement elle-même comme sans pouvoir mais dans le jeu, sur la montée en puissance de représentations de soi de plus en plus individuelles, rappellent qu'il ne faut pas nécessairement être « membre » d'une institution ayant compétence à agir pour agir. Pour agir, il faut seulement « se mettre en action ». Cependant, il n'est pas non plus inutile de reconnaître que l'analyse des acteurs relève souvent de l'analyse des positions de

pouvoir tenues par certains acteurs. Mais cela n'enferme pas la posture actorielle dans une perspective élitiste. Car le principe qui dote l'acteur de pouvoir n'est pas un principe institutionnel. « Toute forme d'expression (...) destinée à changer quelque chose » peut se définir comme action [comme le propose Claire Boute-loup]. Certes, être dans une institution du pouvoir aide indubitablement à avoir du pouvoir. Mais, en tant qu'acteur, créer les conditions d'exercice de son pouvoir (organisation, groupement, association, scène d'énonciation, médias...) est également une manière habituellement efficace de se doter de capacités à agir.

7. Différencier « capacité à agir » de « ressources pour agir »

La capacité relève de l'acquis de l'acteur. Son capital culturel, sa formation, son activité, sa compétence reconnue, sa démarche propre, son dynamisme, sa maîtrise énonciative, permettent de rendre possible l'action. L'acteur détient ainsi un potentiel qu'il active plus ou moins. Lorsqu'un chercheur-expert devient acteur politique, il active sa capacité d'analyse, d'interprétation des problèmes et de construction de solutions nouvelles [comme le propose Solène Gaudin], même si au fond il s'agit aussi d'engagement personnel, militant, dans une cause. Si nous nous accordons à dire que tous les humains sont potentiellement détenteurs d'une capacité à agir dans l'espace, ce n'est pas pour autant que cette activation est fréquente. Car une autre des composantes pour agir semble bien être celle de la ressource : l'interconnaissance, l'aide, l'entraide, les réseaux, les lobbys, les groupes de pressions, les associés, les effets de lieux, la proximité... permettent de sortir l'acteur, doté de capacités à agir mais seul, de sa solitude pour lui permettre d'agir. La ressource pour agir est donc toujours contenue dans le rapport à d'autres acteurs dans une situation spatiale donnée, comme si agir avec effets nécessitait de cumuler des capacités afin de se doter de ressources collectives [comme le propose Sébastien Jacquot]. La captation de ressources externes est également nécessaire : ressources financières, techniques, procédurales... comme également l'usage des ressources symboliques (identitaires, imaginaires, mythiques...). Mais si les acteurs cherchent toujours à constituer ces ressources pour agir, ils n'y parviennent pas nécessairement.

8. Donner du sens au jeu des acteurs et chercher les logiques de l'action

À ce titre, le jeu des acteurs devient intéressant à décrypter, non seulement par ce qu'il dit de la mise en relation entre des visées, intentions, objectifs différents mais associables dans des formes variées d'action collective, mais aussi par ce qu'il cache. Les acteurs ne révèlent qu'une partie de ce qui fonde les logiques de l'action. Parce qu'ils n'en possèdent qu'une rationalité très limitée, parce que ces logiques sont le fruit direct de leurs interactions, non pré-déterminées, les acteurs permettent d'accéder aux processus eux-mêmes et non seulement à leurs résultats. Cette posture actorielle ouvre donc la possibilité de comprendre ce qui change au moment où « ça » change ; elle inscrit de fait la géographie dans les sciences sociales qui se définissent comme utiles pour peu qu'elles éclairent ce qu'est la société d'aujourd'hui, ce qui est en mouvement et ce qui pourrait demain changer.

D - UNE POSTURE DE RECHERCHE INTERACTIONNISTE ?

S'il faut, plus qu'avant probablement, compter sur un pluralisme explicatif [comme le propose Régis Keerle], ce n'est pas seulement pour entrer de plein pied dans l'ère de la complexité qui s'est ouverte en géographie comme dans presque toutes les sciences sociales. C'est aussi pour reconnaître que les problèmes qui se posent à la géographie ont changé de nature sous la triple influence d'un espace qu'il s'agit moins d'aménager que de réaménager, d'un écoumène qu'il s'agit moins d'étendre que d'habiter au mieux et avec précautions et, d'un rapport d'inégalités entre les hommes qui augmente alors même que la richesse du monde continue de croître.

Pour permettre à la géographie, dans son ensemble, grâce à la clé d'entrée « acteurs », de poursuivre son œuvre descriptive, compréhensive puis de s'engager avec enthousiasme dans la théorisation, seule voie possible pour permettre quelques perspectives explicatives, il lui a fallu éviter les écueils des perspectives holistiques et individualistes, pourtant fort tentantes dans les théories de l'action. Cela a été d'autant plus facile que la géographie ne semblait pas, d'un côté, encline à opter pour des sur-déterminants sociaux des comportements spatiaux tant la différenciation de ces

pratiques dans l'espace montre l'éclatement, la fragmentation, la dispersion des rationalités à l'œuvre. Mais de l'autre côté du spectre de « l'offre théorique », les propositions pour doter les individus de toutes les vertus et de toutes les capacités ne pouvaient pas non plus satisfaire les géographes tellement est présente l'idée que les hommes sur terre orchestrent leurs relations en fonction de ce qu'ils ont à disposition, ressources matérielles ou symboliques, c'est-à-dire avec un régime de contraintes. Une fois écartés les risques de position par trop radicale, que reste-t-il de « disponible » et d'évident? Le « constructivisme interactionniste » serions-nous tentés de répondre après ces débats de Rennes! Car comment échapper dorénavant à l'évidence du constructivisme et à sa très grande compatibilité avec les ferments particularistes de la géographie, science sociale de l'espace construit par des acteurs en action? Comment renoncer aux avantages des perspectives interactionnistes pour lesquelles la construction de l'action collective est inhérente à la fois à la structure sociale et à l'intériorisation des rites d'interaction que cette structure offre aux acteurs? Comment ne pas espérer lire dans les espaces ce que les acteurs construisent comme relations, comme mises en tension et conflits, comme mises à distance et proximités, comme mises en œuvre et résistances? Précautionneuses du résultat de ces interactions, sur l'espace comme à propos de l'espace, les analyses de la dimension sociale de l'espace ne peuvent que bénéficier de cet attribut supplémentaire qu'est l'acteur. Sachant que les acteurs produisent en continu des interactions qui induisent de manière réflexive à la fois des actes et, par leurs conséquences, les conditions possibles pour de nouveaux actes, les acteurs sont au cœur de la construction de l'espace de l'action donc de la construction de l'espace par l'action.

Nous serions donc effectivement tentés de répondre positivement à la question de notre titre: on peut probablement parler de tournant actoriel car dans cette dialectique féconde entre acteurs et actions, nous pouvons voir, pour paraphraser (et détourner un peu) une des formules célèbres de la géographie sociale, un « renversement de l'ordre des acteurs », par lequel les acteurs seraient mis au premier plan, avec toute la diversité de leurs raisons d'agir et les autres actants relégués en second rang dans l'effort d'explication de ce qui change aujourd'hui dans la société. En redon-

nant à l'acteur une certaine autonomie vis-à-vis de cette rationalité englobante censée guider la totalité sociale, l'enjeu est bien toujours de s'efforcer de rendre compréhensible ce qui pourra faire que bougera la société demain.

Le point de vue de André-Frédéric Hoyaux:

ACTEURS OU INTERACTEURS ?

A - LÉGITIMITÉ DE L'ACTEUR

Après une phase épistémologique où l'individu est conçu par la géographie comme agit par le contexte naturel, social, économique..., soit de manière déterminante soit de manière conditionnelle, le tournant géographique évoqué par J. Lévy inscrit un tournant méthodologique d'ordre interprétatif qui met au milieu des préoccupations du géographe ce que cet individu pense, en tant qu'il serait acteur a minima de la situation dans laquelle il se trouve et qu'il construit seul ou collectivement ou plutôt constamment inter-individuellement.

Si être acteur correspond à cette possibilité que l'individu se donne d'aller au-delà des déterminations, des possibilités physiques, historiques, politiques, économiques, sociologiques pour construire sa propre réalité géographique notamment par le sens de ses actions, il est intéressant de travailler sur ce sens, d'en appréhender sa légitimité, sa visibilité, sa performativité, sa significativité. Ces actions relèvent des manières d'être et de faire dans, sur et avec l'espace. Elles sont médiatisées par les discours: ceux des mises en scènes comme présentation de soi aux autres par les artifices d'extension du corps, ce « d'où je suis » visibilisé par les habits, par les gestuelles; ceux également des mises en paroles qu'ils soient de l'ordre du récit (conçu comme fiction du passé) ou du projet (comme fiction du futur). Mais elles sont aussi médiatisées par l'ensemble des pratiques au sens large: celles des mobilités, des proxémies, de la production de bâtiments...

« Tout discours est légitime pour celui qui le tient. Tous les acteurs produisent des discours de qualification (il y a... il faudrait...) ou de justification (moi je suis

comme ça parce que...). Chaque discours est une fiction et chaque fiction est légitime: il n'y a que ces fictions qui constituent la réalité de la société et qui permettent de la comprendre » (Lussault M., 2003, 39-42)

Ainsi, si sociologiquement on peut souscrire aux analyses d'A. Touraine (1992) sur les distinctions qu'il opère entre individu, sujet et acteur, comme l'on peut souscrire à toutes catégorisations psychologiques (et inscrire alors l'idée de personne, de moi, de soi), toutes ces distinctions apparaissent cependant inefficaces au niveau d'une analyse géographique constructiviste. Elles apparaissent surtout discriminantes quant à celles et ceux qui possèdent de prétendues capacités d'actions, de libérations, de volonté... Pour A. Touraine, « l'individu n'est que l'unité particulière où se mêlent la vie et la pensée, l'expérience et la conscience. [...] Le Sujet est la volonté d'un individu d'agir et d'être reconnu comme acteur. [...] L'acteur n'est pas celui qui agit conformément à la place qu'il occupe dans l'organisation sociale, mais celui qui modifie l'environnement matériel et surtout social dans lequel il est placé » (Touraine A., 1992, 242-243).

Pour autant, tous les habitants du monde, du plus pauvre au plus riche, du plus actif au plus passif, du plus simple au plus intelligent (que de catégories...), sont à la fois individu, sujet, acteur selon les modalités temporelles, les contingences de leur existence dans le monde, la nécessité qu'ils ont d'être comme tel, « typique » dans celui-ci, et la responsabilité qu'ils se donnent toujours envers eux-mêmes et le monde. Mais plus encore, ils le sont car il est en effet impossible de juger de cette fameuse conformité actante d'une position sociale dont parle Touraine, car toute conformité ou non-conformité à cette position n'est elle-même qu'un artefact de la situation spatiale dans laquelle toute action se déroule au regard de celui qui la voit se dérouler.

De même, la modification qu'une action opère sur son environnement n'est pas forcément lisible dans la même temporalité, elle peut être courte comme elle peut se dérouler à retardement. En cela, la visibilité actoriale serait postposée. L'individu serait resté individu pendant des années avant de devenir acteur 20 ans ou un siècle plus tard sous prétexte que son action, enfin visible, a modifié son environnement matériel et social à partir de cette période-là? En cela le chercheur est bien un inventeur puisqu'en statuant

sur la date de l'émergence et la validité de cette émergence comme action sur l'environnement, c'est lui qui crée l'innovation de cette action non lisible par les individus qui pourtant l'ont fait émerger à un moment donné.

« Dans la structure logique de la géographie, l'introduction de la notion d'acteur correspond à celle d'une entité idéale dont les relations avec d'autres entités, qu'elles soient des objets réels, des entités théoriques (le territoire) ou la relation d'intelligibilité impliquée par les précédentes sont loin d'être clarifiées. [...] Quant à celle d'acteur territorialisé, il s'agit d'une tentative de "coup de force théorique" (Berthelot, 2001, 229) certes utile pour la géographie mais qui comporte, comme tout transfert de mode d'analyse, un risque de "balkanisation des références" (Berthelot, 2001, 230). En effet, le souci d'autonomisation de la discipline qui traverse l'ouvrage concerné conduit à des formulations stérilisantes sur le plan interdisciplinaire... et discutables quant à l'appréciation des apports respectifs des disciplines. Enfin, leur "positionnement sur le fait que tout homme et toute femme peut être acteur est aussi un appel à la mise en place de nouvelles méthodes de prises de décision dans les projets de territoire" (Gumuchian et al, 2003, 170) qui suscite une interrogation sur la question ontologique et sur la place dans l'épistémologie » (Régis Keerle, « De l'usage de la notion d'acteur en géographie (ou comment la géographie sociale, après avoir gagné la guerre - des sciences - peut construire la paix »).

L'ensemble des sciences humaines et sociales et l'ensemble de la politique fonctionnent également sur ce principe, celui du contrôle de ce qui émerge par la mise en règles, en lois, en décrets qui font force de maîtrise de l'action ne se sachant pas encore active! Le rôle de l'acteur devient alors celui de prendre un rôle de metteur en scène d'un scénario qui s'est écrit sans lui. Sa légitimité provient de sa mise en visibilité catégorielle d'une action en train de se dérouler.

Tout cela montre la difficulté que le chercheur a de rester le plus neutre possible par rapport à un quel-

conque jugement de valeur sur le bien fondé ou le bien modifié d'une situation. Car comme le rappelle B. Lahire: « L'identité du chercheur continue donc à se cristalliser autour du choix constant et non explicité d'une échelle de contexte déterminée. Tout se passe comme si, habitués à voir le monde à partir d'une distance particulière, les chercheurs ne voulaient pas brouiller, ne serait-ce qu'un temps, leur vue pour s'approcher ou s'éloigner. Et l'on peut être même un peu surpris par le fait que la simple curiosité expérimentale n'ait pas poussé jusque-là davantage de chercheurs à observer ce que deviennent leurs objets, leurs problèmes ou leurs thèmes d'étude, comment ils se transforment ou se déforment sous l'effet de la variation de la focale de l'objectif » (Lahire B., 2001, 370-371).

« L'approche par le jeu des échelles spatiales est une entrée intéressante de la notion d'acteur car elle permet de souligner la complexité des emboîtements des décisions, ainsi que la nécessité de ne sous-estimer aucun de ces niveaux d'action du fait de l'importance de l'impact des uns et des autres. Même la plus petite échelle de décision, c'est-à-dire l'individu, par ses choix, ses actions et ses pratiques quotidiennes, influe sur le cours des choses » (Eugénie Terrier, « Une démarche systémique et multiscalair pour une meilleure approche du rôle des acteurs : l'exemple de la mobilité des étudiants étrangers »).

Pour nous plutôt, l'acteur serait cet individu dont les chercheurs et politiques peuvent estimer, mais aussi dont l'individu lui-même peut estimer, qu'il concoure pour partie au moins à la construction de sa réalité. Que cette réalité soit attachée ou non au diktat de la violence symbolique (celle de la conformation du sens donné à l'information sémiologique), de la reproduction sociale ou économique, de l'évolution des rapports entre infrastructure et superstructure (celles des mobilités comme des mobilisations) Dès que l'individu appréhende réflexivement son existence, il s'attache (dans les deux sens du terme) à donner du sens aux choses et aux êtres qui l'entourent et donc à instruire le monde dans lequel il se trouve. Cette conscience d'être à l'espace et aux autres au sein d'une situation

construite inscrit des moments d'action de cet individu dans le monde. Ces moments d'action traduisent l'effet des temporalités, c'est-à-dire cette disproportion des durées dans l'action. Nous pouvons en effet être acteur dans l'instant d'une situation donnée et y développer différentes tactiques spécifiques proportionnées à cette seule situation; comme nous pouvons être acteur dans la durée, y développer des stratégies qui dépassent la temporalité d'une situation pour en agencer, en articuler les dimensions intentionnelle et destinale (ordre du projet).

Faire de la géographie sociale et étudier les inégalités sociales peuvent mener à s'enfermer sans le vouloir dans des schémas d'hypothèses surestimant le poids des rapports sociaux et de fait sous-estimant la marge d'action, les compétences stratégiques et les capacités d'arbitrage des individus (Eugénie Terrier, « Une démarche systémique et multiscalair pour une meilleure approche du rôle des acteurs : l'exemple de la mobilité des étudiants étrangers »).

B- VISIBILITÉ DE L'ACTEUR

« L'idée d'un objet social non spatial – comme celle d'un objet spatial uniquement spatial, sans aucune substance – est, plus encore qu'une abstraction, une aporie. Cela devrait d'ailleurs pousser à renoncer à la forme adjectivale: socio-spatial, pléonastique, puisque toute la société est intrinsèquement dans et avec l'espace. Le postulat fondamental du caractère ectoplasmique des choses sociales sans leur dimension spatiale incite à réfléchir au fait que l'espace, et notamment sa part matérielle, constitue un principe de réalité sociétale. Par leurs spatialités, d'une variété infinie, les substances sociales deviennent visibles, leur existence au sein de la société se cristallise. Parler d'espace, c'est évoquer le régime de visibilité des substances sociales » (Lussault, 2003, 997). De même que parler d'espace, c'est évoquer le régime de visibilité des substances temporelles, car l'espace est pratiqué dans et à partir des temporalités particulières qui discrétisent nos champs et nos domaines d'actions.

Cependant, on peut avec Régis Keerle trancher ici le paragraphe, non pas pour interrompre le raisonnement, mais pour attirer l'attention sur l'ambiguïté même du terme « visibilité ». Car, les « substances sociales » ne se réduisent pas au visible et ce qui est visible en elles n'est pas nécessairement l'indicateur le plus fiable de leur réalité et de leur degré de saillance. Même sans entrer dans la discussion relative au statut des représentations en géographie (Keerle R., 2006), l'analyse de la dimension sociale du spatial (Ostrowetsky S., 1983) mérite de conserver une ambition de complexité supérieure à celle d'une simple partition entre visible et non-visible³.

Régis Keerle ajoute qu'il faut donc toujours se méfier des statuts que nous donnons à l'espace. En effet, ils peuvent être si nombreux (« concret » ou « abstrait », Racine J.B, Raffestin C., 1983 ; « cadre, support, enjeu », Aldhuy J., Ripoll F., Séchet R., Ves-chambre V., à paraître ; « espace-territoire », « espace-réseau », Hoyaux A.F. ci-après) que la plus élémentaire prudence devrait inciter à préciser dans quel cadre théorique ce concept est employé avant d'en généraliser l'analyse.

De même qu'il existe une organisation matérielle de l'espace qui tend à poser des visibilitées d'ordre temporel soit qu'elle relève d'une sorte de cours des choses (la prétendue banalité du temps qui passe et fait son œuvre) soit qu'elle conforme des scansions temporelles par la mise en ordre mémorielle de l'espace. Des marqueurs territoriaux sont alors l'expression d'une nécessité commémorative pour tel ou tel acteur ou groupe d'acteurs. Ces marqueurs sont aussi l'expression visible des actions de l'homme sur l'espace à travers les âges : l'homme ne subit pas son environnement, il l'aménage.

3- A.F. Hoyaux rappelle cependant que ce régime de visibilité est pour M. Lussault autant induit, construit que déduit par ce qui ne se voit pas que par ce qui se voit. Car c'est bien ce que l'acteur met en scène au devant de lui comme espace de projection – relevant tant de la perception que de la représentation et donc d'une intégration des substances sociales –, dans lequel il se trouve et pense faire avec (ce qu'il nomme une situation), que l'on peut comprendre l'action en train de se dérouler. En ce sens, le visible de chaque situation cache bien évidemment de l'invisible car il présentifie du réel comme de l'idéal.

« En s'appuyant sur l'empreinte identitaire de la ville, les acteurs visibles à l'occasion du festival véhiculent leurs propres messages et associent ceux-ci au destin de la ville. Les partenaires commerciaux et institutionnels sont alors identifiables dans l'espace public de la ville comme des acteurs de l'animation et de la vie culturelle de la ville. Ils élargissent ainsi leur reconnaissance sociale et structurent dans les représentations mentales le rôle et la place qu'ils occupent dans la gestion et le rayonnement de la cité » (Caroline Lenoir, « Rio Loco à Toulouse : analyse de la mise en scène de la ville à travers un festival »).

La visibilité semble structurée par cette grande arme dialogique dont nous usons et abusons, celle de la séparation comme fonction d'unicisation (formation d'unité non séparable soit celle de l'individu ou du groupe). Séparation qui se traduit par la différenciation spatiale, la distinction sociale, la discrétisation temporelle et qui permet aux acteurs de se rendre amnésique d'une réalité devenue pour eux in-visible, donc inexistante.

Ces points de vue repositionnent clairement les logiques conceptuelles proposées par les autres sciences humaines et sociales (psychologie et sociologie) et réorganisent les autres conceptions de l'individu en géographie (agent et auteur).

- L'agent est et fait dans le Monde (= la Terre), il subit les conditions de cet espace, il est dans le rapport d'imposition, de causalité unidirectionnelle. Il est placé dans. Il devient un sujet-objet objectivable. La science sociale fabrique des agents lorsqu'elle travaille à partir de questionnaires d'enquêtes en confrontant variables de structures (sexes, âges, CSP) et variables de significations ou de qualités à propos d'un thème cherche à trouver ainsi des structures de comportements types ré-applicables dans toutes situations.

- L'auteur est et fait monde (= bulle existentielle qu'il s'invente constamment) tant sur le plan de sa subjectivité propre que de la construction de l'objectivité qu'il fait de sa réalité. « Il met en acte », il a une intentionna-

lité, il se constitue par sa réflexivité, sa corporéité, sa chair, il écrit le scénario de son existence. Il est mû par des forces qui relèvent de la poïesis, d'une création insondable. Il est un sujet-sujet subjectivé.

- L'acteur est et fait avec le monde, « il agit », il a des intentions, il a des réflexions (stratégiques notamment), il se construit par son activité, sa corporalité, son corps. Il est disposé avec un espace, parmi d'autres acteurs, au sein de temporalités. Il est en interférence cognitive permanente tant dans la construction de l'objectivation et de la subjectivation du monde. En cela, l'acteur quel qu'il soit structure sa réalité à la fois de manière inter-objective et intersubjective. Interobjective quand il essaie de donner du sens à la réalité des choses à partir de concepts et de catégories qu'il définit « à distance » par la conformation à un savoir qui se veut et se dit savant; intersubjective lorsqu'il construit au sein d'un groupe l'attitude normale qu'il doit avoir au niveau des interactions de sens, que cela soit à travers ses façons d'être, de dire et de faire. Ainsi, s'il y a une objectivité et une subjectivité de l'acteur, elles se traduisent à travers la méthode des variations et des compilations des inter-objectivités d'une part; des intersubjectivités d'autre part. Ainsi, la subjectivité de l'acteur ne recouvre pas une subjectivité venant d'une intériorité insondable mais de la combinaison et de l'intégration des diverses intersubjectivités qui traversent l'acteur par sa participation à différents groupes dont il est membre (famille, travail, loisir...). Chaque acteur, par son existence, traverse différents collectifs porteurs de ce que les ethnométhodologues appellent des allants-de-soi (*taken-for-granted*) et des typifications par lesquels et avec lesquels il s'est bricolé des façons d'être, de faire, de dire et de penser personnelles (Le Breton D., 2004). En quelque sorte, le sens propre que nous donnerions aux choses (qui traduirait notre subjectivité) viendrait d'une intégration, – donc d'une compilation sélective – d'un ensemble d'attributs de sens commun, d'intersubjectivités provenant des différents collectifs que nous traversons dans nos activités quotidiennes: les différents groupes familiaux, les différents groupes liés à nos activités sportives ou culturelles, les différents groupes liés au travail...

De même, l'objectivité des actions ne vient pas de ce qu'elles porteraient elles-mêmes leur descriptibilité (par essence) mais bien plutôt de l'intégration d'une multitude de points de vue de l'acteur lui-même comme

de ceux qui l'entourent qui en construisent la réalité, ou plus judicieusement une réalité située, datée, et socialisée, celle produite par la combinaison des savoirs savants mais aussi produite des savoirs vernaculaires ou ordinaires tous autant pétrifiés qu'ils sont par des typifications, des catégorisations.

« Acteurs, agents... : je préfère considérer que tous les êtres humains (les gens) agissent et que par conséquent c'est un biais idéologique lourd de conséquences de considérer que sont "acteurs" ceux qui ont du pouvoir sur le système étudié (lien entre l'utilisation de l'acteur en SHS et le systémisme...). Il y a des acteurs sans pouvoir. H. Laborit explique depuis longtemps qu'il leur reste la lutte, la fuite ou la déprime. Pour moi sont donc acteurs tous les gens, et il y a des acteurs regroupés ou non, institués ou non, efficaces ou non, empowerés (!) ou non, visibles ou non, déprimés ou non, autochtones ou non... » (Yvon Le Caro, « Acteurs ou individus », texte non-publié sur le site internet).

On rejoint en cela l'hypothèse d'une pluralité de niveaux d'objectivation (Lahire B., 2001): partant d'une objectivité totale à une subjectivité totale en passant par les médiums interprétatifs et constructivistes (Watzlawick P., [1981] 1988) que seraient l'interobjectivité et l'intersubjectivité. Objectivité et subjectivité totale ne pouvant se concevoir que dans une posture a-situationniste, c'est-à-dire qui ferait fi de l'implantation de tout chercheur dans une situation sociale, spatiale et temporelle donnée, un chercheur-machine ou un chercheur-auteur de sa propre vie, se vivant tous deux d'eux-mêmes, deux entités proches des dieux que notre société a inventé depuis des millénaires, ceux de la naturalité de la nature et de la culture (Larrère C. et Larrère R., 1997)

Penser l'acteur amène donc à réfléchir la réalité géographique à travers les paradigmes interactionnistes dont nous en résumons la portée suite aux discussions de l'atelier.

Régis Keerle remarque avec pertinence qu'une fois les concepts d'acteur, d'agent et d'auteur dissociés, A.F. Hoyaux en vient logiquement à construire son rapport au concept d'acteur par sa mise en liaison avec les « paradigmes interactionnistes ». Il est cependant possible de procéder en sens inverse, soit non seulement ne pas traiter les concepts indépendamment les uns des autres, mais même de partir des théories (ici, celles de l'interactionnisme) pour aboutir à la réduction de l'extension de la définition des concepts qui leur sont associés.

C- LES PARADIGMES INTERACTIONNISTES AUTOUR DE LA QUESTION DE L'ACTEUR

Cette partie est construite autour des conceptions proposées par le courant de l'interactionnisme symbolique d'H. Blumer (1969) et E. Goffman ([1971] 1973), de l'ethnométhodologie de H. Garfinkel ([1967] 1984), et de la phénoménologie sociale d'A. Schütz ([1940-1954/1971-1975] 1987), P. Berger et T. Luckmann ([1966] 1996), celle des hommes à la fois en action, en situation (qui construisent une réalité à partir d'un contexte territorial - acteur et espace - construit et visible) et en position (qui construisent une réalité typique en fonction du sens commun, de l'attitude naturelle intersubjectivement partagée par les interlocuteurs), c'est-à-dire en relation avec un monde social, spatial et temporel.

L'utilité pour nous, si nous nous plaçons d'un point de vue géographique, est d'étendre cet interactionnisme au champ du spatial, en tant que point de relation avec l'individu qui lui donne sens, mais aussi en tant que ressource de médiation entre les acteurs pour se donner sens dans leur vis-à-vis individuel ou collectif. L'ensemble des mises en scène et en récit construits avec et autour de l'espace ; des pratiques de déplacements dans l'espace (stratégie de rapprochement et d'évitement, routines dans la mobilité et les lieux parcourus..., pour certains choix des moyens de déplacements et des métriques qui en découlent) ; d'artificialisation de l'espace ou plutôt d'artefactualisation en portion de territoires (si l'on regarde l'ensemble des artifices comme des marqueurs symboliques : maisons

« traditionnelles » ou d'architectes, jardins japonais ou zen, tombes et stèles des cimetières figurant la montagne ou l'activité supposée représenter l'identité du défunt : cycliste, pêcheur, chasseur, militaire...) en sont des exemples d'exposition pour l'autre⁴ (*l'alter ego* - cet autre moi-même, ce membre dont je partage un lien fusse-t-il minimal d'identité - ou *l'alter alter* - cet autre différent mais qui ne m'indiffère pas... le reste des vivants n'existant pas puisqu'ils me sont totalement indifférents).

En effet, sans cette extension à l'espace, l'analyse globale qu'ils effectuent postule encore trop clairement le primat du social à la fois en tant que donnée et en tant que relation.

Anne Winter pose la question du concept de reterritorialisation proposé par G. Deleuze et F. Guattari (1980) qui permettrait de penser l'aménagement provisoire d'un territoire où les acteurs vont venir inscrire du cadre alors qu'il ne s'agissait que d'un espace ouvert. Tout nous amène à penser qu'elles sont là les « machines désirantes », sources de production pour ces auteurs, et qui, connectées à d'autres au dehors, vont produire de nouveaux espaces, ou topos, permettre à l'individu d'abandonner un territoire avec ses règles, ses normes, ses lois... ses codes et ses contraintes en d'autres termes, pour en investir un autre, neutre, et pourquoi pas la rue – le territoire étant en quelque sorte le prolongement de celui qui l'occupe. Le parallèle est envisageable avec le groupe adolescent ou en crise qui, quittant le territoire familial au sein duquel il évoluait et par qui il était sans cesse rappelé, va former sa meute au fil des rencontres et créer une alternative au système établi. Si le « socius » marque de son code le sujet, l'inscrit sur un territoire, le sujet donne lui aussi son empreinte au social et ce qui le contient, venant écrire sa subjectivité, ou son désir, dans les productions sociales. En cela, désir et infrastructure sont liés.

4- Anne Winter rappelle qu'en psychologie l'Autre est la référence symbolique, la loi paternelle, tandis que l'autre est celui de la relation paritaire, de l'alter ego.

Pourquoi ne pas poser l'hypothèse selon laquelle pareille reterritorialisation, dans l'espace urbain, serait symptomatique d'un manque de reconnaissance, d'une absence d'existence là où le sujet ne peut être logé symboliquement, là où pour se rappeler aux yeux de l'autre dans l'intersubjectivité du lien social, il doit mettre en acte, attaquer et détruire? L'infrastructure, et plus largement, l'espace urbain serait tel que les bonnes intentions sociales de la ville verraient leur effet pervers, enfermant le sujet dans la menace d'une non-réciprocité et par là même, dans un risque de fusion. Face au politique qui gère l'urbain relativement à l'économie de marché, la violence qui se dégage de ces quartiers ne peut plus davantage être assimilée à une problématique de consommation jouissive, mais d'identité. Défier la ville et à travers elle, ceux qui la construisent, la gèrent, et l'aménagent, pour entrer dans l'échange, voilà ce qui pourrait être l'enjeu des manifestations émeutières contre toute tentative disciplinaire à même de dénier l'existence de ces auteurs, habitants et acteurs du social, au sein d'un espace urbain vécu comme stigmatisant. Une évolution qui n'est pas sans nous rappeler celle décrite par M. Foucault (1977) et qui lui a permis de développer la notion de « bio-pouvoir », conséquemment de « bio-politique », mettant l'accent sur des liens forts entre la gouvernementalité et les technologies de sécurité, via une considération de la population elle-même et des modes d'actions instaurés par rapport à la gestion du territoire, et en deçà, des milieux urbains.

En tant que donnée parce que ces chercheurs réduisent l'analyse des rapports de l'homme au monde environnant à sa dimension de rapport social et non dans la triple dimension territoriale du rapport social mais aussi des rapports spatiaux et temporeux. Car si, pour ces chercheurs, « le monde de la vie quotidienne est structuré à la fois dans l'espace et dans le temps », ils ajoutent que « la structure spatiale est très périphérique » et qu'« il suffit d'indiquer qu'elle possède également une dimension sociale en vertu du fait que ma zone de manipulation interfère avec celle des autres » (Berger P. et Luckmann T., [1966] 1996, 41). Sans doute à raison, le spatial n'aurait donc pas vocation à être une condition

d'expression et de structuration autonome dans l'interaction de l'homme à l'espace⁵. Ce ne serait qu'un entre-metteur du lien social. Mais on pourrait à l'inverse relever que c'est grâce à ce « avec l'espace » que le lien social peut se construire. Des éléments de l'espace, des pratiques dans l'espace, apportent les référents d'identification et de distinction nécessaires à la construction des liens sociaux. Sans cette matérialité, cette praticité, point d'élément de comparaison, de confrontation, d'interaction.

En tant que relation, car la réalité semble n'être construite que socialement (Berger P. et Luckmann T., [1966] 1996, 7) via l'intersubjectivité qui fait que le monde de la vie est essentiellement un monde de sens commun. Certes, l'individu entre en relation avec un monde de sens commun, mais il ne peut se réduire à l'analyse des représentations qu'il a d'un seul monde commun. En réalité, l'acteur est le creuset d'une multitude de sens communs, d'intersubjectivités traduites à l'aune des multiples groupes dans lequel il se trouve et c'est en cela qu'il est singulier, qu'il fonde sa subjectivité. Cette subjectivité n'est donc pas seulement l'expression d'une intériorité insondable, pré-consciente, ontologiquement non située. Elle est plutôt l'expression continuellement reconstruite de ces traductions multiples et variées qu'il doit effectuer quand il se confronte à l'altérité. À l'intersubjectivité monolithique des communautés autarciques (avec toutes les limites de cette caricature) vient se substituer l'unicité subjective de multiples intersubjectivités qui s'expriment par la compilation (en interne, dans notre cerveau) de relations externes devenues multiples et multiscalaires (dans la société).

Lors de nos échanges, de nouveaux paradigmes d'appréhension de la réalité géographique sont bien apparus. Ils se réfèrent assez clairement aux paradigmes micro-situationnistes très proches de l'interactionnisme, et portés par un allant de soi constructiviste contemporain éminemment contextuel, c'est-à-dire macro-situé.

5- En effet, Régis Keerle considère le spatial comme « une condition d'expression et de structuration autonome dans l'interaction de l'homme à l'espace » constitue une impasse théorique : comment prétendre analyser la dimension spatiale des sociétés en faisant l'économie de la construction de ses formes ? Le renversement de l'ordre des facteurs prôné par la géographie sociale suppose que la dimension spatiale soit questionnée (et non postulée à partir d'une conception floue de « l'espace ») avant d'être expliquée.

Pour en synthétiser les tenants, je me propose de partir du point de vue énoncé par de D. Le Breton (2004, 46-47) et d'en étendre le champ d'analyse à l'espace.

1. Premier paradigme : l'interaction

L'individu est un acteur interagissant avec le monde social, spatial et temporel. L'interaction peut se dérouler en face à face singulier (réciprocité), en face d'une pluralité, d'un collectif, de collectif à collectif (mutualité) avec l'altérité spatiale, sociale et temporelle. Elle peut être focalisée (co-présence active) ou non focalisée (co-présence passive).

Ces préoccupations relèvent du processus de typification éclairé par A. Schütz, processus qui projette comme préalable à toute interaction langagière un ensemble de visibilité discursive non langagière : l'habit, la tenue du corps dans l'espace, le regard... que chaque acteur appréhende et qui lui permet de donner cohérence à une impression sur la situation et la position du ou des acteurs face à lui.

« Analyser les usages politiques du surf implique donc de rompre avec les catégories du discours indigène [...] qui visent à classer de manière manichéenne les surfeurs : les "vrais" et les "faux" surfeurs, les "organisés" et les "désorganisés", les "jeunes" et les "vieux"... Même si les catégories façonnent en partie la réalité, par la définition de politique, elles ne peuvent servir sur un plan purement analytique. La catégorisation ou la définition d'un objet, d'une pratique ou du surf en particulier suppose de fait des limites qui peuvent provoquer une essentialisation ou une chosification de l'objet d'étude. La confrontation au terrain permet d'éviter la formulation de propos performatifs et les dénégations, tels ceux des élus » (Christophe Guibert, : *Identifications territoriales et usages politiques : le surf sur la côte aquitaine*).

Selon C. Guibert, c'est une nouvelle fois avec la prise en compte de l'espace social local, notamment l'histoire littéraire de la commune et la présence d'une association, que l'on peut comprendre pourquoi la municipalité cherche avant tout une population aisée, cultivée et non une population de surfeurs à qui sont souvent associés nuisances sonores et dégradations diverses. Si l'élégance semble, comme par essence, une propriété d'Hossegor selon le maire, le surf s'impose et la municipalité doit faire avec.

2. Second paradigme : la construction

L'acteur n'est pas un agent passif subissant les structures de ce monde social, spatial et temporel, ne fût-ce que parce qu'il construit à minima son univers de sens non à partir d'attributs internes (inconscient) ou d'impositions externes mais à travers une activité délibérée dominant du sens.

La construction s'effectue par divers langages plus ou moins explicites – l'énonciation, la corporalité avec l'espace-territoire (en tant qu'action qui se déroule dans ce qui relèverait du contexte dans lequel notre corps physique se trouve), la corporéité avec l'espace-réseau (en tant qu'action qui se déroule avec ce qui relèverait d'un contexte dans lequel notre corps physique ne se trouve pas), l'acte artistique, le mouvement,

Cette construction, qu'elle soit d'ordre conceptuel ou plutôt territorial est une forme de configuration de sens qui tend à permettre pour l'acteur l'interprétation-justification de l'ensemble des phénomènes en tant qu'extériorités ou intériorités, de mettre des mots sur l'ordinaire et l'extraordinaire, de donner un minimum de cohérence aux choses et aux événements même dans la négativité de cette cohérence.

« L'investissement dans le travail de mémoire est en effet tout aussi indissociable du désir de briser une logique d'exclusion. Pourtant, à la différence des employés de la médiathèque, les anciens résidents des cités provisoires étaient habités par ces territoires. Ils les ont pratiqué, vécu, et les entretiens indiquent que la destruction de leur infrastructure n'a pas fait disparaître les territorialités forgées il y a plus de trois décennies : les Gonfrevillais réunis n'ont jamais cessé d'évoquer ces lieux et cette expérience commune. Beaucoup ont dessiné des cartes à main levée qu'ils ont précieusement conservé chez eux. Des cas plus extrêmes ont exprimé et parfois satisfait le désir de vouloir construire un pavillon à l'emplacement exact de leur ancien baraquement. C'est alors que d'autres enjeux de leur participation au projet "mémoire des cités" peuvent être dégagés. L'acte de témoigner n'était pas seulement l'énonciation d'une fierté "d'être des cités", il était aussi un moyen de se libérer d'une dépendance durable vis-à-vis des camps provisoires. Il autorisait un deuil qui

n'avait jamais été accompli » (Yann Leborgne, « Des chercheurs face à la production d'une mémoire urbaine : les cités provisoires de Gonfreville l'Orcher »).

3. Troisième paradigme : l'interprétation

L'acteur n'est pas un agent interchangeable, au sens des conceptions structuralistes ou fonctionnalistes, car il valorise les ressources de sens dont il dispose notamment grâce à sa capacité d'interprétation qui lui permet de jouer avec les normes et les règles (même si elles restent des fils directeurs, elles ne sont plus des conditionnements rigides).

L'interprétation permet d'éclairer, sous couvert de l'intelligibilité des conditions dans lequel l'individu se trouve, les façons de faire et d'être des individus ; elle permet alors d'agencer des typologies d'acteurs et d'actions.

Cet éclairage permet de cerner au mieux les actions territoriales de l'acteur qui seraient ni tout à fait déterminées (conception de l'agent) ni tout à fait libres (conception de l'auteur), mais plutôt le point d'inflexion de différents niveaux d'activités passives et actives, ou en tout cas vécues ou mieux exprimées, décrites, justifiées comme telles par l'acteur lui-même (ordre de la réflexivité et de l'accountability des ethnométhodologues) ou par celles et ceux qui lui font face.

« L'étude, tout d'abord, du processus cognitif et émotionnel chez un individu nous paraît fondamentale pour traiter d'aspects intimes liés au ressenti des personnes et suivre au plus près leur travail interprétatif. Il s'agira, ensuite, d'analyser les éventuelles transformations de leur argumentaire et de construction de leur positionnement lors de leur démarche "militante" : de leur tactique d'action, des "investissements de forme" qu'elles entreprendront pour se faire entendre, pour arriver à avoir un impact (ou non...) sur la scène publique. En effet, la démarche revendicative porte des exigences de justification sur la scène publique (défense du bien commun, arguments démontrant l'importance de ces valeurs...), mais également des exigences d'efficacité (domaine tactique de l'acteur). Nous tente-

rons donc de saisir les différentes dimensions d'un discours, à la fois action dans un jeu social (pour convaincre, pour émouvoir, pour mobiliser...), description du réel, et expression de l'auteur (comment il vit sa réalité) » (Claire Bouteloup, « Mobilisations revendicatives en vue d'une reconnaissance des dommages écologiques des marées noires »).

4. Quatrième paradigme : la compréhension

L'acteur n'est plus une marionnette d'un système social, spatial et temporel dont il ne possède nulle conscience, il est doté d'une capacité réflexive, qualificatrice, justificatrice ; il peut décrire et analyser ses actions.

Le paradigme de la compréhension permet d'éviter la chosification des explications scientifiques données à des discours tenus par les individus et permet d'aller au-delà des typologies qui ont une fonction taxonomique pour retrouver la complexité sémantique inhérente à chaque habitant.

La compréhension relève de l'idée que l'interprétation des discours d'un acteur qui serait fournie dans un cadre herméneutique non significatif par cet acteur lui-même n'a pas de sens. La métaphore de l'acteur-artiste appliquée au chercheur relève de l'idée qu'il serait capable de traduire mieux que l'acteur habitant lui-même ses maux en mots, qu'il pourrait en cela éclairer le scénario de la vie de cet acteur habitant, de visibiliser (en gardant l'idée métaphorique) l'écriture en train de se faire par les actes inconscients de ce dernier.

« Nous proposons de prendre en considération la multidimensionnalité des phénomènes grâce à une réflexion centrée sur l'articulation et le lien. Et c'est ce "principe dialogique" qui nous importe ici dans la mesure où il nous offre la possibilité d'associer des notions contradictoires afin de concevoir un même fait social complexe. C'est donc au travers du sens donné par nos enquêtés à leurs expériences, que nous allons réfléchir sur ces principes apparemment antagonistes, mais désormais fondateurs de cette nouvelle forme de migration trans-européenne, à savoir : "la frontière qui relie", "la citoyenneté supra-nationale", les "territoires de la mobilité"... Car c'est à nos yeux, grâce à une démarche

compréhensive de l'action de ces individus, qu'il va nous sembler possible de dépasser ces apparentes contradictions, grâce à la mise en perspective des intentions et des perceptions de chacun, afin de donner une signification à ces cohabitations apparemment paradoxales » (Françoise Philip, « La mobilité intra-européenne comme vecteur structurant à une appartenance supra-nationale: la "multiterritorialisation complexe" des jeunes français expatriés »).

Cela amène à réfléchir aux dangers de la conformation de l'individu à l'interprétation de ses manières d'être, de faire et de dire par l'acteur-chercheur. Celles-ci amènent inmanquablement, et c'est en cela le fondement même de l'interaction, à déformer les parties en présence. Encore faut-il que le chercheur se déforme autant que l'habitant. Et qu'au-delà, le chercheur n'invente pas une interprétation sur ce dernier à partir d'auto-références sans sujet (Barel Y., 1984, 216-222) qui n'ont pour vocation que de justifier la pensée du chercheur avant même qu'il n'ait mis en place sa recherche ou mieux son terrain. L'obligation faite aux chercheurs de produire plus des projets scientifiques en moins de temps pour les réaliser concourt malheureusement à ce principe.

En fait, le chercheur doit se positionner comme médiateur de ces quatre paradigmes : interaction, construction, interprétation, compréhension, il essaie de voir les logiques des acteurs en mouvement (pas celle uniquement de la mobilité, mais aussi celles des idées, des matérialités... : celui du monde mundus qui est étymologiquement le mouvement), il est médiateur car il construit à la fois sa propre démarche à partir de ces 4 paradigmes et il analyse les acteurs selon ces quatre démarches.

D - LES NIVEAUX D'OBJECTIVATION DES RÉALITÉS GÉOGRAPHIQUES CONSTRUITES PAR L'ACTEUR

Le scientifique a le devoir de mettre en place, en perspective et en visibilité sa démarche méthodologique car c'est elle qui annonce le niveau d'objectivation qu'il choisit et sa place épistémique au sein de sa discipline mais aussi au sein de la communauté d'ex-

pression des acteurs: habitants, politiques, scientifiques... Quelle position a-t-on quand on parle et quel poids cette parole prend au regard de ceux qui l'écoutent? En fin de compte, ont-ils les armes pour réaliser la critique de ce qui est énoncé, de ce qui est dénoncé?

« Certaines figures politiques et sociales sont marquées par cette définition de l'acteur de théâtre. On parle d'acteurs politiques, d'acteurs culturels, d'acteurs économiques ou sociaux. Afin de distinguer les intentions et les domaines où les acteurs vont exercer leurs actions, on adjoint un qualificatif au terme acteur. Ces qualificatifs déterminent le rôle que joue l'acteur. Il est assez difficile pour un acteur identifié dans un domaine d'action d'avoir une crédibilité dans un autre domaine. Le capital image d'un personnage public peut lui permettre le glissement d'un rôle vers un autre. [...] Pour affirmer un nouveau rôle, l'acteur médiatisé dans une nouvelle image doit être en capacité de jouer et d'acter ce nouveau personnage » (Caroline Lenoir, « Rio Loco: analyse de la mise en scène de la ville à travers un festival »).

Et puisque l'interaction du chercheur ne se fait pas seulement avec son objet de recherche mais aussi avec le contexte socio-spatial dans et avec lequel il travaille, qui informe et conforme ses manières d'être, de faire et de penser, il doit éclairer à la fois ces attendus idéologiques qui délimitent ses hypothèses de recherche, ses postulats potentiels d'explication, ses finalités théoriques et conceptuelles, mais aussi l'ensemble de sa démarche qui tend à valider de la donnée et sui generis sa portée interprétative. En cela, il nous faut repousser les croyances du réalisme naïf: « croyance d'une part dans les pouvoirs de la méthode scientifique à dire la vérité telle qu'elle est; croyance d'autre part dans l'idée que les objets tels qu'ils nous apparaissent sont des données qui existent dans l'absolu » (Debarbieux B., 2004, 12).

« Nous privilégions une posture "naïve", c'est-à-dire une approche confiante dans ce que l'acteur dit ressentir. Ceci permettra d'une part d'éviter le soupçon de l'interlocuteur et d'entrer dans un rapport de méfiance qui nous empêcherait de saisir la

réalité du vécu des personnes; d'autre part d'éviter les procès d'intention presque inévitables quand on cherche à percer les pensées "réelles" des personnes » (Claire Bouteloup, « Mobilisations revendicatives en vue d'une reconnaissance des dommages écologiques des marées noires. Du ressenti intime à la justification publique »).

En effet, loin de croire que le chercheur puisse s'extirper de sa glaise d'affectivité, de points de vue, d'idées pré-conçues, et de pouvoir ainsi être ce marbre de neutralité objective, il est bien plus utile qu'il éclaire justement l'ensemble de ces attendus prétendument externes à ces dispositions d'interprétation des faits. En cela, le chercheur construit alors ce que Weber nomme sa « neutralité axiologique », concept majeur des sciences, et notamment des sciences actoriales (Weber M., 1922 [1992], 365-433).

« Placée face à sa participation dans la construction d'une mémoire urbaine, l'équipe universitaire avait donc conscience que son action s'inscrivait dans un faisceau complexe d'intérêts. Parallèlement au travail de recherche proprement dit, fut alors très tôt décidé d'engager une seconde étude destinée à mettre en lumière le champ de forces qui présidait la réalisation de la "Mémoire des cités". Il s'agissait pour les chercheurs d'acquérir une connaissance claire de leur position et de leur rôle au sein de ce projet » (Yann Leborgne, « Des chercheurs face à la production d'une mémoire urbaine: les cités provisoires de Gonfreville l'Orcher »).

L'acteur-chercheur doit ainsi visibiliser ses postulats, ses a priori, en quelque sorte son cercle hermétique qui lui permet autant d'interpréter que de juger. Il se doit d'éclairer en fait la construction idéologique qu'il se fait du monde et qu'il produit au sein de ce monde. Son application à travailler sur l'espace n'est en effet qu'une implication à traiter avec l'espace et les acteurs qui s'y trouvent ou s'en préoccupent, une implication au sens d'être dans les plis du monde (Serres, 1994). Il n'est donc pas inexistant à cet espace qu'il a pris pour sujet de recherche.

Solène Gaudin rappelle que déjà en 1980 J. Beaujeu-Garnier lors du symposium de géographie appliquée de Yokohama, soulignait que l'élaboration d'une politique globale requiert l'aide du géographe à quatre niveaux: informer, analyser, critiquer et proposer. Si les deux premiers niveaux semblaient, à l'époque, facilement réalisables objectivement, il n'en allait pas de même pour les deux autres. Quel que soit son souci d'objectivité, le géographe ne saurait être impartial. Il va se déterminer selon les objectifs, l'affectif et le contexte sociétal. Inversement, la formation du géographe sera précieuse pour l'homme politique; elle lui permettra une meilleure compréhension ainsi qu'une discussion plus aisée avec les techniciens sur des problèmes d'ordre géographique. Dans ces conditions, l'idéologie participe à la construction de la pensée géographique tout comme la géographie concourt à alimenter l'implication politique et la mise en œuvre de ses apports.

Solène Gaudin appuie l'idée du géographe comme acteur: « M. Phlipponneau souligne l'ambivalence et le lien étroit existant entre géographie et politique. [...] Il apparaît que le géographe est autant géographe que citoyen et ne peut s'extraire de la société dans laquelle il vit (et qu'il étudie). Modelé par son environnement et lui-même modélisateur des organisations spatiales, il étudie un espace où le facteur politique est [...] primordial dans la mesure où les différents choix, au sens des pattern variables de T. Parsons, modifient l'espace en privilégiant certains facteurs » (Solène Gaudin: *De l'action du géographe au géographe acteur. Réflexions autour du parcours d'un géographe pragmatique: Michel Phlipponneau*).

Dès lors, ce niveau d'objectivation n'est plus indépendant des degrés de compréhension et d'interprétation qu'il délimite. De quoi parle-t-on mais surtout d'où, pour quoi et pour qui parle-t-on?

En cela, « le monde n'existe qu'à travers les interprétations que les hommes en font, il n'est pas donné en soi. Le pragmatisme est une méthode d'accès à une conscience opérante du monde chez les individus. La théorie est un mode d'orientation pour l'action, elle sou-

lève la question de ses mobiles, de ses mises en œuvre, de son contenu, de son éthique. Toute connaissance est relative à soi, empirique, mais elle se concilie avec le comportement des autres. La seule objectivité pensable traduit simplement la convergence provisoire des points de vue » (Le Breton D., 2004, 11).

Si c'est le cheminement méthodologique qui détermine peu ou prou la façon d'interpréter les acteurs et leurs actions, il est nécessaire pour le chercheur de préparer puis d'éclairer les techniques et les méthodes utilisées pour aller chercher de la donnée brute (discours, images), construire de l'information (typologie, tableau, catégorie), proposer une interprétation.

« L'objectif de ma proposition est de discuter de la pertinence des typologies et des catégorisations d'acteurs en géographie sociale. Face à la diversité des acteurs et au foisonnement de leurs stratégies et de leurs tactiques, les regroupements typologiques peuvent être perçus comme une tentative de simplification à outrance d'une réalité toujours mouvante. Les critères de discrimination utilisés sont parfois peu précis, mal vérifiés par les enquêtes de terrain et tendent à enfermer dans des "boîtes rigides" des individus dotés d'une liberté et d'une capacité de changement et d'adaptation parfois surprenante » (Sylvain Guyot, « Discuter de la pertinence des typologies et des catégorisations d'acteurs en géographie sociale »).

Les problèmes méthodologiques d'appréhension des niveaux de significations de l'acteur relèvent alors de la difficulté de choisir et d'aller sur le terrain car c'est à chaque fois prendre un risque par rapport à la complexité de cet homme pluriel vivant dans un monde hybride :

- comment aller chercher la donnée ?
- comment visibiliser les conditions du terrain choisi ?
- comment réussir à se légitimer par rapport aux acteurs qui vont nous offrir de la donnée (technique de l'évitement du discours par la substitution de la matérialité : image, artefact) ?
 - comment capter la donnée la plus pertinente ?
 - comment réussir à les interpréter sans mettre à

mal la pensée de ceux qui nous ont proposé cette donnée ?

- comment réussir à proposer que cette donnée puisse être pensée par l'acteur ?

« Pour réaliser des schémas qui reflèteraient la situation telle que présentée sur la scène publique, et de manière relativement exhaustive, nous nous sommes attachés à recenser les articles de presse de certains journaux, à même de retranscrire des propos d'émeutiers, de riverains, de journalistes, de politiques et de forces de l'ordre. [...] Le matériel recueilli pour cette recherche étant purement empirique, notre démarche présente des limites certaines. Outre la dissymétrie qui vient marquer un certain décalage entre la formalisation et les éléments la constituant, ce travail ne peut se prévaloir d'un caractère exhaustif, sachant qu'il était important pour nous de veiller ici à ce qu'il ne soit aucunement question d'un forçage des observations pouvant être réalisées à ce propos. Par ailleurs, demeurent le biais directement issu du choix des journaux qui seraient à même de nous apporter ce corpus "clinique", et directement impliqué dans l'élaboration des schématisations en question, ce qu'elles nous donnent à voir. Un contexte qui n'est pas sans conséquences sur ce que l'on nomme classiquement validité et fidélité » (Anne Winter : *Les Émeutes dans la ville. Topologies de dynamiques subjectives*).

Ces questionnements sont essentiels car ils délimitent à la fois l'étendue de validité (ordre quantitatif) et de pertinence (ordre qualitatif) de toute réalité construite par l'acteur-chercheur. Sachant que ce dernier possède une position d'autorité et donc un pouvoir d'authentification d'une prétendue vérité et au-delà d'un pouvoir de légitimation voire de « naturalisation » de cette réalité ainsi visibilisée socialement, l'ensemble de la démarche doit être le mieux éclairé possible.

Et le danger serait : il existe des plans de clivage "naturalisés", les femmes pensent forcément différemment des hommes, les riches différemment des pauvres... Ce qui conduit en introduisant systématiquement

quement ces plans de clivages, dans les analyses, à renforcer leur naturalisation (de l'habitude à l'évidence il n'y a qu'un pas...) (Yvon Le Caro, « Acteurs ou individus ? » texte non-publié sur le site internet).

Cela rejoint donc pleinement la problématique des deux autres ateliers celui du terrain et celui de l'éthique.

Régis Keerle précise qu'en mettant l'accent sur la pertinence de la démarche méthodologique et la portée éthique du chercheur face à son objet-sujet de recherche telles qu'elles ont été évoquées dans l'atelier, André-Frédéric Hoyaux restreint logiquement et de manière légitime dans son texte sa réponse à la question de la pertinence du concept « Acteur » en géographie. Néanmoins, il nous livre quelques pistes sur sa conception de l'acteur (individu capable de « construire sa propre réalité géographique notamment par le sens de ses actions ») et sur sa manière d'apprécier la pertinence de cette conception (« il est intéressant de travailler sur ce sens, d'en appréhender sa légitimité, sa visibilité, sa performativité, sa significativité »). Vue de notre posture structuriste, celle qui ne conçoit pas l'action indépendamment de l'ordre social (Vandenberghé, 1997, 262), c'est l'extension de cette légitimité qui convainc le moins. Si des individus peuvent toujours construire leur réalité géographique, la réalité géographique en un temps T est d'abord le produit des structures sociales qui préexistent toujours aux individus (Vandenberghé, 1998, 338), lesquels peuvent ensuite les reproduire et les transformer, en particulier selon leurs capacités performatives. Ce qui pose également la question des acteurs collectifs, au-delà de la dimension individuelle.

Pour André-Frédéric Hoyaux cependant, il faut comprendre que dans la réalité de l'activité de recherche, ces structures ne préexistent pas, elles sont utilisées comme référence dans l'action, ou plutôt elles sont éclairées au moment même de leur utilisation comme référant dans l'action, que ce soit par l'acteur interrogé ou par le chercheur lui-même d'ailleurs, en un mot comme ce à quoi je me rap-

porte pour me construire dans la relation à l'autre et au monde dans le déjà dépassé de mon acte de parole. Il n'y a pas d'instant T, donc ni territoire ni territorialité, il n'y a que des construits en cours, des territorialisations au gré de nos interactions avec le monde (s.l.) c'est-à-dire avec tout ce qui en fonde à tout instant une configuration qui apparaît comme la réalité (ce que je vois mais aussi ce qui serait la cause efficiente selon moi de ce que je vois, c'est-à-dire pour les uns les structures sociales, pour les autres la lutte des classes, pour les troisièmes la mondialisation...) dans laquelle nous vivons, entreprenons, inter-activons. C'est peut-être en ce sens que nous sommes des interacteurs ! Ou plus précisément, nous sommes acteurs parce que nous sommes toujours a minima dans l'interaction et maîtres de celle-ci.

CONCLUSION

Les points de départ de R. Lajarge et A.F. Hoyaux sont différents : une lecture rapide des deux textes pourrait faire croire à des divergences (réactivées au sein même des comptes rendus à l'occasion d'encarts). Ainsi, tandis que R. Lajarge rappelle le rôle et l'importance des déterminations et contraintes avec lesquelles les acteurs jouent, c'est-à-dire avec lesquelles il faut négocier, réguler, administrer ou qu'il faut dépasser, contourner ou refuser et donc par lesquelles les interactions deviennent nécessaires et pertinentes, A.F. Hoyaux évoque la nécessité de penser l'individu non comme un être totalement libre mais a minima capable de se construire de manière réelle ou fictionnelle à partir de déterminants qu'il construit et se construit lui-même dans l'interaction avec les autres et le monde.

De même, le primat du propos de R. Lajarge est centré sur l'action dans ses processus et jeux d'acteurs, dans une perspective interactionniste, tandis que A.F. Hoyaux place au départ de son compte-rendu la construction endogène d'un monde doté d'un sens pour l'individu, dans une perspective phénoménologique. Ces différences de perspectives s'expliquent également par la mise en avant préférentielle de deux dimensions de l'action : sa dimension poïétique (R. Lajarge) et sa dimension herméneutique (A.F. Hoyaux), lesquelles ne s'excluent pas mutuellement.

Toutefois au-delà de cette lecture rapide, des points de convergence clairs apparaissent, qui fondent une démarche partagée par les participants aux ateliers, telle qu'elle a émergé des débats, sans réduire les différentes sensibilités à un consensus fourre-tout.

L'appel à participer posait la question de l'extension du terme « acteur ». Qui est acteur? Tous les individus, au même titre, il n'y a pas de différence qualitative. Il s'agit là d'une posture commune aux deux textes, qui reflète bien les convictions affirmées durant les débats : il ne faut pas distinguer entre acteur et non acteur : tous sont acteurs, en tant qu'ils construisent un monde, et qu'il n'y a pas de seuil à partir duquel des actions feraient ou non accéder un individu au rang d'acteur.

Toutefois cette subjectivité n'est pas un point d'arrivée : l'action est construite, et se déployant elle mobilise des ressources, s'agglutine à d'autres actions, prend un sens collectif, est interprétée par d'autres, bref elle prend place dans un monde intersubjectif, d'où la mise en avant du constructivisme interactionniste, et la prise en compte des paradigmes de la construction, de l'interaction, de l'interprétation et de la compréhension.

Les deux comptes rendus mettent également en avant cette même méthodologie basée sur la mise en suspens des catégories toutes faites, des prescriptions extérieures qui assignent l'individu à une position pré-définie. L'acteur peut jouer différents rôles (acteur multi-casquette), selon les situations, et il a lui-même une réflexivité qualifiante sur son action.

Toutefois ce retour à l'individu n'est pas une évacuation des déterminations. Celles-ci sont déjà intégrées dans son schéma d'action. Ce qui peut s'interpréter comme un retour à l'individu n'est qu'une mise en suspens momentanée d'un monde interobjectif qui se retrouve à la fois intériorisé chez l'individu (construction d'un monde) et visé dans ses actions. L'acquis majeur, visible dans les deux comptes rendus, est donc cette position de principe de l'égalité de tout individu à la condition d'acteur, érigé en axiome, qui fonde à la fois la nécessaire prise en compte des sens donnés à l'action, et la capacité de tous à agir sans préjuger de leur niveau hiérarchique.

Cette pétition de principe, nécessaire, risque d'être un frein à la recherche en ne s'en tenant que là. Aussi la distinction faite entre une capacité potentielle à agir et une activation de cette capacité (compte rendu de

R. Lajarge, page 8) permet d'éviter cette aporie, en considérant – au-delà de la compétence de tout individu à construire un monde, à adopter une posture réflexive et à se poser en acteur et maître de son action – les conditions de cette activation de sa capacité à agir, qu'elles lui soient extérieures ou constitutives de son rapport au monde.

BIBLIOGRAPHIE

Les textes des participants à l'atelier Acteurs sont disponibles sur le site internet <http://eegeosociale.free.fr>

- Aldhuy J., Ripoll F., Séchet R., Veschambre V. - à paraître - « Demain la géographie sociale. Vers une théorie critique et une approche dimensionnelle de l'espace, au sein des sciences sociales », in *Demain la géographie, Géopoint 2006*, Avignon, 2006.
- Barel Y. - 1984- *La société du vide*, Paris, Éditions du Seuil.
- Berger P. et Luckmann T. - [1966] 1996 - *La construction sociale de la réalité*, Paris, Masson/Armand Colin.
- Berthelot J.-M., - 2001 – « Les sciences du social », in Berthelot J.-M. (Dir.) *Épistémologie des sciences sociales*, 203-265
- Blumer H. - 1969 - *Symbolic interactionism: Perspective and method*, Princeton, New York, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Céfaï D. (dir.) - 2003 - *L'enquête de terrain*, Paris, Éditions la Découverte – MAUSS, coll. « Recherches ».
- Debarbieux B. - 2004 - « Présentation générale. De l'objet spatial à l'effet géographique », in Debarbieux et Fourny (dir.), *L'effet géographique. Construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, Grenoble, CNRS – Maison des Sciences de l'Homme-Alpes, 11-33.
- Deleuze G. et Guattari F. - 1980 - *Capitalisme et Schizophrénie*, tome 2, mille plateaux, Paris, Éditions de Minuit.
- De Fornel M. Ogien A. et Quéré L. (dir.) - 2001 - *L'ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, Paris, Éditions La Découverte – Syros, coll. « Recherches ».

- Foucault M. - [1977] 2004 - *Sécurité, territoire, population: cours au Collège de France*, Paris, Éditions du Seuil
- Garfinkel H. - [1967] 1984 - *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge, Polity Press.
- Goffman E. - ([1971] 1973) - *La mise en scène de la vie quotidienne tome 2: Les relations en public*, Paris, Les Editions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- Guibert C., - 2006 - *L'univers du surf et stratégies politiques en Aquitaine*, Paris, Éditions L'Harmattan, 321 p.
- Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E. - 2003 - *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Éditions Economica, Coll. Géographie, Anthropos 186 p.
- Keerle R. - 2006 - « Représentations sociales, idéologie et géographie sociale. Pour une redéfinition des règles du jeu du discours géographique », in *ESO Travaux et documents* n° 25, 19-27.
- Lahire B. - 2001 - *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Hachettes Littératures - Éditions Armand Colin/Nathan, coll. « Pluriel Sociologie ».
- Lahire B. - [2004] 2006 - *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Poche Sciences humaines et sociales » n° 230.
- Larrère C. et Larrère R. - 1997 - *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Éditions Aubier, coll. « Alto ».
- Lévy J., - 1999 - *Mondialisation, les mots et les choses*, Éditions Khartala
- Le Breton D. - 2004 - *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige Série Manuels ».
- Lussault M. - 2003 - « Acteur », in Lévy et Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Éditions Belin.
- Nosedá V., Racine J.-B. - 2001 - « Acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales », in *Revue européenne des sciences sociales* n° 121, 65-79
- Ostrowetsky Sylvia - 1983 - *L'imaginaire bâtisseur: les villes nouvelles françaises*, Paris, Librairie des méridiens.
- Racine J.-B., Raffestin C. - 1983 - « L'espace et la société dans la géographie sociale francophone: pour une approche critique du quotidien », in Paelinck Jean, Salles Alain (dir.) *Espace et localisation. La redécouverte de l'espace dans la pensée scientifique de langue française*, Paris, Anthropos, 304-330.
- Schütz A. - ([1940-1954/1971-1975] 1987) - *Le chercheur et le quotidien: Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens - Klincksieck et Cie, coll. « Sociétés ».
- Serres M. - 1994 - *Atlas*, Éditions Julliard, Paris
- Touraine A., - 1992 - *Critique de la modernité*, Paris, Librairie Arthème Éditions Fayard.
- Vandenberghe F. - 1997 - *Une histoire critique de la sociologie allemande Aliénation et réification (Tome I): Marx, Simmel, Weber, Lukacs*, Paris, Éditions La Découverte et Syros.
- Vandenberghe F. - 1998 - *Une histoire critique de la sociologie allemande Aliénation et réification (Tome II): Horkheimer, Adorno, Marcuse, Habermas*, Paris, Éditions La Découverte et Syros.
- Watzlawick P., - [1981] 1988 - *L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme*, Paris, Éditions du Seuil.
- Weber M., - [1922] 1992 - *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Éditions Plon-Pocket, coll. « Agora » n° 116.
- Veschambre V. (Coord.) - à paraître - Vous avez dit dimension spatiale? Quels usages, quelles significations, quelles incidences sur vos manières de penser et faire la recherche? Séminaire-ESO

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Winter Anne

<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/WinterActeurs.pdf>

Terrier Eugénie

Une démarche systémique et multiscalaire pour une meilleure approche du rôle des acteurs : l'exemple de la mobilité des étudiants étrangers

<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/TerrierActeurs.pdf>

Philip Françoise

La mobilité intra-européenne comme vecteur structurant à une appartenance supra-nationale : la « multi-territorialisation complexe » des jeunes français expatriés

<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/PhilipActeurs.pdf>

Lenoir Caroline

Rio Loco à Toulouse : analyse de la mise en scène de la ville à travers un festival

<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/LenoirActeurs.pdf>

Leborgne Yann

Des chercheurs face à la production d'une mémoire urbaine : les cités provisoires de Gonfreville l'Orcher

<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/LeborgneActeurs.pdf>

Koumba Jean-Pamphile

Le jeu des acteurs dans la rémanence de la crise de la ville pétrolière de Gamba (Gabon)

<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/KoumbaActeurs.pdf>

Keerle Régis

De l'usage de la notion d'acteur en géographie (ou comment la géographie sociale, après avoir gagné la guerre -des sciences-, peut construire la paix)

<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/KeerleActeurs.pdf>

Guibert Christophe

Identifications territoriales et usages politiques : le surf sur la côte Aquitaine

<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/GuibertActeurs.pdf>

Gaudin Solène

De l'action du géographe au géographe acteur, réflexions autour du parcours d'un géographe pragmatique : Michel Philipponneau

<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/GaudinActeurs.pdf>

Bouteloup Claire

Mobilisations revendicatives en vue d'une reconnaissance des dommages écologiques des marées noires.

Du ressenti intime à la justification publique

<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/WinterActeurs.pdf>

Choix et contraintes des terrains en sciences sociales

Synthèse collective*

L'Atelier Terrain: un débat collectif sur le statut du Terrain dans les sciences sociales et sur les rapports des chercheurs aux terrains.

Le principe du débat a été défini d'emblée pour interroger collectivement la notion de terrain. Pour ce faire, l'ensemble des participants était convié à proposer un texte faisant état de ses recherches de terrain et de ses rapports au terrain. Ces textes étaient disponibles en ligne avant la tenue de l'École d'Été. Ils sont un moyen de faire émerger des axes de réflexion quant aux terrains des sciences sociales. Ils ont été consultés par tous, permettant de mieux connaître l'état des recherches des participants à l'atelier, le contexte dans lequel s'inscrivent ces recherches ainsi que les positionnements scientifiques de chacun.

Cette démarche amène à penser le terrain au travers des expériences personnelles de chercheurs. À ce titre, le terrain est à la fois objet et notion. Au titre d'objet, il est le temps et le lieu de l'observation et de la construction d'un rapport personnel du chercheur avec le sujet de ses recherches. En tant que notion, le terrain signifie l'ensemble des postures et des pratiques de recherche, par essence variées, visant à rapprocher le chercheur d'une réalité palpable, mesurable, parfois même jusque-là inconnue de lui au préalable. L'une et l'autre de ces deux facettes du terrain se conjuguent pour faire de celui-ci une étape obligée: celle de la rencontre du chercheur et de l'objet de ses recherches, mais aussi celle d'une introspection du chercheur quant à son rapport intime avec le sujet dont il traite.

Parmi les dix-sept participants de l'atelier Terrain, les deux co-organisateurs, B. Chaudet et E. Bioteau ont entrepris de rédiger un compte rendu des débats, s'appuyant sur les notes prises durant les deux journées et par la suite complété par les deux auditrices de l'atelier, A. Volvey et O. Louiset, avec la volonté d'inclure les positions de chaque participant. Ce texte a ensuite été

relu par tous: les passages invalidés par les uns ou les autres ont pu être repris collectivement, jusqu'à ce que soit proposée une ultime validation du fond des propos échangés à l'occasion de la tenue de cet atelier.

Initialement, le texte s'appuyait sur les remarques ponctuelles ou comptes rendus d'expériences personnelles formulés par les différents participants. Cette méthode s'avère toutefois complexe à la lecture pour toute personne extérieure aux débats. C'est pourquoi dans un souci de clarification, la plupart des interventions individuelles ont été éliminées de ce texte-ci, pour ne privilégier que les conclusions validées collectivement à partir du texte d'origine.

La restitution de ces débats est donc riche de témoignages personnels qui sont autant de clés de lecture du terrain dans les sciences sociales. Mais elle comporte cependant une limite essentielle, défaut de sa qualité: elle n'a pas la profondeur de vue, ni vocation à l'être, d'un état des lieux de la production et de la pensée scientifique sur la notion de terrain. Le terrain est un objet complexe et, assurément, tant il met en jeu des procédures de construction de soi, par définition propres à chaque chercheur.

Tout individu produit une lecture différenciée du terrain. Le terrain est-il alors un acte personnel qui ferait de toute pratique un processus singulier? Par acte, sont ici entendus l'engagement dans une pratique de terrain et ce que cela suggère en termes d'enjeux relationnels entre le chercheur et le terrain de ses recherches. Mais toute pratique renvoie à des processus de cognition et de formation identitaire que les sciences peuvent interpréter et mesurer, et ainsi rattacher à des actes collectifs. Le terrain s'en trouve-t-il déformé: interprété différemment par le fait de cultures, d'origines géographiques, etc., distinctes?

À l'occasion de ces échanges, trois axes sont apparus essentiels à la compréhension du statut du terrain dans les sciences sociales. Ces trois axes nourrissent le plan suivant, qui fait office de sommaire de restitution du contenu de ces débats.

(*) Odette Louiset, Anne Volvey, Cécilia Bordas, Pauline Bosredon, Linda Bouifrou, Marion Cauhope, Lucie Desjouanet, Frank Dorso, Marie-Bénédicte Guérin, Cédric Le Bodic, Mathieu Petite, Jean Rivière, Aude Rouger, Pierre Sintès, Fatima Tahraoui, Emmanuel Bioteau, Béatrice Chaudet.

A. Le terrain dans la recherche: étape, passage obligé, méthode ?

1- Antériorité, postériorité? Place du terrain dans un processus de recherche

2- Le terrain est un « ailleurs »

3- Le chercheur face à « son » terrain: la quête d'une légitimité ?

B. Les écueils ou dangers méthodologiques du terrain

1- « Limiter spatialement le terrain »

2- Comparer différents terrains

3- À chaque terrain des outils spécifiques... adaptations aux contraintes

C. Rendus et représentations du terrain

1- Les carnets de bords, l'usage du croquis, l'itinéraire photo

2- Retransmettre son vécu et son implication sur le terrain:

Conclusion

Remarques formulées par les auditrices de l'atelier, au cours de la séance plénière conclusive

LE TERRAIN DANS LA RECHERCHE : ÉTAPE, PASSAGE OBLIGÉ, MÉTHODE ?

Cette remarque en guise de titre et d'introduction à ce premier thème de réflexion a été formulée à plusieurs reprises, et de manières différentes, au cours des débats tenus dans l'atelier.

Rappelons que chacun des participants lit le terrain au travers de sa propre expérience qui, ici, est celle de la thèse ou de quelques recherches récentes. La thèse est un temps de recherche, mais chacun s'accorde à dire qu'elle n'est pas l'aboutissement d'une recherche engagée: c'est une forme de restitution, fortement empreinte d'exigences académiques quant aux rythmes de la recherche et à son rendu par l'écrit et l'exposé oral. La recherche en elle-même se poursuit bien au-delà de la réalisation de la thèse d'une part, et surtout peut évoluer dans ses formes et ses thématiques, voire problématiques, par la suite.

Se pose alors la question de savoir si l'on doit définir le terrain par la recherche ou le terrain pour la recherche? Derrière ce questionnement se dissimule finalement une question de fond sur l'étape du choix du terrain: le choix du terrain a-t-il évolué au gré de la

recherche ou est-il considéré comme une constante ?

1. Antériorité, postériorité? Place du terrain dans un processus de recherche

Certains sujets de recherche renvoient à des terrains précis. Il peut s'agir de travailler sur un terrain imposé, suite à l'obtention d'un contrat régional par exemple. Il peut aussi s'agir de s'appuyer sur les facilités que procure un terrain connu du chercheur ou abondamment traité dans la littérature scientifique. Enfin, certains questionnements de recherche spécifiques portent sur un terrain précis: les études insulaires par exemple. Toutefois, la plupart des expériences personnelles montrent que le choix du terrain est le fruit d'allers-retours incessants entre le champ spatial de l'étude et les cas particuliers mis à jour. Par cet intermédiaire, les hypothèses de travail sont constamment retravaillées par le jeu d'une redéfinition constante du périmètre scientifique et spatial de l'étude: un jeu entre trois pôles qui seraient la nature du terrain, les contraintes du projet de recherche et les partis pris théoriques du chercheur.

Deux hypothèses s'opposent dès lors. La première veut que le choix des terrains s'apparente à un choix de lieu de vérification des hypothèses. Dans cette optique, le terrain peut être considéré comme étant l'étape centrale de la recherche: il est plus qu'un lieu de vérification des hypothèses dans la mesure où celles-ci évoluent au fil de la recherche. Le terrain doit être entendu comme un moyen plus que comme une finalité. Ainsi, il faut accepter de replacer le terrain entre la réalité observée et les représentations; lesquelles représentations sont autant celles des personnes abordées que celles construites par le chercheur au contact du terrain. Autrement dit, on ne peut pas dissocier l'image que se construit le chercheur et la réalité du terrain; elles deux construisent progressivement le terrain de recherche.

Ces différents constats suggèrent que le terrain est à la fois un construit et un support. Mais il est possible d'approfondir la réflexion sur le statut du terrain en considérant la part sensible du rapport du chercheur au terrain. Le terrain est-il en tant qu'objet géographique, le « porteur » du projet géographique? Ou bien est-il la condition d'existence de ce projet: en tant que ce projet répond à un désir particulier du chercheur?

Ce second questionnement renvoie implicitement à la deuxième hypothèse formulée: celle d'un terrain

devant être considéré comme une étape clé de la recherche scientifique plutôt qu'une étape centrale. Le définir comme étape centrale reviendrait à souligner l'existence d'une recherche entièrement basée sur le recours au terrain. Rappelons que le recours au terrain n'est pas la seule manière de mener une recherche. Rappelons, aussi, que le terrain est une étape, parmi d'autres (écriture, restitution) du travail de recherche.

À plusieurs reprises, en fonction de la teneur des débats, la notion de *fieldwork* a été débattue. Les phases de *work* (travail) et de *field* (aire ou champ d'action) sont conçues séparément dans la géographie française tandis que la notion de *fieldwork* en langue anglaise renvoie à une démarche globale du chercheur qui, au cours d'une même phase, est à la fois en posture de pratique du terrain et d'élaboration de la pensée scientifique portant sur l'objet étudié. D'où aussi l'usage du terme *fieldworking*, qui rend compte du processus à l'œuvre: il s'agit presque d'un « pouvoir faire » plus que d'un simple « faire avec ». De la sorte, on rejoint aussi, à travers cette réflexion, l'absence de séparation entre construction théorique et approche empirique. Le terrain devient une démarche de recherche plutôt qu'une étape de cette dernière.

2. Le terrain est un « ailleurs »

La réflexion sur ce second thème s'engage suite à un questionnement posé par A. Volvey: « Qu'est-ce qu'être du lieu (sous-entendu de l'étude), qu'est-ce qu'être (se sentir) étranger (au lieu de l'étude)? ». Ce questionnement peut être détaillé en plusieurs autres, qui serviront de trame au développement du thème:

- Qu'est ce qu'être d'ici ou d'ailleurs, du dedans ou du dehors?

- La situation de terrain, telle qu'on l'a créée, est-elle une situation d'ailleurs? Ce questionnement réfère aux distances culturelles et/ou sociales qui se font jour au-delà de la seule distance géographique et du fait « d'être du lieu ».

- L'ailleurs est-il ce qui se trouve au-delà de notre enveloppe corporelle? On rejoint alors un débat s'inscrivant dans un rapport ontologique au monde, qui questionne l'individu chercheur dans son rapport intime au monde.

- L'ailleurs est-il rencontré lorsqu'on interroge des individus différents de soi bien que vivant dans le même lieu, le même territoire, etc.: individus culturellement,

socialement, linguistiquement... distincts?

Ce second thème renvoie donc autant à l'aptitude du chercheur à travailler sur des terrains proches ou lointains qu'aux postures de recherche face à ces derniers. Les débats se sont essentiellement développés autour d'expériences personnelles des uns et des autres; nous faisons le choix de les détailler, afin d'enrichir l'argumentaire sur lequel par ailleurs reposent les propositions réflexives.

- Pour P. Bosredon, le terrain est forcément un ailleurs parce qu'il nous met, plus que toute autre situation de recherche, dans la peau du chercheur et qu'il établit de fait une distance entre le chercheur et l'objet de recherche. Paradoxalement, c'est le moment du contact le plus intime avec l'objet de recherche (contact qui se fait par le biais des entretiens, des observations...). En même temps on ne s'en sent jamais plus étranger qu'à ce moment-là, car à notre identité se superpose celle du chercheur face à un objet d'étude différent, autre par nature. L'expérience même du terrain met donc le chercheur en position d'ailleurs.

- Les débats sur un ailleurs possible au travers d'un terrain proche s'ouvrent, et reposent essentiellement, sur des témoignages d'expériences de pratiques de terrains de recherche au sein de la ville de résidence des chercheurs. M-B. Guérin, travaillant sur des quartiers du Mans (au travers de l'approche de familles) précise que le jeu de la proximité est important dans son cas. Cela permet de mener ses entretiens et de diffuser des enquêtes annuelles. Cela permet de surcroît de comprendre les intentions des familles considérées. Elle connaît la région, est au fait des représentations qui ont cours, connaît aussi l'histoire locale. Une autre participante, F. Tahraoui, prend alors le relais disant qu'elle aussi travaille sur un espace proche. Elle y trouve les mêmes avantages, ajoutant même que cela permet de travailler sur la longueur, tout en restant en contact et au fait des moindres évolutions. Elle a même eu recours à des enquêtes rétrospectives (sur 10 ans). Dans ces deux cas, le fait d'être du lieu (ou proche de celui-ci) se révèle un avantage méthodologique autant, sinon plus, que réflexif.

- A. Rouger expérimente quant à elle un autre type de proximité, non géographique, à ses terrains, puisqu'elle travaille sur un champ professionnel (le journalisme) au sein duquel elle a elle-même exercé des fonctions pendant un temps. Cette expérience journalistique

antérieure peut pratiquement être assimilée, selon elle, à une forme d'observation. Cependant, sa proximité au terrain a pu lui poser problème car cela implique de dissocier clairement son travail de chercheuse et son expérience professionnelle. Il importe également de lutter contre un certain sentiment d'évidence (le piège d'un « cela va de soi ») qui peut gêner les échanges entre le chercheur possédant une expérience journalistique et les journalistes interrogés sur le terrain.

- L'ailleurs est parfois au pied de chez soi... la question de la distance n'est pas tant physique que culturelle. L'expérience de C. Le Bodic concernant des terrains proches se révèle presque caricaturale au regard d'un terrain pratiqué au quotidien (son quartier de vie). C'est de ce même terrain dont sont issues les plaintes sur lesquelles il doit travailler. Cette proximité trop forte l'a affecté, au point de changer son regard sur son quartier, mais aussi d'avoir à envisager une méthode de travail et d'analyse différente de celles qu'il pratique. De plus, pour ne pas risquer que la subjectivité, cependant inévitable, n'interfère trop avec la recherche, les entretiens menés dans le cadre de cette étude l'ont été par un sociologue. Ce dernier témoignage interroge les possibilités de travailler sur son espace de vie et implicitement celle du recul nécessaire par rapport à son espace d'étude. Le protocole de recherche établi a permis ce recul : mais il s'agit d'une étude portant sur des écrits. Qu'en est-il d'une recherche confrontant le chercheur à ses proches, de manière directe ? Au final la question se pose de savoir si ce n'est pas la situation de terrain qui crée l'ailleurs. Il faut, sur le terrain, se mettre dans la posture de l'enquêteur : il y a ici une obligation de distance qui demande réflexion d'une part, et qui questionne l'attitude du chercheur d'autre part.

Cette réflexion se prolonge par un second temps consacré aux terrains lointains.

La ville d'Harar telle que P. Bosredon la concevait avant de s'y rendre, centre ancien classé par l'UNESCO et une ville nouvelle, revêt une réalité spatiale et sociale plus complexe, qui l'a obligée à un exercice de redéfinition. La vision qu'elle en avait, largement calquée sur celle qu'en propose l'UNESCO, était en effet partielle et niait la diversité sociale de la ville majoritairement composée d'ethnies non Harari qui ne rattachent ni leur identité ni leur histoire à la vieille ville d'Harar. Il lui a donc fallu prendre en compte les jeux de pouvoir locaux

entre Harari, minoritaires en nombre mais politiquement dominants, et non Harari, et changer sa représentation de la ville. Par ailleurs, il lui a été nécessaire de prendre en compte un groupe social important et pourtant extérieur à la ville d'Harar proprement dite : la diaspora harari, politiquement et socialement influente. La constitution du terrain de ses recherches, sa réalité sociale tout autant que ses limites spatiales, ont donc nécessairement évolué au fil de sa pratique. Il lui a aussi fallu apprendre la langue locale et s'approprier un langage et des modes de représentations distincts de ceux qu'elle connaît en France. Ainsi la définition de l'urbain diffère entre France et Éthiopie : en général, l'urbain est une préoccupation très occidentale, qui n'a pas la même résonance partout dans le monde. Au-delà de l'exemple de la ville (ou de l'urbain au sens large), il en va de même des identités et des territoires. On est parfois obligé de substituer territoire par ethnie, quitte à opter pour un discours qui s'affranchit des cadres spatiaux ou sémantiques choisis ou habituels au chercheur.

Être dans la peau d'un étranger est à double tranchant. Être étranger permet une mise à distance toujours pratique lorsque l'on ne veut pas être trop « atteint » par son terrain.

Pour autant, on n'est jamais totalement étranger au terrain de ses recherches, aux risques conjoints de modifier par sa propre présence l'équilibre socio-spatial constaté a priori et de restituer l'information a posteriori en étant soi-même marqué par cette expérience : en diffusant un discours empreint de nos propres représentations. Cela renvoie à la légitimité du rapport du chercheur au terrain de ses recherches.

3. Le chercheur face à « son » terrain : la quête d'une légitimité ?

Au-delà de la légitimité recherchée par les sciences sociales face à d'autres sciences, se pose la question de la quête de légitimité par le chercheur lui-même. Se pose ainsi en filigrane la question des regard(s) porté(s) sur le chercheur lorsqu'il est sur « son » terrain : regards portés par les habitants, par ses pairs, par lui-même... L'attitude du chercheur face à son terrain et par ses pratiques de terrain doit être entendue comme telle : le terrain nous affecte autant que nous risquons de l'affecter par notre présence. Partant de là, toute quête d'objectivité relève d'une utopie, et d'une certaine forme de mimétisme entre les résultats de recherche des

sciences sociales et ceux des sciences de la matière; alors même que les débats actuels dans ces dernières sous-entendent une permanente subjectivité du chercheur dans ses choix de recherche.

L'expression « mon » terrain pose la question des rapports identitaires du chercheur au terrain construits à travers la dimension spatiale de la pratique. « Mon » terrain, c'est une question d'appropriation et de définition de soi à travers ce qui est approprié. Or l'appropriation repose sur une pratique à dimension spatiale d'une aire instaurée en ressource matérielle et immatérielle de la recherche.

Ce sont les significations de cette appropriation que dévoile l'expression « mon » terrain et toutes les stratégies de « défense » du terrain ou de « mise en communauté » de terrains partagés. D'un point de vue épistémologique, cela suppose qu'on considère le terrain non pas seulement comme une ressource matérielle de la recherche (un gisement) mais comme une ressource immatérielle, et qu'on y engage la question de la signification du terrain pour le chercheur.

L'objectivité est de plus en plus remplacée par la réflexivité dans l'écriture anglo-saxonne en sciences sociales. Elle permet de souligner une variation de projet scientifique: on n'est plus en quête d'un absolu, d'une connaissance parfaite et inébranlable, mais bien plus dans celle d'un instantané, d'une interprétation inscrite dans le temps qui répond à des effets de situation et qui est inextricablement liée à la personnalité du chercheur. Il faut, sur le terrain, se mettre dans la posture de l'enquêteur selon A. Volvey: il y a ici une obligation de distance qui demande réflexion d'une part, et qui questionne l'attitude du chercheur d'autre part.

D'après F. Dorso, cette question revêt un sens pratique, à travers le terme de circularité, qui évoque le retour des connaissances produites vers les personnes avec lesquelles le chercheur est entré en contact durant sa recherche (les interrogés, les observés... selon les méthodologies de terrain). Alors que la question de l'intériorité/extériorité semble relativement abstraite (sans doute le chercheur n'est-il jamais dans une posture d'extériorité totale vis-à-vis du terrain) ou que la notion du *field-working* recouvre une dimension philosophique de la pratique scientifique, la « circularité » ici mise en avant porte sur les modalités concrètes de restitution, de retour des connaissances produites. Celles-ci peu-

vent poser quelques problèmes particuliers dans le cas de situations sociales ou politiques tendues. Par ailleurs, il est essentiel de considérer que les personnes présentes sur le terrain (habitants, acteurs, agents, c'est selon...) contribuent à co-produire les connaissances.

Au final pourtant, c'est presque toujours le chercheur qui élabore la connaissance légitime, et toujours lui qui la produit sous une forme fixée: celle d'un discours, d'un texte... Comment, alors, resituer la co-production?

Tout chercheur n'a pas, non plus, la possibilité de travailler sur les terrains de son choix. Il est des terrains plutôt voulus ou souhaités par le chercheur, que l'on peut définir comme des terrains « types ». Mais les terrains choisis, s'ils répondent au type souhaité, sont dans certains cas limités dans l'espace, socialement, temporairement, juridiquement... par le chercheur (questions éthiques ou de faisabilité) ou par la conjoncture durant laquelle se développe la recherche. Différents témoignages des participants, et combien d'expériences connues, renvoient à la difficulté de travailler sur des terrains au sein desquels se développent des pandémies, des conflits, etc.

De même que des terrains peuvent être interdits, d'autres sont difficilement accessibles et supposent un protocole particulier, adapté aux contraintes révélées par un premier contact par exemple. Devant les réticences de la population face aux enquêteurs et constatant les limites linguistiques et sociales d'une coopération avec des chercheurs locaux, L. Bouifrou a fait le choix d'une immersion dans les *slums* au travers de deux prises de fonctions pour le compte d'ONG. Permettant l'observation participante, cette insertion l'enjoint cependant à dissimuler son identité de chercheuse, au risque de générer des conflits en marge de, ou suite à, sa recherche: en quête de neutralité, le chercheur opérant par le biais de cette méthode ne peut cependant que constater sa propre influence, par le biais de sa présence active, sur le terrain – plus qu'une question de posture, cela pose la question de l'objectivité des sources ainsi obtenues et de la légitimité du chercheur – renvoi vers la question éthique autour du sentiment de trahison, réciproque, qu'il peut en surgir.

D'autres risques se font jour. Le discours du chercheur peut avoir des conséquences néfastes quant au devenir des liens sociaux dans l'espace étudié. L'exi-

gence en retour de la recherche est donc de parvenir à limiter ce risque en usant de divers artifices. Doit-on dès lors minimiser les résultats de sa recherche, voire les dissimuler? Dans certains cas, les situations sociales observées peuvent être qualifiées de fragiles : espaces-temps de pratiques éphémères, qui jouent par exemple un rôle de soupape de tensions sociales, politiques ou économiques... Ces formes labiles trouvent une existence possible dans l'ombre, l'opacité ou l'invisibilité. L'observation de ces formes pose problème à deux moments. Au cours de la phase d'observation : elles nécessitent une observation discrète ou participante – avec les influences qui ont déjà été évoquées sur de telles situations. Lors de la production et de la diffusion de la connaissance scientifique ensuite : le discours scientifique n'est jamais déconnecté du monde, il est parfois même commandité, et la mise en lumière de certaines formes sociales peut mettre en péril leur existence. Au nom de quoi opérera-t-on dès lors ce choix? Comment définira-t-on une forme comme fragile, et devant donc être protégée? Cela renvoie finalement à une valorisation implicite de cette forme.

Nous rejoignons ici des débats éthiques : s'ils ne sont pas l'objet de cet atelier, nous ne pouvons toutefois en faire abstraction. Ils questionnent, entre autres, la posture du chercheur face au terrain de sa recherche. Ils interrogent aussi quant aux finalités envisagées de la recherche engagée.

Résumons les principales conclusions formulées au sujet de ce qu'est le terrain dans les sciences sociales.

(1) Le terrain est une étape de la recherche et ne doit pas être toute la recherche ; ce qu'A. Volvey évoque en rappelant qu'au travers des discussions et des cas abordés/positions individuelles de chercheurs, il y a un problème d'adaptation du terrain au sujet : nous touchons là le paradigme de l'idéal-type.

Différentes remarques des participants à l'atelier conduisent à penser que le travail de recherche vise une compréhension et une explicitation les plus précises possibles de l'objet étudié. Ces remarques replacent le chercheur dans une position extérieure au terrain de ses recherches, avec lequel il doit composer. Il doit se doter des outils nécessaires à une lecture la plus

exhaustive possible des caractéristiques du terrain d'étude. Mais il y a dans ces termes une certaine forme d'utopie : il s'agit là de la question de la quête d'exhaustivité soutenue dans l'approche vidalienne du terrain, suivant l'explication d'A. Volvey : dans cette optique, qui a profondément marqué la géographie française, mais dont l'ethnologie ou l'anthropologie ne sont finalement que peu éloignées, l'objectif est d'obtenir une couverture exhaustive de l'objet de recherche.

(2) Bien au contraire, il est nécessaire de se doter de lieux et/ou de situations et/ou de temps de prospection (observation) approfondie qui structureront l'analyse par la suite : les « fenêtres d'observation » évoquées par P. Sintès, les espaces-laboratoires proposés par la géographie sociale.

(3) Le terrain et les observations de terrains doivent être restitués à différents publics ; de la même manière, tout ce qui caractérise un terrain d'étude n'est pas observable de la même façon et n'a pas la même valeur aux yeux de l'observateur en fonction de son point de vue, de sa distance face au terrain, de ses objectifs et positionnements théoriques.

Ces différentes conclusions se coordonnent pour faire du terrain des sciences sociales un objet complexe. Les deux dernières remarques introduisent deux nouveaux champs de réflexion : l'un sur les méthodes et l'autre sur la restitution des résultats d'études de terrain. Ces deux champs forment la trame des deux points suivants.

B- LES ÉCUEILS OU DANGERS MÉTHODOLOGIQUES DU TERRAIN

Tous les participants, de même que tous les chercheurs, ne considèrent pas le terrain de leurs recherches suivant de mêmes échelles. Le terrain ne s'inscrit pas pour tous dans le même espace. Il ne revêt pas non plus les mêmes significations, ce qui renvoie ici à la question des regards portés sur le terrain. Au final, considérer ces trois divergences de vues conduit à s'interroger sur les manières de comparer des terrains, et sur les apports attendus de la comparaison.

1. « Limiter spatialement le terrain » : le terrain entendu comme objet ou espace d'étude...

À défaut de limiter le terrain d'une recherche, tout chercheur court le risque de ne pas pouvoir stopper une démarche systémique: il y aura toujours à voir plus loin – et autant d'informations susceptibles de renseigner la recherche.

Rendant compte de son expérience, A. Rouger intervient en faisant part de sa difficulté personnelle à limiter son terrain: elle part d'une problématique qui va être par la suite transformée par les pratiques de terrain. Il y a derrière cela l'idée d'une réadaptation permanente. Dans son cas, c'est d'abord l'échelle de la comparaison qui a été amenée à évoluer. À mesure que sa problématique s'éloignait de questionnements relatifs au territoire régional, le fait de comparer des régions lui est apparu comme moins pertinent. Elle a alors été amenée à redéfinir ses terrains, choisissant de comparer trois quotidiens régionaux – passant ainsi d'une comparaison entre des territoires à une comparaison entre des « objets à dimension spatiale ». C'est ici la question de l'adaptation du terrain de la recherche aux objectifs de recherche qui fait débat. Se pose dès lors un questionnement de fond qui, lui aussi, renvoie à des débats d'ores et déjà détaillés dans les thèmes précédents: l'existence d'un terrain de thèse/recherche est-il conditionné par les délimitations géographiques que le chercheur est en mesure de justifier? Il existe un réflexe de géographe suivant lequel terrain égal espace. En prolongement de cette réflexion, le réflexe du géographe serait d'entendre et de comprendre la notion de terrain comme un espace: lieu ou territoire de recherche spatialement défini.

Car derrière la quête de limites, n'y a-t-il pas l'envie d'atteindre un terrain idéal, auquel se superpose l'objet d'étude? Dans ce sens, objet et terrain seraient confondus. Dans la démarche de travail de terrain, le terrain n'a pour limites que celles que l'on veut bien lui fixer. Il faut donc prendre garde à la volonté de toujours délimiter un terrain. C'est selon O. Louiset un « tic » de géographe dont il faut tenter de se dégager. On peut admettre des limites floues, peu définies. Le tout est de savoir ce qui fait l'originalité du terrain.

La limite du terrain est aussi et surtout fonction du sujet et de l'objet d'étude. Dans le cas développé par P. Bosredon, l'objet d'étude est la ville dont le centre ancien est classé patrimoine de l'humanité. Le terrain s'est donc naturellement limité aux aires urbaines: d'Harar dans un premier temps et d'Alep dans un

second temps. Mais il peut bien sûr s'élargir ou englober des groupes sociaux non spatialisés si le sujet le réclame. Le tout est de pouvoir justifier ce qui constitue le terrain spécifique d'une recherche. P. Bosredon fait par la suite remarquer que sans limites il n'est pas de terrain mais que, si ces limites ne sont pas perceptibles en tant que telles, elles restent celles définies par le chercheur.

Mais les limites du terrain sont aussi des limites culturelles et/ou sociales, voire linguistiques. Dans le cadre de ses travaux sur les plaintes d'habitants d'un quartier de Rennes, le terrain est imposé d'emblée à C. Le Bodic, de même que la problématique si l'on entend par terrain l'origine spatiale de son objet d'étude. Néanmoins, il fait le choix de ne pas s'auto-prescrire de limites spatiales et envisage le terrain comme étant constitué du « tissu relationnel des habitants du quartier ». Il aborde ce terrain par les pratiques des habitants du quartier. Par le terrain il essaie ainsi de donner une consistance dynamique et en perpétuel changement à ce qui au départ n'en avait pas: une unité de lieu et de contraintes. Le rapport à l'espace n'est pas ici un objectif de recherche, mais il permet de mieux expliciter une situation qui renvoie à des représentations, à des discours et, au fond, à des référents socio-culturels et à l'intime.

2. Comparer différents terrains

La comparaison correspond au fait d'envisager ensemble deux ou plusieurs objets de pensée pour en chercher les différences ou les ressemblances. Comment cependant évaluer la validité des comparaisons? Comparer, c'est prendre en compte la diversité des sociétés et en saisir les singularités.

P. Bosredon par exemple compare deux villes: Alep en Syrie et Harar en Éthiopie. Dans ce cas elle évoque la complexité de légitimer les terrains choisis dans leurs limites spatiales et sociales. A. Rouger, quant à elle, évoque des possibles comparaisons malgré des différences marquées entre les terrains observés. La question de l'échelle de la comparaison a fait l'objet de ses réflexions au fil de l'évolution de sa problématique et de ses hypothèses. Mais c'est surtout la comparabilité des terrains qui lui a posé problème, entraînant finalement la mise en parallèle d'études de cas, chaque terrain étant considéré dans sa globalité et dans sa singularité. Ce sont des cas, et non des variables, qui sont alors mis

en parallèle.

Il semble émerger un consensus suivant lequel le recours à la comparaison, au même titre que la multiplication des terrains, est un des moyens mis en œuvre par la recherche pour rendre lisible – donner du sens à – un objet spatial. Toutefois la comparaison est-elle méthode ou posture de recherche ?

La comparaison, comme la multiplication des terrains, confronte le chercheur à plusieurs inconnues. Il doit dès lors se doter des moyens de garantir sa propre réflexivité quant à chacun des objets abordés. Pour autant, il ne faut pas entendre comparaison et multiplication de terrains de la même manière. M. Petite n'a pas spécifiquement recours à la comparaison malgré la multiplication de terrains. Ce dernier considère la multiplication des terrains comme un atout plus qu'une faiblesse, même si elle nécessite une adaptation, voire une réorientation, de la problématique. Un consensus se dégage sur le fait que la comparaison, plutôt qu'une méthode, est une posture du chercheur face aux différents terrains qu'il mobilise.

Pour comparer, il faut disposer d'un langage commun... lequel va a priori à l'encontre de la mobilisation d'outils spécifiques pour chaque terrain. Pourtant l'un et l'autre ne sont pas contradictoires : les outils permettent d'entrer dans le terrain, la comparaison de mieux en ressortir.

3. À chaque terrain des outils spécifiques... adaptations aux contraintes

Ce point de la réflexion s'appuie sur une comparaison entre outils des géographes et ceux d'autres approches scientifiques de l'espace. La pluridisciplinarité constatée au sein de l'atelier laissait en effet entrevoir la possibilité de mettre à jour des différences. Le grand nombre de géographes présents a aussi permis de penser à un éventuel débat sur les outils spécifiques à la géographie. Les discussions ont plus ou moins abordé ces sujets, au travers des témoignages d'expériences des uns et des autres.

Thème le plus abordé, l'enquête écrite révèle des postures différentes des chercheurs sur les terrains de leurs recherches, pour de mêmes objectifs. Il ne semble pas y avoir d'unité de méthode ou tout au moins d'applications de méthodes.

Ainsi, L. Bouifrou s'interroge sur les limites liées aux modifications des questionnaires. Pour rappel, elle a fait

le choix d'une observation participante dans un terrain au préalable lointain mais devenu familier avec le temps. Dans le cas de M-B Guérin, le questionnaire ayant été mené sur deux ans, il a fallu adapter les questions dans le temps, contourner les limites constatées dans un premier questionnaire afin de mieux recentrer ou détailler l'information. Ajoutons que toutes les enquêtes n'ont pas été réalisées par elle; elles ont fréquemment été confiées à des tiers. Dans un cas comme dans l'autre, les deux chercheuses peuvent être considérées comme étant présentes à temps plein sur le terrain de leurs recherches. Elles ont pu y consacrer relativement autant de temps, et dans les deux cas procéder à des enquêtes. Mais l'une et l'autre ont opté pour des démarches différentes : participation d'un côté, distanciation voulue de l'autre. Ces deux témoignages révèlent qu'on ne peut pas omettre le poids de l'objet géographique étudié sur le choix des outils à mettre en œuvre; celui-ci se révèle plus prégnant que les influences réelles ou supposées du terrain.

On touche donc ici aussi à la personnalité, voire à la sensibilité du chercheur, qui se trouve dans l'obligation d'effectuer des choix; ces choix peuvent être imposés par la nature de l'objet étudié, mais ils sont aussi, bien souvent, liés aux expériences intimes du chercheur. L'intervention de C. Bordas argue dans ce sens lorsqu'elle évoque les problèmes de légitimation sociale : de quel droit pratiquer un terrain de telle ou telle manière? M. Petite rappelle que le chercheur est parfois tenté de considérer l'entretien ou les questionnaires comme étant les seuls moyens de tirer de la « substance » du terrain. Or, c'est négliger d'autres sources d'informations, toutes aussi riches, mais moins formellement collectées, que sont les discussions informelles, l'observation de pratiques...

Ces remarques ont permis d'introduire la question de l'oralité. Ainsi P. Bosredon rappelle que sur le terrain qu'elle a choisi elle a pu constater des limites liées aux discours, comme celle de la langue et de l'interprétariat. Elle a été confrontée à de multiples contraintes liées à l'étrangeté du terrain choisi : position du chercheur intimidante pour l'enquêté, barrière de la langue, décalages culturels entraînant parfois malentendus ou mauvaises analyses des données récoltées, etc. Dans le même ordre d'idée, dans le contexte de son travail de thèse portant à la fois sur la Roumanie et sur la Hongrie,

E. Bioteau a été confronté à deux problèmes majeurs. Le premier concerne la compréhension, par la nécessité de disposer d'un langage commun avec les individus rencontrés. Son apprentissage de la langue roumaine lui permet de converser sans difficultés aucunes avec les citoyens roumains et avec quelques locuteurs de langue roumaine en Hongrie. En revanche, avec la majorité des citoyens hongrois, faute de difficultés d'apprentissage de la langue hongroise, les entretiens n'ont pu se dérouler qu'en anglais – le tout avec des personnes pour lesquelles cette langue reste une langue étrangère. L'intensité des échanges et la profondeur des réponses aux questions s'en trouvent affectées. Comment dès lors construire une réflexion comparative alors que les discours ne peuvent pas être considérés comme étant également formulés et collectés ?

Autre problème, celui de l'accessibilité des terrains hongrois, qui rejoint la posture et l'intimité du chercheur. Pouvant arguer d'une bonne connaissance de la Roumanie, ayant l'opportunité d'entrer en contact avec l'ensemble des habitants en Roumanie et de consulter tous documents et ouvrages dans ce pays, E. Bioteau doit se doter d'une grille de lecture – et opérer une mise à distance, ou un « dépaysement » suivant son propos – qui permette de considérer également les différents lieux et populations étudiés. La réponse méthodologique apportée à ces problèmes lors du travail de terrain doit à ce moment être dissociée du rendu de la recherche par l'écrit: opérer de nouveau une certaine mise à distance, tout en acceptant et en témoignant de cette différence de statuts entre les terrains d'étude.

Cela rejoint ce qu'indique L. Bouifrou suivant laquelle la posture du chercheur sur le terrain de ses recherches est aussi le résultat de son immersion et des contraintes qui y sont associées. Elle évoque par exemple le poids de l'interprète et l'incidence de la traduction du discours: à la fois du chercheur mais aussi des personnes interrogées. Dans le cas soulevé par E. Bioteau, pose aussi la question des origines du chercheur. Dans son cas, la difficulté soulevée est celle de travailler en tant que Français sur la frontière entre Roumanie et Hongrie, qui renvoie à l'histoire des Traités de Versailles et Trianon, et à la perte de la Transylvanie par la Hongrie sous l'influence notoire de géographes français; à de nombreuses reprises, des interlocuteurs rappellent cette question de l'origine du chercheur et appuient leur discours sur ce fait. Les

exemples allant dans ce sens sont multiples; ils ne mettent pas toujours en cause la citoyenneté mais aussi les différences culturelles ou sociales, physiques ou psychologiques.

Vient une dernière série de questions sur la prise de notes sur le terrain: rédactions de carnets, prises de photographies, réalisations de films, etc. Et des questions plus complexes encore, qui ont pu être rencontrées par les différentes personnes présentes lors de ces débats: en l'absence d'écrits comment retransmettre les traditions orales, d'autant qu'elles comptent toujours une part de vérité, une part laissée à l'appréciation du conteur? Le poids de l'interprète, de l'informateur a de la sorte un rôle décisif. Comment aborder un terrain inconnu dont on ne connaît pas la langue? Tous les renseignements divers, l'explication des choses observées sont-ils possibles sans une bonne connaissance des coutumes et d'un peuple?

Enfin, la question du recours et de la valorisation des nouvelles technologies – et usage de l'Internet – se pose. Quelles sont leurs limites en terme de validité de la recherche? Comment influencent-elles le rapport au terrain? Elles offrent une meilleure accessibilité au terrain, une possibilité de suivi, malgré la distance, notamment en ce qui concerne des terrains lointains ou difficilement praticables. Ces ressources ajoutent une strate informative, qui doit toutefois être considérée avec précautions quant aux origines des documents et à leurs portées politiques et sociales.

C- RENDUS ET REPRÉSENTATIONS DU TERRAIN

À travers le problème du rendu du terrain, il faut comprendre l'idée d'une construction permanente. Le chercheur doit se doter d'un « kit de terrain », à savoir autant des outils et méthodes mobilisés du point de vue scientifique que d'outils plus personnels, permettant de s'adapter aux terrains et de restituer les informations.

1. Les carnets de bords, l'usage du croquis, l'itinéraire photo

Dans le cadre d'une observation participante, la volonté de respecter une certaine neutralité et l'intimité des personnes rencontrées, plus le fait d'opérer « masqué », contraint le chercheur à s'appuyer sur des

approximations. Le travail de restitution en souffre mais l'information est plus aisément collectée sans recourir à des découpages forcés.

Dans le cas de L. Bouifrou, des outils sont mobilisables comme les carnets, qu'elle s'efforce de compléter de ses observations quotidiennes, dès lors qu'elle en a l'occasion (d'après son expérience : lorsqu'elle peut s'isoler). Mais en dehors de ses carnets, elle a aussi eu recours à la photographie, au travers d'une expérience singulière : confier des appareils photographiques à des enfants du *slum* afin qu'ils matérialisent eux-mêmes les lieux sensibles de leur espace de vie. Les enfants dressent de la sorte un témoignage personnel – et assurément plus proche du terrain que celui du géographe/enquêteur – de leurs lieux de vie.

Cette expérience a au départ été hasardeuse. Elle est la suite d'une conjecture : la volonté des enfants d'utiliser l'appareil photo, et de limites temporelles et relationnelles constatées par la chercheuse. Ce procédé s'est avéré pertinent au final. Cette initiative rejoint des démarches telles que la cartographie mentale, dans la mesure où les représentations de l'espace sont rendues de manière directe par les habitants, les personnes pratiquant ces lieux dans leurs activités quotidiennes.

L'usage de la photographie revêt des limites (sociales, scientifiques) qu'il faut contourner. Certaines personnes refusent d'apparaître sur la photographie tandis que d'autres le réclament. Enfin le chercheur peut être à l'initiative de la prise de vue afin de révéler un contexte. De même manière, le scientifique prenant une photographie opère d'emblée une sélection.

Quelle est alors la valeur de la photographie ? A. Volvey énonce que, de son point de vue, la photo relève du discours au même titre que le texte, la carte ou tout autre document qui rend compte d'une situation. C'est-à-dire qu'elle fait récit, en particulier quand produite en série à travers des dispositifs, ou quand montrées via des assemblages. Une bonne photographie résume et en dit souvent plus long qu'un texte. De même, la carte mentale ou tout autre procédé qui illustre d'un vécu et de représentations de l'espace est utile à la restitution géographique autant qu'ils construisent l'analyse et les interprétations du chercheur durant et suite à sa pratique de terrain. F. Tahraoui argumente dans ce sens. Elle a eu recours à la cartographie men-

tale dans le cadre d'une recherche sur un quartier illicite d'Oran, bâti à flanc de montagne, où l'habitat épouse les formes du relief et se caractérise par l'anarchie des implantations des habitations et le peu de routes carrossables. Elle s'est adressée aux classes de 4^e année d'enseignement moyen, dans un lycée du quartier, afin d'appréhender les représentations de ce même quartier. La question posée fut la suivante : « dessinez votre quartier, indiquez d'une croix votre maison ». Les réponses, sous formes de croquis, ont été riches de sens pour cette recherche et son aboutissement dans la mesure où ces adolescents ont restitué avec une grande finesse la configuration des lieux et ont voulu montrer à travers leurs dessins les difficultés de se mouvoir dans un labyrinthe de pistes et d'impasses qui ne s'apparente nullement à un quartier urbain. Les dessins reflètent de la sorte un profond malaise et un sentiment d'exclusion d'une ville à laquelle ces adolescents s'identifient et à laquelle ils restent profondément attachés.

Tous les chercheurs n'ont pas recours de même manière à ces outils. On peut par ailleurs être attaché à la photo plus qu'à un autre outil de restitution du terrain. Il y a dès lors une part sensible du chercheur qui transpire de la photographie. On dépasse le seul cadre de la recherche pour entrer dans l'intime. Il y a un rapport d'intériorité/extériorité dans la photographie, qui peut être considéré comme similaire aux habitudes prises sur le terrain : rituels ou autres formes de constantes. Il y a dans la photo un côté métaphorique : c'est un prolongement de soi sur le terrain. C'est dire « j'y étais », peut-être aussi, « j'y retournerai ». De même manière, on ne peut pas détacher recherche et sensibilité personnelle du chercheur... Le recours à l'outil photographique relève d'une posture autant intime que scientifique ; cela questionne le rapport du chercheur au terrain de ses recherches, ainsi que son rôle à l'interrogation de ce qui construit le terrain d'étude. Via la photographie, et ce n'est pas un hasard, quelque chose va frapper le regard plus qu'une autre chose. On en revient, une fois de plus au regard, à l'intimité, de la personne qui prend le cliché. Il ne faut pas en faire abstraction, mais simplement le savoir. Le chercheur opère ses propres choix et par là même tend à (dé)former l'image qu'il rend du terrain de ses recherches.

Ajoutons dans cette optique que la photographie peut aussi servir à de l'auto mise en scène des inter-

viewés. F. Tahraoui laisse les personnes interviewées choisir le lieu et l'attitude qu'elles souhaitent afficher sur la photographie. C'est là une autre forme plus participative d'approche de la photographie qui permet de saisir au mieux, sans le filtre du chercheur, les perceptions et représentations des acteurs sociaux. Toutes les photos ne doivent pas être considérées sous le seul angle de l'intime, de même que tous textes et toutes expériences de terrains.

2. Retransmettre son vécu et son implication sur le terrain : une nécessaire introspection ?

Tout chercheur adopte des postures particulières au contact du terrain de ses recherches. Certains vont même jusqu'à mettre en pratique de véritables rituels suivant A. Volvey. Ces rituels questionnent directement l'implication du chercheur dans la mesure où celui-ci se dote, au travers des rituels, d'un langage personnel grâce auquel il se met en position de recherche. Les rituels relèvent autant de l'habillement, de la collection d'objets ou de leur utilisation que du recours à des outils spécifiques, voire de postures...

On peut ainsi répondre à la contrainte du terrain par le recours à une tenue vestimentaire « obligée ». Mais ce n'est qu'un exemple des possibles. C. Le Bodic fait alors part de son vécu personnel et de ses propres rituels de terrain. Il a été un temps donné hébergé avec des patients psychotiques, au sein d'un pavillon distant de l'hôpital psychiatrique dans lequel il menait ses observations/entretiens de recherche. Deux éléments font jour suite à son témoignage. Le premier est qu'il se refuse à exploiter les observations effectuées au sein du pavillon pour un usage scientifique (en s'appuyant sur celles-ci dans le cadre de ses entretiens ou pour comparaison avec ses observations). Il ne fera pas non plus passer d'entretiens à ses colocataires, même si ceux-ci sont a priori intéressants du point de vue de la recherche.

Cette réticence personnelle rejoint un positionnement éthique, mais C. Le Bodic dit qu'il ne peut pas faire totalement abstraction de ce vécu pour son travail et, aujourd'hui encore, dans sa vie quotidienne. L'expérience personnelle a des incidences sur la manière dont il procède, sur son regard actuel. L'autre élément essentiel de ce témoignage repose sur le rituel de terrain associé à ces recherches. Systématiquement lors-

qu'il se rendait à l'hôpital, et actuellement toujours, C. Le Bodic se rase totalement (chevelure et barbe). Cette procédure renvoie au milieu hospitalier mais non seulement. C'est aussi une démarche personnelle, qu'il n'explique pas.

Il revient enfin sur un troisième élément original : la question du vouvoiement restant très discutée en psychologie. Il ne s'agit pas de forcer le patient au vouvoiement absolu des professionnels de l'institution, mais de mesurer ce qu'il engage dans la relation. De la même manière, il se peut que le psychologue tutoie les patients. Ce tutoiement sera alors à replacer dans le contexte de la rencontre. Il faudra, de la même manière que s'il s'agissait d'un vouvoiement, être rigoureux quant à d'éventuels changements de sens de ces tutoiement ou vouvoiement. En d'autres termes, vouvoyer ou tutoyer ne disent a priori rien de la distance. Celle-ci ne se mesure que dans la relation et n'est jamais figée.

Un débat de quelques minutes fait suite quant à cette distance voulue (physique mais aussi psychique) entre le pavillon de résidence thérapeutique et l'hôpital. Les raisons du choix de résidence sont vite éludées : l'hôpital l'a proposé, C. Le Bodic a accepté, tant pour l'aspect pratique que pour la découverte qui s'en suit. Mais l'hôpital reste alors un lieu fermé, d'enquête au quotidien mais pas habité.

La question des rituels a finalement été peu développée. Touchant l'intime, elle est un thème difficile à discuter au sein d'une assemblée. Quelques termes ont toutefois été employés par les participants, qui rejoignent ce rapport sentimental au terrain, et que nous listons ici pêle-mêle : avoir l'impression d'être un voyeur, mise en danger, dépassement de soi, trahison (face aux personnes rencontrées), injonction à s'exprimer, indiscrétions, probables dissimulations... Cette terminologie est forte : elle témoigne d'une difficulté certaine du chercheur, entre sa posture individuelle et sa posture scientifique.

Il est essentiel de ne pas mythifier le terrain en pensant que tout le travail de recherche « se trouve là ». Pour A. Volvey, il subsiste une certaine illusion du géographe sur son terrain, qui pour légitimer sa recherche devrait au moins une fois avoir « mis les pieds dans la boue », comme s'il s'agissait, au travers de la pratique de terrain, d'opérer une forme d'initiation ou de parcours initiatique. On rejoint d'ailleurs sur ce point la

question de l'excursion de géographie, mise en place par l'Association des Géographes Français durant la première moitié du XXe siècle, et toujours plus ou moins pratiquée en marges des rassemblements de géographes (se rappeler la visite de Rennes suite à la tenue des ateliers). Il y a ici un effet de mimétisme certain entre le terrain (et sa pratique) et l'exploitation des acquis par la lecture: il faudrait, de la sorte, que le terrain nous apprenne autant que les consultations d'ouvrages ont appris; il faudrait, aussi, que le temps du terrain balance celui des lectures, donnant ainsi l'impression de produire pour la recherche autant que la recherche nous a formés.

Considérons en dehors de ces remarques que le travail d'extraction et d'élaboration est aussi important que le travail d'écriture. Ce dernier travail implique un autre engagement et suppose que l'on trouve sa propre écriture... de même que l'on quête sur le terrain ses propres pratiques et que l'on applique ses propres choix méthodologiques. L'étape d'écriture est aussi essentielle que celle du terrain, sinon plus. Elle revêt une finalité d'autant plus importante que ce que l'on retiendra au final de l'étape de travail « sur le » terrain sera l'écriture!

Une question peu abordée au cours des échanges trouve ici sa place: celle du rapport d'altérité.

L'altérité est une condition essentielle du travail de terrain, dans la mesure où celui-ci confronte le chercheur à d'autres individus, méconnus, et dont il lui faut pourtant trouver les moyens de se rapprocher. Mais l'altérité réside aussi dans les choix de diffusion/restitution des résultats de la recherche. Par l'écriture de la thèse, du rapport scientifique ou sous toute autre forme de retour de l'information collectée, analysée et interprétée, le chercheur se met lui-même en jeu.

Conclusion :

Remarques formulées par les auditrices de l'atelier, au cours de la séance plénière conclusive

(A. Vovey; O. Louiset)

Cet atelier témoigne de l'intérêt général en géographie pour cette méthode scientifique qui fait problème aujourd'hui à la communauté des géographes française:

- dix ans après qu'il a animé la communauté des géographes anglo-saxons,

- soulignant le fait que dans la géographie française, au contraire, cette « boîte noire » de la constitution des données n'a été appréhendée qu'au travers de procédures dont les recettes relevaient des élaborations critiques d'autres sciences sociales (ethnologie, anthropologie, sociologie) et se trouvaient rarement questionnées, encore moins travaillées.

- la faisant apparaître comme un objet épistémologique confus, mélangé.

Ce renouveau du questionnement émerge après que la méthode, héritée de la Géographie classique, a été disqualifiée dans les années soixante et 70 entraînant alors le développement de méthodes dites quantitatives présentées comme substitutives, et au moment où elle se trouve revalorisée par le développement des études dites qualitatives, pour en faire un problème épistémologique.

L'interrogation ici est conduite à partir d'une considération du terrain sur le seul versant objectivant, celui de sa légitimité scientifique, où la bonne question est celle de l'adaptation du terrain à l'objectif de connaissance ou aux normes du régime de scientificité choisi. Plusieurs intervenants ont employé le terme de « terrain pertinent »

Un biais important doit être souligné: l'impossibilité de parler dans le cadre de l'atelier de l'aspect biographique du terrain. Par ailleurs, certaines questions n'ont pas été abordées. Elles sont pourtant essentielles au regard du terrain des sciences sociales. Ainsi, la question de la langue et, au-delà, celle de la traduction/transposition ont été peu évoquées lors des débats. La personification du terrain, si elle a été considérée par les participants, ne l'a été qu'à partir de l'expérience de la thèse. A. Vovey invite à réfléchir sur le terrain comme rapport pourvoyeur de significations pris dans des enjeux biographiques et sociologiques.

Plus précisément, cette remarque renvoie aux *politics of field* élaborées par la géographie anglo-saxonne sur la question du versant subjectif de la recherche, sur l'engagement et le militantisme... Au final, il ressort des débats/discussions un manque concernant la perspective diachronique: sur la pratique compte tenu des vicissitudes du terrain comme fabrique du savoir (qu'est-ce que faire du terrain aujourd'hui?).

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Pauline Bosredon

« Harar (Éthiopie), entre « la ville du sud » et la complexe réalité d'une ville gigogne: la difficile redéfinition d'un terrain », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/BosredonTerrains.pdf>

Linda Bouifrou

« Le rôle du chercheur dans l'observation participante, à partir de l'étude de cas de deux bidonvilles de Delhi », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/BouifrouTerrains.pdf>

Lucie Desjouhanet

« Les difficultés d'accès à la forêt indienne. Influence du terrain dans l'orientation de la recherche sur un sujet sensible: les plantes médicinales au Kérala », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/DejouhanetTerrains.pdf>

Carine Duhoux-Gendrot

« Un terrain entre territoires et représentations: retour d'expérience d'un franchissement des frontières au fil de l'eau entre Espagne et Portugal. Ou l'identité du chercheur et le "sens de lecture" du territoire en questions », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/DuhouxGendrotTerrains.pdf>

Guérin Marie Bénédicte

« La dimension spatiale de la famille. Où vivent les familles? Comment appréhender les familles sur le terrain? L'exemple à partir de deux enquêtes sociales réalisées au Mans en 2005 et 2006, Sarthe », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/GuerinTerrains.pdf>

Le Bodic Cédric

« Pratiques Sexuelles Tarifées et confusions spatiales. Pénétration du lieu et du territoire par l'espace », http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/Le_BodicTerrains.pdf

Petite Mathieu

« Des objets montagnards et alpins: réflexion sur une problématique, des méthodes et des terrains », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/PetiteTerrains.pdf>

Rivière Jean

« Des terrains où interroger les rapports entre changements sociaux et comportements électoraux.

Quelques éléments sur la logique du choix des terrains dans ma recherche », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/RiviereTerrains.pdf>

Rouger Aude

« Territoires, urbanisation et crise de la presse quotidienne régionale: généalogie d'une recherche comparative », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/RougerTerrains.pdf>

Sintes Pierre

« De l'approche régionale à la géographie des réseaux. La construction d'un objet de recherche relationnel », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/SintesTerrains.pdf>

Tahraoui Fatima

« L'espace urbain en Algérie, mobilité résidentielle et amorce d'une reconfiguration sociale des quartiers, le cas d'Oran », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/TahraouiTerrains.pdf>

Quels sens et quels usages de la notion d'éthique au sein de la géographie ?

Synthèse collective*

Cette synthèse collective s'inscrit dans la lignée des textes des contributeurs et des débats de l'atelier de l'École d'Été de Géographie Sociale (Rennes, septembre 2006). Elle a pour but de réunir nos réflexions sur l'éthique en sciences sociales (et en géographie en particulier).

Nos réflexions en appellent autant à l'expérience même d'une recherche - et de son auteur - qu'à l'épistémologie de la notion dans notre champ disciplinaire¹.

Interroger l'éthique, c'est saisir le cadre dans lequel elle doit (ou peut) être pensée et ce, à toutes les étapes d'une recherche. L'éthique peut dépendre de normes académiques, explicites ou non, comme de valeurs, conscientes ou non, de l'individu (le chercheur) qui construit un objet de recherche. Dans la première situation, l'éthique se rapproche de la notion de déontologie. Dans la seconde, elle relève d'une dimension plus intime et engage le chercheur et sa subjectivité, plus simplement l'être humain.

Sans prétendre s'appuyer sur l'ensemble des débats des sciences sociales ayant eu lieu à ce jour, partant davantage de nos propres expériences, nous interrogeons donc l'éthique, la notion elle-même comme ses possibles usages, depuis la construction de l'objet à la restitution des données et de leur analyse.

LE GUIDE OU LA BOUSSOLE. REMARQUES SUR LA NORMALISATION DE L'ÉTHIQUE

L'arrivée de l'éthique en tant que telle dans le champ des sciences sociales est extrêmement récente. Non que les chercheurs ne se soient jamais posés des questions sur les pratiques et leurs conséquences en terme de moralité et de responsabilité – la figure de « l'honnête homme » ayant longtemps été un modèle et

nombre le furent –, mais parce que l'institution qui produit les normes communes n'avait jusqu'à présent pas explicitement formulé de règles applicables à tous. Ni serment d'Hippocrate, ni manuel de déontologie en sciences sociales. Plus soucieuse de résultats, c'est-à-dire de la production des connaissances et de leur mode de validation, la formation des chercheurs privilégie donc largement – pour ne pas dire exclusivement – l'épistémologie ou la méthodologie sur l'éthique.

À la faveur de la massification de l'enseignement, des mouvements pour les droits civiques et de la critique portée par les *cultural studies*, les *gender* et les *post-colonial studies*, des voix dissonantes se sont fait entendre, mettant en cause à la fois le mode de production des connaissances académiques, son caractère situé – la science étant majoritairement produite par des occidentaux, c'est-à-dire des hommes, blancs, hétérosexuels – et les pratiques de terrain parfois plus proches du néo-colonialisme et de l'impérialisme que du respect de l'altérité. Ces prises de conscience ont conduit à une codification croissante des pratiques de terrain. De règles personnelles – celles de « l'honnête homme » – on est passé à une éthique normative, au sens d'explicitement normée, qui dessine les frontières de ce qu'il faut faire et de ce qu'il ne faut pas faire.

La recherche anglo-saxonne est complètement intégrée à un système légaliste, sa réponse fut donc normative, formelle et contractuelle. L'engagement éclairé, librement consenti et écrit des parties prenantes étant appréhendé comme une façon de se prémunir de toute forme de recours devant la loi dans des sociétés soucieuses du droit et du respect des libertés individuelles. Dès les années quatre-vingt, des chartes éthiques² ou des centres de recherche tournés vers l'éthique appliquée³ furent donc mis en place au sein des universités

2- La charte éthique de l'université de Genève : <http://www.unige.ch/cometh/charte.html>

La charte éthique de l'université de Bristol : <http://www.bristol.ac.uk/research/support/governance/ethics/ethics.html>

3- Centre d'éthique de l'université d'Harvard : <http://www.ethics.harvard.edu>
de Princeton : <http://www.princeton.edu/~uchv>
de Berkeley : <http://ethics.berkeley.edu>
d'Oxford : <http://www.practicaethics.ox.ac.uk>

*

Blidon Marianne, Brachet Julien, Brennetot Arnaud, Collignon Béatrice, Hoyez Anne-Cécile, Morelle Marie, Retailé Denis, Ripoll Fabrice.

1- Voir le texte de Fabrice Ripoll.

– ce qui implique une sensibilisation des étudiants sous forme de cours et de séminaires, sa prise en compte dans les programmes de recherche et la production d'une abondante littérature. Cette préoccupation fut élargie en fonction des thématiques abordées, tenant ainsi compte des spécificités disciplinaires⁴, et des aires de recherche⁵. Les chartes reposent sur l'idée que la recherche ne se fait pas avec de bonnes intentions - l'éthique n'est pas performative – et qu'elle nécessite la définition de prescriptions strictes, applicables et surtout évaluables.

Dans le cas des « 20 principes pour la conduite de la recherche dans le Nord », l'accent est mis sur l'insertion du chercheur sur son terrain: respecter les lois et coutumes locales (1, 4, 5), mais aussi les personnes (8, 13) ce qui implique un partenariat avec les populations concernées et l'engagement de ces populations à tous les niveaux de la recherche (2, 3, 6, 15, 17, 18, 19). Cet engagement est toujours supposé éclairé puisque la collecte des données se fait sur une base contractuelle (10, 11, 12, 14). La question des conséquences éventuelles de la recherche est aussi prise en compte puisqu'il s'agira d'éviter les bouleversements sociaux et de réfléchir à l'impact de la recherche (9, 10, 20). Enfin, la recherche engage la responsabilité individuelle du chercheur (7). La possibilité d'effectuer une recherche est conditionnée à une autorisation.

Le non-respect des principes éthiques peut entraîner des conséquences judiciaires lourdes. Ainsi l'université de Bristol doit payer environ 10 millions de livres d'amendes pour le traitement et la conservation de données confidentielles que les chercheurs auraient dû détruire. Toutes les informations permettant d'identifier quelqu'un doivent être conservées dans un coffre à l'université (pour des questions d'assurance) et détruites après traitement. Chaque entretien se fait de façon contractuelle ce qui implique la signature d'une attestation, qui fait suite à une information précise sur

4- Code de déontologie de l'Association des Géographes américains: [http://www.aag.org/Publications/Other % 20Pubs/Statement % 20on % 20Professional % 20Ethics. pdf](http://www.aag.org/Publications/Other%20Pubs/Statement%20on%20Professional%20Ethics.pdf)
Recommandations: <http://www.mcgill.ca/files/rgo/McGillH-SPolicy.pdf>

5- Voir notamment « Les 20 principes pour la conduite de la recherche dans le Nord »: <http://www.yukoncollege.yk.ca/~agraham/fethics.htm>.

les modes de rétractation et le droit d'accès aux données dont dispose l'enquêté.

En France, la création d'un COMité d'ETHIQUE pour les Sciences (COMETS), puis en 2000 la création du Comité de Déontologie et d'Ethique de l'Institut de recherche sur le développement (IRD) semblent indiquer un tournant, en tout cas une ouverture, dans ce sens.

Les règles mises en place par le CNRS valident les travaux de la CNIL et distinguent deux domaines: la

Les 5 règles d'or à respecter (CNIL/CNRS)

- respecter le principe de finalité et de proportionnalité: le traitement doit avoir une finalité déterminée, explicite et légitime et les données, collectées de manière loyale et licite, doivent être pertinentes au regard de cette finalité.
- conserver les données pendant une durée limitée fixée en fonction de la finalité du traitement.
- assurer la sécurité et la confidentialité des données.
- informer la personne du traitement dont elle fait l'objet et de ses caractéristiques afin de lui permettre d'exercer ses droits d'accès, de modification, de suppression et d'opposition.
- déclarer le traitement auprès de la CNIL et obtenir un numéro d'enregistrement avant sa mise en œuvre, sauf dispenses autorisées par la loi ou la CNIL.

question du respect de la vie privée et du droit d'accès aux données qui est traitée de façon extrêmement précise et directive (engagement éclairé et librement consenti de l'enquêté, anonymat des données, non conservation des données) et la question de la finalité du travail engagé qui reste extrêmement évasive (« déterminée, explicite et légitime »). À noter que certaines recherches qualitatives vont être rendues plus difficiles du fait de ce protocole et de son enregistrement auprès de la CNIL. Ce qui ne veut pas dire pour autant que ces recherches étaient menées sans considérations éthiques auparavant.

L'université de Genève a rédigé un projet de charte en 2006 autour de six principes: le principe de vérité, de liberté, d'intégrité, d'équité, du respect de la personne et de responsabilité. Ces principes sont à la fois extrêmement généraux sans pour autant laisser place à des contresens. Ils forment une base qui doit « permettre à

chacun de se guider dans des situations problématiques en lui offrant une base de réflexion dans le choix de son attitude. Ni statiques, ni intangibles, ils forment une base de discussion où d'autres valeurs morales ont aussi leur place, telles la tolérance, la dignité, la solidarité et la générosité, pour n'en citer que quelques-unes ». Cette charte ne fait que rappeler formellement tout ce qui constituait la figure de « l'honnête homme ». Comme si ces normes n'étaient plus des évidences dont la leçon passerait naturellement par l'éducation, la formation et l'exemplarité des pairs.

Faut-il y voir un mal ou un bien nécessaire? Une façon de céder à « la panique morale » ou au politiquement correct? Si l'éthique devient un paragraphe obligé de la rédaction d'une recherche cela ne conduira-t-il pas à une perte de sens, à faire de l'éthique une coquille vide? D'autant que la question de l'évaluation n'est pas explicitement évoquée: repose-t-elle sur un mode déclaratif ou sur une police de l'éthique (émanant des pairs, des étudiants ou d'un comité d'éthique)? Si la mise en place de codes de déontologie présente l'avantage d'être explicite et de fixer des règles qui s'appliquent à tous, pour autant il convient de ne pas perdre toute vigilance éthique afin de contribuer à une pratique scientifique responsable; le guide ne dispensant pas de la boussole.

Ainsi, partant de situations concrètes, quelles interrogations explicites avons-nous pu développer lors des diverses étapes de nos recherches?

DÉMARCHE(S), MÉTHODES ET SITUATIONS D'ENQUÊTE

Des problèmes éthiques communs à toute démarche d'enquête?

La problématique peut-être la plus générale de l'éthique telle qu'elle se présente pour les sciences dans la plupart des pays, et finalement plutôt partagée dans l'atelier, peut s'exprimer à peu près comme ceci: quelles sont les conséquences de la recherche, et comment les prendre en compte? Et, dans le cas des sciences humaines et sociales, quelle prise en compte de l'humanité de l'objet de recherche, du fait que « l'objet » de recherche est aussi un « sujet »? D'où la récurrence des notions de « (sens de la) responsabilité », mais aussi « d'inquiétude », de « souci des

autres », de « respect », dans les propos des participants. Conséquence: parce que tout choix d'un thème de recherche pose des problèmes éthiques, aucune démarche ou méthode ne semble pouvoir y échapper. Le présupposé de toute recherche scientifique n'est-il pas en effet le droit et même le devoir de produire des connaissances, tous azimuts, sans autre limite que la vérité elle-même, ou plutôt, sans autre critère que les critères scientifiques? Le chercheur n'a-t-il pas tendance à se conférer, implicitement, voire inconsciemment, une légitimité à enquêter à toute épreuve?

Sauf que, chemin faisant, l'expérience de l'enquête elle-même peut éprouver cette assurance ou cette libido sciendi, et le spectacle de l'injustice appeler au « devoir de paresse »⁶. C'est que la démarche d'enquête en elle-même n'a rien de naturel ou de spontanément légitime. Peut-on en effet décider sciemment d'aggraver la situation des plus défavorisés par ses seuls propos, tenus au mauvais endroit au mauvais moment, aux oreilles des mauvaises personnes? Mais la réciproque est vraie elle aussi: au devoir de paresse, ne peut-on opposer un « devoir de parole » dans certains cas? Alors que des thèmes semblent « tabous », d'autres impensés, d'autres occultés, ou simplement ignorés et négligés, le chercheur peut être celui qui les fait entrer dans l'espace public par le simple fait de diffuser son enquête. On voit que ce qui est en question ici n'est plus tant le principe même de l'enquête que la diffusion des résultats, pour une profession qui n'a pas l'équivalent déontologique du secret professionnel des médecins ou psychologues (au-delà du principe d'anonymat généralement respecté), mais qui a de plus en plus « l'obligation de résultat » dans le cadre de recherches contractuelles où le choix du thème est imposé ou négocié dans le meilleur des cas.

Des démarches ou techniques d'enquête plus périlleuses que d'autres?

Vues de loin, même si elles sont de plus en plus utilisées, y compris en géographie, les méthodes qualitatives telles que l'entretien et plus encore les diverses formes d'observation (plus ou moins « participante ») semblent susciter plus de questionnements (voire de soupçon?) que l'analyse de documents ou les méthodes quantitatives fondées sur des statistiques

6- Texte de Julien Brachet

d'État. Tout se passe comme si l'importance des problèmes éthiques posés au chercheur était proportionnelle à son degré d'implication personnelle dans son objet ou terrain - ou plutôt, à son degré d'implication corporelle dans les situations et interactions sociales qu'il étudie. Ainsi, l'observation participante a tout de la méthode périlleuse alors que les méthodes permettant - apparemment en tout cas - de garder ses distances avec l'objet semblent préserver le chercheur de tout engagement éthique.

Vue d'un peu plus près, l'opposition classique entre techniques quantitatives et qualitatives (ou plutôt entre tenants des unes et des autres), ne tient peut-être pas si bien que cela, ou ne réside pas là toujours où on le pense. En fait, l'existence d'interactions directes, de face à face, entre le chercheur et les personnes faisant l'objet de sa recherche a plus de chances de faire prendre conscience de ces relations enquêteurs/enquêtés, de leur nature proprement humaine et sociale (et pas seulement épistémologique), et de leurs conséquences pas toujours prévisibles ni maîtrisables sur le champ. Inversement, cette prise de conscience est nettement moins probable quand on travaille sur archives ou statistiques préconstituées, situation pouvant donner l'impression que l'on n'entre pas en relation avec ses enquêtés, que l'on reste neutre... Ce qui est, à la réflexion, plus que douteux. Le simple fait de ne pas entrer soi-même en interaction de face à face avec les personnes étudiées, voire de décider de ne pas le faire, a tout du rapport social. Sans parler des rapports qui ont présidé à l'existence même du recensement ou de l'archivage.

Plus encore, ce qui semble au départ un handicap, par défaut de distance, d'objectivité, de neutralité, peut être renversé en « avantage » : loin d'être une démarche éthiquement plus risquée que les autres, on peut considérer que mettre en œuvre des techniques qualitatives, c'est ne pas rester dans sa tour d'ivoire et regarder les autres de loin et de haut, c'est aussi donner la parole aux personnes que l'on étudie, surtout quand cette parole est socialement disqualifiée ou n'accède pas à l'espace public, c'est être à l'écoute de celles et ceux que personne n'écoute pour comprendre le sens de leurs actes, etc. Avec l'observation directe, parfois la plus difficile à défendre du point de vue de la scientificité, on tente pourtant d'obtenir ce qu'aucune autre méthode ne peut espérer : la spontanéité, ou tout au

moins se donne-t-on les moyens de rendre minimale l'intervention personnelle du chercheur et notamment « l'imposition de problématique », typique des sondages d'opinion et risque majeur des questionnaires standardisés.

Des problèmes spécifiques à certaines démarches ou techniques d'enquête ?

S'il ne semble donc pas possible de différencier les démarches ou techniques d'enquête selon le « degré d'engagement éthique » (si tant est que cette expression ait un sens...), cela ne veut pas dire qu'elles posent les mêmes questions éthiques. Ainsi des enquêtes de terrain de longue durée (de type « ethnographique ») soulèvent des interrogations particulières, impensables dans le cadre des autres démarches, notamment sur la façon dont il faut se comporter vis-à-vis des personnes enquêtées. Plusieurs problèmes ont ainsi été évoqués.

Le premier d'entre eux, et non le moindre, relève du mode de présentation de soi. Le principe le plus communément partagé semble être de ne considérer la démarche comme réellement éthique que lorsque le chercheur se présente comme tel. Il s'agirait non seulement de ne pas cacher son identité professionnelle, mais surtout son activité en cours, autrement dit de prévenir chaque personne étudiée de son statut d'enquêtée. Toutefois et du fait des exigences méthodologiques contre lesquelles cette considération éthique peut aller, est-on sûr que cela soit toujours possible ou même souhaitable ? Si la question n'a pas vraiment été approfondie lors des discussions, ce n'est peut-être pas tant par manque de temps que parce que cette association entre éthique et « transparence » (vue comme absence de mensonge volontaire) semble faire l'objet d'un consensus, ou plutôt d'une évidence partagée, allant de soi mais restant dans l'implicite. Mais on pourrait tout de même se demander si c'est toujours éthique de choisir la transparence, et surtout au nom de quoi cela serait-il le cas. Et inversement, pourquoi serait-ce transgresser l'éthique de ne pas se dévoiler, de pratiquer par exemple l'observation « opaque » ?

Ce souci de la transparence considéré implicitement comme démarche éthique de premier ordre se retrouve dans l'idée, elle aussi communément partagée, qu'il faut ou faudrait expliquer aux enquêtés la véritable nature de l'enquête, son origine et ses objec-

tifs (comme, bien entendu, leur faire prendre connaissance des résultats dans leur ensemble). À cela, on peut (op) poser les mêmes questions : peut-on et faut-il toujours dire exactement aux personnes enquêtées sur quoi et pourquoi on travaille ? En quoi serait-il non éthique de ne pas tout dire pour obtenir des matériaux désirés ? Si la justification publique et assurée du mensonge n'est jamais évidente dans nos sociétés, l'explicitation des justifications de la transparence à tout prix n'est pas pour autant si facile. À moins de considérer l'éthique comme synonyme de morale, c'est-à-dire comme un ensemble d'impératifs valables en toute circonstance, sur le modèle des tables de la loi (« tu ne mentiras point »), il semble pertinent de poursuivre la réflexion plus avant.

Une autre question soulevée lors des discussions porte cette fois sur les conditions d'enquête : faut-il rémunérer les personnes enquêtées pour le service qu'elles rendent à l'enquête (acceptation d'un entretien notamment) ? En fait, il y a fort à parier que personne ne se pose la question en France, tant la pratique est de ne pas le faire. Mais inversement, dans un pays comme les États-Unis, il ne viendrait sans doute pas à l'idée d'un chercheur de faire un entretien sans rémunérer son informateur. Les Français paraissent manquer totalement d'éthique, voire font preuve d'une sorte de néo-colonialisme dans le cas des enquêtes sur le « Sud », en ne donnant pas quelque chose en échange, « en retour ». On peut noter que l'évidence (implicite) semble avoir changé de camp : si l'exigence éthique semble prendre le pas sur les exigences méthodologiques quant à la question de la transparence, c'est l'inverse qui semble ici de produire. Il paraît en effet évident à tout le monde en France qu'il est hors de question de payer les personnes enquêtées sous peine d'introduire un biais méthodologique totalement non contrôlable dans l'enquête : qui nous dit que les personnes enquêtées ne racontent pas n'importe quoi uniquement pour recueillir les sommes convenues ?

Enfin, le dernier point ayant fait l'objet d'une certaine attention porte sur la situation d'entretien elle-même, dans les formes et les conséquences qu'elle peut avoir. Est-il toujours éthique d'interroger des personnes, quoi qu'il leur en coûte sur le plan psychologique notamment ? Il s'agit principalement de la souffrance que peut entraîner un entretien, du fait de l'incompétence de l'enquêteur, de la dureté des questions, et surtout de la

situation et de l'expérience vécue de la personne enquêtée. D'un côté, on considère généralement la parole comme libératrice (sur le mode de l'analyse freudienne). Mais d'un autre côté, toute personne est-elle capable par exemple de supporter un récit de vie alors même que cette vie peut être marquée par la violence, la déchéance sociale (le déclassement), la honte de soi... ? Et, qu'elle soit capable de le supporter ou non, a-t-elle seulement à le faire ? Au nom de quoi risquer d'ajouter la violence à la violence ?

Des problèmes éthiques spécifiques aux options théoriques et épistémologiques ?

On voit bien à travers cette dernière série de questions que l'on se retrouve face à un problème important et plus que délicat : l'éthique est censée conditionner, et notamment autoriser ou au contraire interdire, certaines pratiques de recherche mais elle est elle-même dépendante des théories adoptées par le chercheur. Comment décider par exemple de faire ou non un entretien, sans théorie de la situation d'entretien, sans théorie des conséquences psychologiques du retour sur soi, de la verbalisation et de l'objectivation de son parcours ? Plus généralement, si l'éthique se détermine par les conséquences de ses propres actes, comment évaluer les conséquences prévisibles ou probables des actes de recherche sans théorie des interactions sociales, de la diffusion/réception des textes, bref sans théorie du social ? ⁷

Plus grave : on ne peut pas évaluer les conséquences positives ou négatives, même immédiates, de nos actes sans définition claire des situations à évaluer. Or, si la question de la violence fait souvent figure de « cas limite » facile à prendre en exemple pour défendre l'idée d'implication nécessaire du chercheur (au minimum en arrêtant à ce point l'observation participante, voire en décidant de dénoncer les actes observés), il n'en reste pas moins que la violence est tout sauf un concept clairement défini. D'autant moins que l'actualité politico-médiatique fait de son existence, de

7- Et encore met-on de côté ici la question de savoir si la définition « conséquentialiste » de l'éthique est tenable jusqu'au bout : toute conséquence de nos actes pouvant devenir à son tour cause de nouvelles conséquences, et ainsi de suite sans que l'on puisse ni y mettre fin, ni bien entendu prévoir ce qui va réellement se passer, il semble tout simplement impossible d'évaluer au sens strict le rapport entre conséquences souhaitables et conséquences non souhaitables.

son évolution, donc de son évaluation, et finalement de sa définition un enjeu politique, idéologique, économique... Mais où commence et où s'arrête la violence ? Et où commencent et où s'arrêtent les responsabilités des violences commises ? Là encore, pas de détermination d'une posture éthique sans théorie de la violence, de ses différentes formes, et plus généralement sans théorie du social.

Mais encore, si l'on considère que derrière les théories de social se cache encore nécessairement la posture épistémologique engagée dans la recherche, sans être capables aujourd'hui d'explicitier clairement les choses, nous avons l'intuition qu'aux différentes postures et démarches épistémologiques peuvent correspondre des problèmes éthiques spécifiques, voire opposés. Si les réalismes et positivismes peuvent s'appuyer sur l'idée de vérité absolue et accessible pour assurer des conséquences positives pour l'humanité (tout en oubliant parfois qu'il y a loin des connaissances potentiellement libératrices à leurs usages effectifs), les constructivismes n'ont pas cet appui assuré et ne peuvent donc que poser la question éthique différemment, en partant de l'idée que leurs propres théories, concepts, objets peuvent transformer, produire ou détruire les « objets » qu'ils décrivent. Où le rapport entre éthique et démarche d'enquête semble rencontrer le couple infernal du relativisme et de l'universalisme...

Nous inscrivons donc notre propos dans l'idée que toute analyse en science sociale constitue une participation et une interférence avec les populations et les espaces étudiés. À aucune étape de la recherche (construction de l'objet, terrain, restitution), nous l'avons vu, nous ne pouvons prétendre être en situation d'absolue extériorité, or nos interactions avec ceux que nous étudions sont décisives dans la production de notre objet et de nos résultats.

En conséquence, l'ajustement de notre distance à l'objet, distance d'observation et de compréhension, est interrogé. Nous devons déconstruire notre démarche. Les connaissances que l'on produit ne peuvent prétendre rendre compte de la réalité, mais s'assument comme discours qui tendent à rendre compte des réalités de références.

Dès lors, il ne s'agit pas tant de se questionner sur l'objectivité des sciences sociales mais bien d'assumer,

avant tout, notre subjectivité de chercheur et d'en réduire l'impact par une grande rigueur méthodologique et empirique (le terrain étant le lieu décisif de production des données, mais aussi pour partie de leur interprétation) et par l'adoption d'une démarche réflexive. C'est là un acte responsable, éthique et sans nul doute politique.

ETHIQUES APPLIQUÉES

Ethique, responsabilité et engagement

Ainsi, dès la création de l'objet de recherche, des choix se font, nécessairement. La production d'un objet de recherche (fait de le délimiter, de le définir, de sélectionner des méthodes pour l'appréhender, etc.) interroge et renvoie tout autant au chercheur lui-même, aux institutions auxquelles il est rattaché, que, plus largement, à sa société d'origine et à celle où il va intervenir. Ainsi, nous l'avons vu, la perception du réel, quand bien même se veut-elle scientifique, passe à travers une série de filtres. Le chercheur inévitablement individu perçoit une réalité déformée, ou, si l'on considère qu'il n'y a pas de réel en dehors des perceptions que l'on peut en avoir, une réalité qui lui est propre, personnelle, notamment parce que nous ne sommes pas chercheur et individu (avec un *et* dissociant les deux dans le temps et dans l'espace) mais bien chercheur-individu, *indissociablement*. Nous ne devons pas faire de ces étapes de production du discours scientifique un refoulé de la recherche. Il est vain de vouloir effacer l'individu, ses préoccupations et son implication au profit de l'image d'un « autre », le « chercheur », personnage objectif et extérieur⁸. Nous sommes donc déjà face à une forme d'engagement, un engagement qui se joue donc très vite, en amont du terrain et de la publication de résultats.

Tout questionnement éthique implique d'assumer cette posture de recherche et ses propres choix. Ainsi mettre à jour les récits, discours et dispositifs a été une manière pour les féministes de dénoncer une parole scientifique profondément masculine et dominatrice. Le

8- Voir dans la lignée de ce questionnement sur l'identité du chercheur, les interrogations quant à la manière de se définir et de se présenter aux enquêtés, les textes d'O. Milhaud, de J. Brachet et de M. Blidon. Sur la séparation des rôles et l'éventuel dichotomie chercheur-citoyen, voir le texte de F. Ripoll sur le rapport du chercheur à son travail : contenu et moyens.

schéma a été le même lorsque les études postcoloniales ont su mettre à jour une histoire unilatérale émanant de sociétés impérialistes et créer une « contre-histoire » issue des discours des « colonisés ».

Pour autant, ce travail nécessaire de réflexivité ne peut prétendre enlever toute contingence ni matérialité à l'objet de recherche et ne cherche d'ailleurs pas à le faire. Il ne s'agit pas de privilégier les seuls modes et contextes d'énonciation au point de supprimer l'objet étudié. Simplement, nous cherchons à ne pas idéaliser une connaissance scientifique qui se prétendrait objective.

Une telle posture n'entraîne-t-elle pas un risque : celui de créer un écart entre nos discours scientifiques et ceux des personnes enquêtées ? De faire de nos discours un récit du réel parmi d'autres et d'oublier l'action, d'en faire son deuil ? Comment échapper au « désenchantement » pour ne pas dire au relativisme et au nihilisme ? C'est peut-être compter sans l'expérience du terrain, abordée précédemment.

En acceptant notre inévitable subjectivité face au réel, et en reconnaissant l'impact que peuvent avoir les productions scientifiques en dehors des seuls cercles scientifiques, la question qui se pose et s'impose, à chaque chercheur doit être celle de la responsabilité. Le seul fait de se sentir responsable des éventuels impacts de nos travaux et de se savoir subjectif doit transformer nos manières de faire et de dire.

Y a-t-il un « après » recherche ?

Rendre publique la recherche est ainsi une nouvelle étape dans l'engagement du chercheur. Son discours, qui participe toujours de l'objet de recherche, est un acte dont la portée est bien réelle. Dit autrement, nous partons d'un contexte sociétal donné, nous faisons émerger un objet auquel nous insufflons un sens avant de le « renvoyer » vers la société. Nous sommes au cœur d'un mouvement circulaire qui lie de fait la science aux sociétés. Dire, assumer et faire évoluer une vision du social est un acte éthique qu'il est nécessaire de faire aboutir en ayant conscience de sa portée politique⁹.

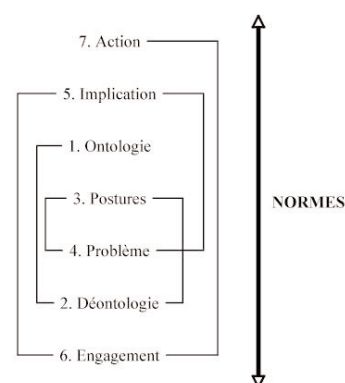
Les manières de dire redeviennent donc centrales : quoi dire, à qui et pour quels résultats ? Comment choisir les voies de sortie du milieu scientifique que nous souhaitons faire emprunter à notre discours, et

jusqu'où pouvons-nous maîtriser notre discours qui s'engage ?

Dans tous les cas, quels que soient le domaine et l'objet, il apparaît que le chercheur est responsable de la vision du monde qu'il donne à voir et de son devenir, sans frontières temporelles. D'où le refus de la déresponsabilisation qui consiste à dire qu'une recherche se termine avec le point final d'un rapport ou d'un livre. D'où une nouvelle fois la question d'une éthique appliquée, d'un engagement politique.

ÉLARGISSEMENT ET PROPOS ET OUVERTURES¹⁰

Le parcours éthique du chercheur



- de la création de l'objet ou de sa confirmation au moment où le « sujet » de recherche se définit,
- et du problème déontologique immédiatement engagé vis-à-vis des « objets » qui pour soi sont des « sujets » mais aussi vis-à-vis des chercheurs qui ont pu déjà produire un discours situé (à reproduire en dressant l'état de l'art)
- jusqu'au choix de se placer selon une posture scientifique justifiée
- permettant de poser le problème ou question de recherche,
- l'implication dans le sujet-objet-problème prend sa place à tous les moments du travail de recherche, ne serait-ce que sous une forme purement intellectuelle.

9- Voir les contributions de O. Milhaud, de J. Brachet, d'A. Brennetot et de F. Ripoll sur le rapport à la loi et au politique et plus largement sur l'implication des chercheurs. Voir le texte de L. Viala sur les renouvellements thématiques et des démarches.

10 - Nous proposons ici un élargissement des réflexions au parcours et au travail du chercheur en restituant deux graphiques synthétiques et leur grille de lecture, productions originales des participants à l'atelier

- L'orientation engagée voire l'action, dépassent le strict cadre de ce que l'on peut appeler recherche scientifique (qui peut cependant y conduire par la transformation d'un discours théorique en un discours doctrinal).

(Une théorie scientifique a un objectif de connaissance et se juge à sa contribution critique dans le tableau de la réalité (et non du réel); une doctrine a l'action pour finalité et se juge au résultat rapporté à ce qui est attendu: elle fabrique du réel.)

Le parcours du chercheur, comme il est rapporté là, n'est pas une succession d'étapes qui garantiraient, par leur franchissement, une base éthiquement solide. Il est peut-être interrompu à chaque fois que se rencontre un obstacle: une norme. On peut proposer que du point de vue de l'éthique, une recherche en sciences humaines et sociales a des normes pour objets transversaux qui colorent les objets spécialisés, les postures, les problèmes et, partant, l'ensemble du travail. Ces normes sont de deux ordres. Morales, ce sont celles des environnements situés de la recherche; scientifiques, ce sont celles qui portent sur les décrets de pertinence que l'autorité peut promulguer. Dans les deux cas, il est des objets que l'on peut ou non traiter pour des raisons qui n'ont bien sûr rien à voir mais qui n'en relèvent pas moins de la norme. Nos questions éthiques se logent là.

Le travail éthique du chercheur

Après avoir reconnu que des normes s'imposaient comme objets englobants méritant eux-mêmes un arrêt, le travail de recherche prend une tournure éthique. Les étapes du parcours, comme elles sont décrites plus haut, ouvrent à des « paquets » embrayés.

Engagement, implication, posture en forme un qui présente la difficulté à naviguer entre doctrine et théorie. Mais c'est de là que naît l'objet. Cela se dit lorsqu'il faut bien admettre que le monde comme il va suscite l'interrogation et la recherche sans qu'il soit nécessaire de faire appel à une « demande sociale » trop facilement convoquée. C'est la boîte extérieure qui commande un rapport éthique avec l'environnement général dans la définition et la formulation des problèmes à traiter.

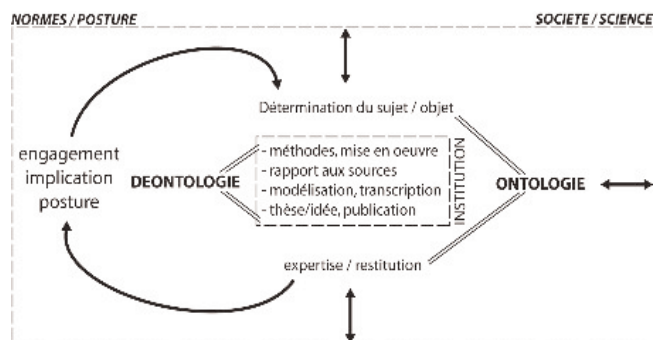
La méthode avec l'identification des sources, le rap-

port aux sources, les diverses formes de modélisation possibles ou non, comprenant l'administration de la preuve, est la boîte intérieure qui relève plus de l'éthique « scientifique » par quoi le chercheur se trouve placé face à ses pairs et face à l'autorité institutionnalisée. Cette éthique scientifique est en intersection avec l'éthique sociale comme nous l'avons repéré dans le « parcours ».

Cette intersection se présente elle-même sous deux faces:

- d'abord celle de la « thèse » qui regroupe la transcription des objets spécialisés et de leurs liens, leur traduction, leur diffusion: triple restitution destinée à l'institution, à la société en général (par la contribution à l'édification d'un savoir commun partagé) et aux objets-sujets qui ont été le « terrain ».

- ensuite la possible expertise qui renvoie au couple théorie – doctrine qu'il faudra décidément éclaircir: il existe un écart d'orientation entre vrai et bien, qui, sur le plan éthique se présente comme un besoin d'expertiser l'expertise.



PROPOSITION DE CONCLUSION

Anne-Cécile Hoyez et Marie Morelle

Cet atelier a été articulé autour d'interventions de jeunes chercheurs s'interrogeant sur la place de l'éthique dans leur discipline et au sein de leur thème et de leur terrain. Nous restituons ici, en guise de clôture du texte ci-dessus et en guise d'ouverture à de plus amples discussions, les points principaux qui s'imposent lorsque l'on aborde et pense l'éthique: le champ couvert par la notion d'éthique, l'éthique et la restitution des données, l'éthique et l'engagement.

Qu'entendre par éthique? La notion se rapporte souvent à des questions de valeurs ou de morales

(moralités), jugées justes ou non. D'un côté, les valeurs guident l'action individuelle et collective et reposent sur d'importantes implications politiques et personnelles. D'un autre côté, la morale (moralité) se réfère à des standards de conduite (la sphère normative) à travers lesquels l'action humaine est jugée bonne ou mauvaise, meilleure ou pire. S'interroger sur les valeurs et la morale (moralité) apporte un éclairage important sur les processus sociaux. Mais l'exercice est d'autant plus délicat que le terrain de recherche est éloigné: le chercheur risque de juger plus que d'analyser suivant ses propres valeurs et systèmes de normes. Comment saisir le fonctionnement d'une société en un espace et un temps donné, comprendre ce qu'elle estime juste et mauvais? Si la prise de conscience de ce questionnement est universelle, les réponses tendant à définir « le bien » et « le mal » divergent, mettant en doute l'existence d'une éthique universelle mais appuyant l'existence d'une géographie des positions morales.

La question de la restitution de la démarche a beaucoup importé dans l'atelier. Les interventions au sein de cet atelier ont donc interrogé la façon dont nos choix, nos outils et nos méthodes engagent la question de l'éthique. Pour les chercheurs en quête de neutralité scientifique et axiologique, on peut se demander s'il existe des méthodes et des outils permettant d'atteindre un tel objectif, ou au contraire si tout choix d'outils ne relève pas déjà d'une certaine subjectivité. En effet, la collecte des données implique une réflexion sur la relation du chercheur à la personne enquêtée. Quels liens se tissent entre eux? Comment éviter la relation dominant/dominé du chercheur vers le sujet de l'enquête? À l'inverse, comment éviter l'instrumentalisation du chercheur? Comment ne pas décevoir l'enquêté qui souhaite peut-être voir les fruits de sa collaboration effective?

Aussi, cet atelier a proposé de dépasser la question de l'engagement. Dans certains cas, les chercheurs deviennent des activistes: à travers leurs recherches, ils souhaitent promouvoir le changement social et mènent diverses actions, tout en publiant ou en enseignant. La question n'est plus alors de savoir s'il est légitime de s'engager mais de s'interroger sur les manières de le faire. En effet, introduire l'engagement et l'activisme dans la recherche fait évoluer le rôle traditionnel du chercheur. Comment gérer l'interface entre l'académisme et l'activisme? Comment tenir une certaine dis-

tance entre celui-ci et ses écrits, ou ses enseignements, et conserver sa légitimité? Travailler sur certains objets peut aussi créer le risque de leur légitimation par excès de réalisme et asseoir leur existence par leur introduction dans le champ scientifique. Enfin, s'engager représente aussi un risque vis-à-vis des bailleurs, dans un contexte où l'accès aux financements se réduit drastiquement, au profit des acteurs privés.

Annexe I

Charte d'éthique, exemple de l'université de Genève.

Source : <http://www.unige.ch/cometh/charte.html>

À la demande du Conseil de l'Université, la Commission a élaboré une charte d'éthique qui a été soumise à la consultation du Rectorat, des doyens et du Conseil.

La version présentée n'est pas définitive. Elle correspond cependant aux remarques émises au cours de la consultation.

Projet de charte d'éthique de l'Université de Genève (version du 20 décembre 2006)

Préambule

Les exigences morales qui sont attachées aux missions principales de l'université, la recherche, l'enseignement et le service à la cité, lui confèrent une responsabilité particulière vis-à-vis de cette dernière. Cette responsabilité vaut pour tous les membres de la communauté universitaire dans le cadre de leurs relations et activités. La présente charte d'éthique a pour but de rappeler les principes majeurs auxquels l'institution et ses membres ont le devoir d'adhérer afin d'assurer légitimité et considération à l'ensemble des réalisations et actions de l'université.

1. Principe de vérité

Le principe de vérité est une exigence essentielle de l'activité universitaire, dans la recherche comme dans l'enseignement. La quête du savoir, axe prioritaire de l'université, est indissociable de l'exigence de vérité. Cette quête ne saurait se concevoir sans la mise en œuvre de l'esprit critique. C'est pourquoi l'université favorise la mise en question des savoirs qu'elle génère et transmet.

L'exigence de vérité requiert la compétence, la maîtrise de la connaissance, l'observation critique des faits, l'expérimentation, la confrontation des points de vue, la pertinence des sources et la rigueur intellectuelle. Cette exigence présuppose l'adhésion aux principes de liberté et d'intégrité dans la recherche et l'enseignement. La production et la transmission du savoir sont basées sur le respect de ces principes et de leurs prérequis.

2. Principe de liberté

L'université revendique la liberté académique des enseignants, chercheurs et étudiants dans le choix des thématiques de l'enseignement et de la recherche. Ce principe est

l'un des fondements de l'activité universitaire. Il est indispensable au développement et au partage des connaissances comme à leur transmission.

L'université en garantit le respect. L'enseignant, le chercheur ou l'étudiant doit pouvoir présenter une opinion critique sans faire l'objet de censure ou de répression, dans le respect des droits d'autrui.

Cette liberté donne des droits et impose des devoirs. Elle doit être exercée dans le respect des lois, des obligations universitaires et des principes de la présente charte.

3. Principe d'intégrité

Intégrité, probité et honnêteté sont des exigences fondamentales de l'activité universitaire. Chaque membre de la communauté universitaire doit satisfaire à ces valeurs.

Le chercheur applique le principe d'intégrité dans sa quête de la connaissance et dans l'interprétation des résultats. Il reconnaît les contributions de toute autre personne ayant participé de façon significative à la conception et à la réalisation du projet de recherche.

Le principe d'intégrité implique les notions d'objectivité, d'impartialité et d'indépendance. L'acceptation de faveurs, de cadeaux, d'invitations ou d'avantages sous d'autres formes peut compromettre cette indépendance.

Le plagiat, la falsification et la tricherie représentent de graves manquements à l'intégrité.

Les faits ou les situations de nature à causer un conflit d'intérêt, de nature pécuniaire ou morale, doivent être déclarés. Il en va de même pour toutes les sources de financement liées aux activités réalisées au sein de l'université. En aucun cas, il ne sera fait usage de l'influence que confère la fonction à des fins personnelles ou en faveur de proches.

4. Principe d'équité

L'université veille au respect du principe d'équité par tous les membres de la communauté universitaire. L'objectivité et l'impartialité sont des exigences essentielles lors d'engagement, de nomination, d'évaluation ou d'examen.

L'accès aux diverses fonctions académiques et professionnelles doit être fondé sur les seuls critères de compétences des personnes, sans exclusion de principe. Toute évaluation doit être réalisée en pleine transparence, dans le respect de procédures appropriées.

Associé au principe d'intégrité, le principe d'équité exige que l'enseignant, le chercheur et l'étudiant reconnaissent clairement les contributions d'autrui à leurs travaux. Il requiert également une présentation équilibrée d'opinions et d'écoles de

pensées différentes, ce qui n'exclut nullement l'affirmation de points de vue critiques.

5. Principe du respect de la personne

L'université s'engage, de même que chacun de ses membres, à favoriser un milieu de travail dans lequel les personnes sont traitées avec respect et équité, quel que soit leur niveau hiérarchique.

Les cadres académiques et administratifs doivent donner l'exemple et favoriser une atmosphère de travail stimulante et un climat de confiance.

Ils doivent communiquer clairement leurs attentes à l'endroit de leurs collaborateurs et tout mettre en œuvre pour que d'éventuels conflits soient résolus rapidement.

Ils respectent leurs collègues, les assistants et les étudiants, dans un esprit de coopération, tout en maintenant une saine émulation.

Ils les soutiennent dans leur développement professionnel et veillent à leur comportement éthique.

Une collégialité bien comprise permet la diversité d'opinions et la critique dans le respect mutuel et la reconnaissance du droit d'autrui d'exprimer son opinion.

Le principe de respect de la personne signifie aussi que les collaborateurs ont droit à la juste rétribution de leurs prestations, à un cahier des charges personnalisé, à des entretiens périodiques d'évaluation et d'information, ainsi qu'à la confidentialité des données personnelles.

Toute forme de discrimination est à proscrire qu'elle soit de nature sociale, religieuse, ethnique, de sexe, ou autre.

Le chercheur doit respecter rigoureusement les lois et règles éthiques qui régissent l'utilisation des êtres vivants. Il doit en user avec modération et pondération.

6. Principe de responsabilité

L'université est partie prenante de la cité. Elle a la responsabilité d'œuvrer au rayonnement scientifique et culturel de celle-ci. Ce devoir s'inscrit dans la recherche de la qualité et la promotion de l'excellence, dans la reconnaissance de la complémentarité des disciplines. Il s'exerce dans un esprit ouvert à la critique.

L'université et tous ses membres sont responsables de leurs actes vis-à-vis de la communauté. Ils doivent être conscients de leur impact et pouvoir en rendre compte.

Le principe de responsabilité reconnaît à la recherche scientifique son droit à l'innovation, mais lui demande de considérer le principe de précaution, de s'interroger sur sa propre finalité et sur les conséquences potentielles de ses

résultats sur la société et l'environnement. L'université et ses membres devraient dès lors être capables de remettre en question des applications potentiellement dangereuses.

La formation des prochaines générations étant une exigence majeure, l'université doit garantir la qualité de la formation fournie aux étudiants. Le principe de responsabilité exige des enseignants la plus haute compétence et leur demande de privilégier l'originalité et l'objectivité, tout en favorisant la transmission du savoir par les moyens pédagogiques les plus appropriés.

L'université doit procéder à une évaluation constante de l'enseignement prodigué, des plans d'études et de leurs contenus.

En vertu du principe de responsabilité, l'université se doit de tout mettre en œuvre pour la réalisation de ses objectifs principaux, tels que définis par sa mission. Elle s'engage aussi à respecter les normes et procédures régissant son fonctionnement. Les membres de la communauté universitaire doivent faire preuve de disponibilité à l'égard de l'institution. Ils doivent aussi utiliser à bon escient les ressources mises à leur disposition, qu'elles soient ou non publiques, et pouvoir rendre compte de leur utilisation rationnelle et transparente.

L'université attend de ses membres au bénéfice d'une activité partielle ou accessoire la même adhésion à ces principes éthiques dans le cadre de cette activité.

Dans ses relations contractuelles avec des tiers, l'université doit pouvoir démontrer son respect des principes éthiques, en particulier ceux d'équité et d'intégrité.

Conclusion

Les principes énoncés dans cette charte engagent chaque membre de la communauté universitaire. Ils peuvent être complétés par des directives spécifiques et faire l'objet d'un enseignement.

Ces principes sont exigeants, mais ils doivent permettre à chacun de se guider dans des situations problématiques en lui offrant une base de réflexion dans le choix de son attitude. Ni statiques, ni intangibles, ils forment une base de discussion où d'autres valeurs morales ont aussi leur place, telles la tolérance, la dignité, la solidarité et la générosité, pour n'en citer que quelques-unes.

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Blidon Marianne

« La géographie des homosexualités, entre éthique, épistémologie et déontologie »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/BlidonEthique.pdf>

Brachet Julien

« Du questionnement éthique à l'engagement politique : un cheminement nécessaire »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/BrachetEthique-2.pdf>

Brennetot Arnaud

« Penser la justice territoriale »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/BrennetotEthique.pdf>

Dumont Marc

« La ville à l'épreuve de ses contradictions : des espaces publics en situations critiques. L'espace public comme « problème » éthique et politique »
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/DumontEthique.pdf>

Milhaud Olivier

« La géographie, la prison et l'éthique : prestige et vertige de l'injustice »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/MilhaudEthique.pdf>

Reynaud Laurence

« Ethique d'hier, éthique d'aujourd'hui : réflexions à partir de l'œuvre de Maurice Le Lannou »
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/ReynaudEthique.pdf>

Ripoll Fabrice

« La géographie sociale comme science sociale, la démarche « critique » et l'épistémologie. Réflexions à partir d'une thèse sur les mouvements sociaux »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/RipollEthique.pdf>

Viala Laurent

« De l'éthique disciplinaire en particulier et en sciences sociales plus généralement. Penser contre ou avec variations autour du projet épistémologique de la géographie sociale »
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/VialaEthique.pdf>